

Rapport intérimaire pancanadien
sur les langues officielles dans l'enseignement

de 2005-2006 à 2006-2007



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Council of Ministers of Education, Canada

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967 par les ministres provinciaux et territoriaux responsables de l'éducation désireux de se donner un forum où ils pourraient discuter d'enjeux communs, entreprendre des initiatives sur l'éducation et promouvoir les intérêts des provinces et territoires auprès des organisations pancanadiennes du secteur de l'éducation, du gouvernement fédéral, des gouvernements étrangers et des organisations internationales. Le CMEC est le porte-parole pancanadien de l'éducation au Canada et, par son entremise, les provinces et territoires travaillent ensemble à l'atteinte d'objectifs couvrant un large éventail d'activités aux niveaux primaire, secondaire et postsecondaire.

Remerciements

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) souhaite remercier les provinces et territoires de leur contribution à ce rapport.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada par l'entremise du ministère du Patrimoine canadien.



Canada

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
95, avenue St Clair Ouest, bureau 1106
Toronto (Ontario) M4V 1N6
Téléphone : (416) 962-8100
Télécopieur : (416) 962-2800
Courriel : cmecc@cmecc.ca

© 2008 Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

ISBN 978-0-88987-180-9

Rapport intérimaire pancanadien sur les langues officielles dans l'enseignement de 2005-2006 à 2006-2007



Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)
Council of Ministers of Education, Canada



Imprimé sur du papier recyclé.

Services créatifs : CayenneCreative.ca

Table des matières

Introduction	6
Contexte.....	7
Le Protocole d'entente actuel.....	8

ATTEINTE DES RÉSULTATS DE 2005-2006 À 2006-2007

Alberta

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	13
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	16

Colombie-Britannique

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	19
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	21

Île-du-Prince-Édouard

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	25
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	28

Manitoba

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	31
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	34

Nouveau-Brunswick

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	39
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	42

Nouvelle-Écosse

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	47
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	49

Nunavut

CONTEXTE.....	53
ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	53
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	56

Ontario

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	59
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	64

Québec

CONTEXTE.....	67
OBJECTIF 1 : ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ.....	67
OBJECTIF 2 : ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE	72

Saskatchewan

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	75
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	77

Terre-Neuve-et-Labrador

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	81
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	83

Territoires du Nord-Ouest

CONTEXTE.....	87
ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	87
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	89

Yukon

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ	93
ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE.....	96

Programmes nationaux..... 101 |

Annexe I :	102
Annexe II :	104
Annexe III :	105

Introduction

Ce rapport, destiné au public, a été compilé conjointement par les provinces et territoires, par l'entremise du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Le CMEC est un organisme intergouvernemental dont sont membres les 13 provinces et territoires. Fondé en 1967 par les ministres de l'Éducation, le CMEC assure le leadership en éducation aux échelons pancanadien et international et aide les provinces et territoires à assumer la responsabilité constitutionnelle qui leur est conférée au chapitre de l'éducation. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du CMEC, suivez le lien vers le site Web du CMEC fourni dans l'Annexe II.

Après un bref survol de l'évolution de l'enseignement des langues officielles au Canada, ce rapport décrira brièvement les résultats atteints, en 2005-2006 et 2006-2007, par rapport aux objectifs établis dans les plans d'action de chaque gouvernement provincial et territorial, dans le cadre des ententes bilatérales signées avec le gouvernement du Canada. (Consultez « le Protocole d'entente actuel » à la page 8 pour obtenir de plus amples renseignements sur les plans d'action provinciaux et territoriaux.)

définitions

On entend par « **enseignement dans la langue de la minorité** » l'enseignement dans la langue des collectivités minoritaires de langue officielle (les anglophones au Québec et les francophones hors Québec), à tous les niveaux d'enseignement.

On entend par « **enseignement de la langue seconde** » les programmes ou activités offrant aux Canadiennes et Canadiens la possibilité d'étudier le français ou l'anglais comme langue seconde, à tous les niveaux d'enseignement.

Contexte

Depuis l'entrée en vigueur de la première *Loi sur les langues officielles* en 1969, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement fédéral participent au financement de l'enseignement des langues officielles. Le gouvernement fédéral accorde des contributions couvrant une partie des dépenses encourues par les provinces et territoires pour offrir des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde. À l'origine, le financement était attribué en fonction des coûts supplémentaires estimés par le gouvernement fédéral, et offert moyennant des lettres d'entente entre le Secrétariat d'État (précurseur de Patrimoine canadien) et les provinces et territoires. Plus tard, toutefois, les parties se sont entendues sur la nécessité d'une cohérence et d'une continuité entre les accords de financement bilatéraux. En 1983, le ministère du Secrétariat d'État et les provinces et territoires, par l'entremise du CMEC, ont donc signé le premier Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde.

Ce Protocole marquait deux premières : c'était le premier accord multilatéral d'envergure signé avec le gouvernement fédéral par l'intermédiaire du CMEC, et c'était aussi le premier document politique qui traçait les lignes directrices pancanadiennes d'une coopération fédérale-provinciale dans un domaine de ressort provincial et territorial. Prenant la forme d'un énoncé d'objectifs, de programmes, d'arrangements relatifs à

l'affectation des fonds et d'engagements, le Protocole est un instrument multilatéral pluriannuel qui fixe les principaux paramètres entourant la collaboration entre le gouvernement du Canada et les ministres de l'éducation des provinces et territoires dans le domaine des langues officielles. Chaque province et territoire, dans le cadre de cette entente générale, a négocié avec le gouvernement fédéral une entente bilatérale distincte correspondant à ses propres priorités.

À l'origine, le Protocole devait couvrir les années 1983-1985, mais cette période a été prolongée de deux ans. Depuis, des Protocoles ont été signés pour les périodes de 1988-1989 à 1992-1993, de 1993-1994 à 1997-1998, de 1998-1999 à 2002-2003 et de 2005-2006 à 2008-2009, et des mesures intérimaires ont été adoptées entre ces périodes. L'idée de base du Protocole original n'a pas changé, mais chaque Protocole a fait l'objet d'une nouvelle négociation pour tenir compte de l'évolution de la situation.

Le Protocole d'entente actuel

Dans l'actuel Protocole des langues officielles dans l'enseignement (PLOE), qui couvre les exercices financiers de 2005-2006 à 2008-2009, les provinces et territoires et le gouvernement fédéral se sont entendus sur deux objectifs :

- Offrir aux membres de la collectivité minoritaire d'expression française ou d'expression anglaise la possibilité de se faire instruire dans leur langue maternelle et de participer à un enrichissement culturel en se familiarisant avec leur propre culture.
- Offrir aux résidentes et résidents de chaque province et territoire la possibilité d'étudier le français ou l'anglais comme langue seconde de même que la possibilité d'un enrichissement culturel grâce à la connaissance de la culture de l'autre collectivité de langue officielle .

Pour favoriser l'atteinte de ces objectifs, le Protocole prévoit que le ministère du Patrimoine canadien verse 1,02 milliard de dollars aux provinces et aux territoires afin de couvrir une partie des dépenses encourues pour offrir des programmes d'enseignement dans la langue de la minorité et d'enseignement de la langue seconde. Le financement provient de plusieurs catégories de fonds : fonds réguliers, fonds additionnels, fonds destinés aux programmes nationaux et fonds complémentaires. Le gouvernement fédéral fait des contributions tirées des fonds réguliers à chaque gouvernement provincial et territorial pour la mise en œuvre des priorités stratégiques décrites dans les plans d'action provinciaux et territoriaux, et des fonds additionnels pour la mise en œuvre des stratégies additionnelles décrites dans ces plans d'action. Les fonds additionnels sont destinés en particulier à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde. Le gouvernement fédéral verse aussi des fonds au CMEC pour les programmes nationaux *Explore* et *Destination Clic*, et *Accent* et *Odyssée*. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.) La répartition des fonds réguliers, des fonds additionnels et des fonds destinés aux programmes nationaux pour la période allant de 2005-2006 à 2008-2009 figure au tableau de l'Annexe I.

Outre le financement susmentionné, le gouvernement fédéral fait des contributions complémentaires aux provinces et aux territoires au moyen d'ententes spéciales précisées dans l'entente bilatérale signée avec chacun des gouvernements provinciaux et territoriaux. Ces contributions visent prioritairement, mais non exclusivement :

- le développement de l'enseignement postsecondaire;
- les projets d'infrastructure et la promotion de la recherche sur l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde;
- la croissance et la qualité des programmes et l'enrichissement culturel en enseignement dans la langue de la minorité à tous les niveaux d'enseignement;
- la croissance et l'amélioration des programmes de langue seconde à tous les niveaux d'enseignement.

Le Protocole engage chaque gouvernement provincial et territorial à élaborer, dans le cadre de l'entente bilatérale qu'il a signée avec le gouvernement du Canada, un plan d'action pluriannuel précisant la répartition des fonds fédéraux, les résultats attendus du financement obtenu et les indicateurs de rendement qui serviront à l'évaluation des résultats. (L'Annexe II fournit les liens Web aux plans d'action provinciaux et territoriaux.) L'article 7.5 du Protocole précise en outre que :

[L]es gouvernements provinciaux/territoriaux conviennent de compiler conjointement, par l'entremise du CMEC, un rapport intérimaire et un rapport sommaire final d'envergure pancanadienne destinés au public sur la mise en œuvre des plans d'action provinciaux/territoriaux. Ces rapports contiendront une description concise quant à l'atteinte des résultats prévus dans les plans d'action provinciaux/territoriaux. [...] Les fonds nécessaires à la production de ces rapports seront fournis par le gouvernement du Canada dans le cadre d'arrangements à négocier et à conclure entre le gouvernement du Canada et le CMEC.

Les renseignements suivants composent le rapport intérimaire précisé à l'article 7.5. L'Annexe III contient les coordonnées des membres du Comité directeur chargé des rapports pancanadiens sur les langues officielles dans l'enseignement.

Remarques

1. L'article 3.2 du Protocole actuel se lit comme suit :

Le gouvernement du Canada et chacun des gouvernements provinciaux/territoriaux s'entendent pour définir, dans le cadre de leur ou leurs ententes bilatérales, les priorités stratégiques qu'ils voudront privilégier au cours de la période visée par leurs ententes bilatérales. Ces priorités stratégiques pourront comprendre certaines de celles ou toutes celles mentionnées à l'article 3.1 ou toute autre priorité qui correspondrait à la situation particulière du gouvernement provincial/territorial.

Ceci explique les différences dans les titres des rubriques où les provinces et territoires décrivent leurs résultats, dans la section suivante.

2. Certaines instances ont choisi de suivre le modèle de contenu, élaboré lors de la planification de ce rapport, de façon plus fidèle que d'autres.
3. Au moment de la publication, les montants des investissements correspondant à l'affectation réelle des fonds en 2005-2006 et 2006-2007 n'étaient pas encore disponibles dans toutes les instances. Par conséquent, les montants inscrits dans certains tableaux « Investissement total » correspondent à l'affectation prévue des fonds aux termes du Protocole actuel, comme le montre l'Annexe I.

ATTEINTE DES RÉSULTATS
DE 2005-2006 À 2006-2007



Alberta

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Afin d'enrichir le milieu d'apprentissage des élèves de la minorité linguistique, on offre aux enseignantes et enseignants francophones de l'Alberta des moyens de diversifier leurs démarches pédagogiques. En 2005-2006 et en 2006-2007, 189 enseignantes et enseignants francophones ont reçu des bourses qui leur ont permis de participer à des ateliers de perfectionnement et de parfaire leurs connaissances pédagogiques et linguistiques, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement des matières spécialisées, l'intégration des élèves à risque, le dialogue interculturel et la construction identitaire. Les bourses ont aussi amélioré l'accès, pour les enseignantes et enseignants, aux programmes d'éducation permanente ayant trait à l'enseignement à des classes multiniveaux et à des groupes à années multiples. En effet, le nombre d'inscriptions dans de tels programmes est passé de 79 enseignantes et enseignants en 2005-2006 à 110 en 2006-2007. Par l'entremise des cinq autorités régionales francophones, 14 séances de formation ont été offertes aux enseignantes et enseignants en 2005-2006 et 29 en 2006-2007. Ces programmes d'éducation permanente et de perfectionnement ont pour but de favoriser le maintien des effectifs et de garantir un nombre suffisant d'enseignantes et

enseignants pour répondre aux besoins actuels du système scolaire de la minorité.

Le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta demeure une faculté importante d'une des meilleures universités du pays. Le nombre d'inscriptions était d'environ 800 étudiantes et étudiants en 2006-2007. Le Campus Saint-Jean s'efforce, moyennant une pédagogie novatrice et de la recherche, d'offrir une éducation universitaire de qualité en langue française. Ses programmes de premier cycle s'étendent des arts, du commerce et de l'éducation aux sciences, avec des programmes spécialisés tels que le génie, les sciences infirmières et la conservation de l'environnement.

Le Campus Saint-Jean accorde une grande importance à la formation des enseignantes et enseignants. En raison du financement fédéral et provincial, 68 étudiantes et étudiants ont obtenu leur baccalauréat en éducation en 2005-2006, dont 37 se sont spécialisés en éducation au primaire et 31 en éducation au secondaire. En 2006-2007, le nombre des diplômées et diplômés a atteint 78, dont 50 se sont spécialisés en éducation au primaire et 28 en éducation au secondaire. Le pourcentage de diplômées et diplômés du baccalauréat en éducation qui obtiennent un poste approche les 100 p. 100. Il importe de mentionner que, chaque année, environ cinq étudiantes et étudiants

reçoivent un baccalauréat en éducation/baccalauréat ès sciences.

En termes du nombre et de la variété des autres programmes offerts au Campus Saint-Jean, voici les points saillants pour les années 2005-2006 et 2006-2007 :

- Baccalauréat ès sciences – les inscriptions en première année continuent à augmenter, passant de 67 en 2004-2005 à 88 en 2005-2006, puis à 138 en 2006-2007.
- De nouveaux cours ont été offerts en français dans divers programmes menant à un grade. On prévoit qu'une étude des cours de français de base, entamée en 2004-2005, sera complétée en 2007-2008.
- En 2006-2007, 40 étudiantes et étudiants ont été admis à l'année préparatoire du baccalauréat bilingue en commerce. Le programme sera révisé et plusieurs changements seront recommandés au cours des cinq prochaines années, avec notamment l'ajout d'un plus grand nombre de cours obligatoires de commerce en français et l'élaboration de nouveaux cours facultatifs dans des domaines tels que le commerce international.
- Un nouveau baccalauréat ès sciences bilingue en études de l'environnement a été créé en septembre 2005.
- En 2006-2007, des étudiantes et étudiants de l'Alberta, de la Saskatchewan, de la Colombie-Britannique, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest étaient inscrits au programme de maîtrise en éducation. Le programme est donné par le Campus Saint-Jean par l'entremise de conférences vidéo interactives appuyées par les services de sites Web, y compris des syllabus, des notes de cours et des liens dynamiques.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Accroître le nombre d'élèves dans les écoles de la langue de la minorité, particulièrement en favorisant la transition du primaire au secondaire et le maintien de l'effectif scolaire, est l'un des principaux objectifs de l'Alberta dans ce domaine. En 2005-2006 et en 2006-2007, des subventions ont permis de continuer à offrir un programme de maternelle de journée complète dans toutes les écoles francophones. Par conséquent, les enfants qui ont ainsi l'occasion d'atteindre un niveau de compétence langagière en français sont prêts à intégrer le système scolaire francophone dès la 1^{re} année. En 2005-2006 et en 2006-2007, 1004 élèves des écoles francophones ont bénéficié de tels services et ont ainsi atteint un niveau suffisant de compétence en français pour pouvoir participer pleinement aux activités en classe. D'autres subventions ont permis d'offrir des

services linguistiques d'appoint aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année qui éprouvaient des difficultés en français. De plus, des subventions ont contribué à intensifier l'élaboration de ressources d'appui pour mieux répondre aux divers besoins des élèves francophones.

En raison du financement fédéral et provincial, 3849 élèves étaient inscrits aux écoles francophones en 2004-2005. Les inscriptions ont augmenté et ont atteint 4128 élèves en 2005-2006, puis 4902 en 2006-2007.

En outre, l'Alberta appuie les démarches visant à améliorer le maintien de l'effectif scolaire dans les écoles de la langue de la minorité en finançant des activités d'enrichissement linguistique et de promotion de l'identité culturelle. Grâce à ce financement, les cinq autorités régionales francophones organisent et appuient des activités culturelles régulières dans leurs écoles. En 2005-2006 et en 2006-2007, les élèves ont eu l'occasion de prendre part à de nombreuses activités socioculturelles animées par l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA), le Regroupement des artistes francophones de l'Alberta (RAFA) et d'autres organismes.

L'Alberta contribue aussi au programme pancanadien d'échange culturel, *Destination Clic*, administré par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Ce programme permet aux élèves francophones hors Québec de parfaire la maîtrise de leur langue première. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

L'aide aux étudiantes et étudiants prend la forme de bourses décernées aux francophones qui poursuivent leurs études postsecondaires à plein temps en français en Alberta (surtout au Campus Saint-Jean) ou hors province. En 2005-2006, ce financement assurait le soutien de 169 étudiantes et étudiants fréquentant des établissements en Alberta ainsi que 18 étudiantes et étudiants poursuivant des études en français hors province. En 2006-2007, de l'aide a été accordée à 176 étudiantes et étudiants francophones (y compris les 18 étudiantes et étudiants poursuivant leurs études à l'extérieur de la province).

Élaboration et qualité des programmes

Les efforts de la province dans ce domaine favorisent l'élaboration, la promotion et l'offre de programmes d'études de qualité, de la maternelle à la 12^e année. En 2005-2006 et en 2006-2007, des subventions ont servi à appuyer l'élaboration de ressources numériques en mathématiques, chimie, biologie, physique, études sociales et sciences, ainsi que les cours du programme « Connaissances et employabilité ».

Les élèves de petites écoles ou de régions éloignées peuvent ainsi suivre une gamme élargie de cours en français à distance. Des subventions ont assuré que les ressources françaises en études sociales et en sciences sont disponibles à un prix comparable à celui des ressources anglaises.

Un élément-clé de la stratégie du Campus Saint-Jean pour atteindre les objectifs de l'éducation postsecondaire dans la langue de la minorité a été le Centre d'enseignement et de recherche en français (CERF). En 2005-2006 et en 2006-2007, de nombreux services et activités ont été offerts par le CERF, y compris l'administration de tests de compétence langagière ainsi que des activités de formation et de recherche. Le Campus Saint-Jean a aussi participé à diverses activités dans le but de recruter et de garder ses étudiantes et étudiants. En 2006-2007, le nombre d'inscriptions au premier cycle au campus a augmenté de 7,6 p. 100 (49 étudiantes et étudiants) par rapport à l'année précédente pour atteindre un total de 726. Le nombre d'inscriptions au deuxième cycle se maintient à environ 80 étudiantes et étudiants par année. Le personnel du Campus Saint-Jean et ses étudiantes et étudiants visitent activement les écoles francophones, les écoles d'immersion et d'autres écoles sélectionnées offrant des cours de français de base de la 9^e à la 12^e année dans tout l'Ouest du Canada. De plus, le Campus a augmenté ses visites dans les régions francophones du Centre du Canada et s'assure de tenir à jour son matériel publicitaire vidéo, imprimé et en ligne.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

En 2005-2006 et en 2006-2007, des subventions spéciales, proportionnelles au nombre d'habitantes et habitants, accordées aux organismes et aux établissements d'enseignement francophones, ont favorisé le maintien de la qualité et la diversité de l'enseignement dans la langue de la minorité en Alberta.

Grâce à des subventions de mise en œuvre, de maintien et d'extension des programmes, les autorités régionales francophones ont pu continuer à offrir tous leurs programmes et activités d'éducation en français.

Dans le domaine de la technologie, le Campus Saint-Jean a embauché un spécialiste en informatique et du personnel pour appuyer la conception de cours Web et l'éducation à distance. De plus, la création de sept nouvelles salles de classe « intelligentes » a amélioré la qualité du milieu d'apprentissage.

Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution de l'Alberta	Contribution fédérale	Contribution de l'Alberta
Fonds réguliers	2 425 500 \$	4 780 500 \$	2 425 500 \$	4 912 500 \$
Fonds additionnels	2 348 696 \$	2 348 696 \$	2 558 034 \$	2 558 034 \$
TOTAL	4 774 196 \$	7 129 196 \$	4 983 534 \$	7 470 534 \$

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

La compétence linguistique et pédagogique des enseignantes et enseignants est un facteur important de l'enseignement de la langue seconde. Les subventions dans cette catégorie ont donc fourni, aux enseignantes et enseignants de français langue seconde (FLS) et d'immersion française de l'Alberta, des occasions de perfectionner leurs compétences en français et en pédagogie de la langue seconde. En 2005-2006 et en 2006-2007, 635 enseignantes et enseignants de français langue seconde et d'immersion française ont reçu des bourses pour participer à des cours et à des ateliers de formation, ainsi que pour poursuivre des études de maîtrise en éducation.

Des subventions ont aussi contribué à pallier la pénurie prévue d'enseignantes et enseignants qualifiés en français langue seconde, en aidant les autorités scolaires et autres organismes à adopter des stratégies pour retenir en poste le personnel enseignant et recruter de nouveaux éléments. En 2005-2006 et en 2006-2007, environ 330 enseignantes et enseignants ont participé à des stages linguistiques et à des ateliers en vue d'augmenter le nombre d'enseignantes et enseignants qualifiés.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

L'Alberta s'est engagée à réduire le taux d'abandon dans les cours de français langue seconde, particulièrement au secondaire, et à accroître le pourcentage d'élèves de la majorité linguistique capables de s'exprimer en français. Les subventions dans cette catégorie ont ainsi financé des échanges socioculturels pour permettre aux élèves d'utiliser le français comme langue de tous les jours et de mettre en pratique leurs connaissances linguistiques. En 2005-2006 et en 2006-2007, des subventions ont permis à environ 33 autorités scolaires d'appuyer l'apprentissage des élèves par l'entremise de projets divers.

Grâce aux subventions fédérales et provinciales, 147 111 élèves étaient inscrits à des programmes d'immersion française et de français langue seconde en 2004-2005. Ce nombre est passé à 155 191 en 2005-2006, puis à 169 706 en 2006-2007.

L'Alberta a aussi contribué annuellement aux programmes de bourses de printemps et d'été pour l'étude des langues (*Explore* et *Destination Clic*) administrés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de

langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

L'aide aux étudiantes et étudiants inscrits en français langue seconde prend la forme de bourses décernées aux anglophones qui poursuivent leurs études postsecondaires en français en Alberta (surtout au Campus Saint-Jean) ou hors province. En 2005-2006, ce financement assurait le soutien de 299 étudiantes et étudiants dans des établissements en Alberta, y compris 27 étudiantes et étudiants poursuivant des études en français hors province. En 2006-2007, de l'aide a été accordée à 276 étudiantes et étudiants anglophones (y compris 32 étudiantes et étudiants poursuivant leurs études hors province).

Élaboration et qualité des programmes

L'Alberta s'est engagée à ce que les autorités scolaires puissent offrir aux élèves des programmes de langue seconde de qualité. En 2005-2006 et en 2006-2007, les districts scolaires et les écoles privées ont reçu des fonds couvrant le coût supplémentaire lié à l'enseignement des programmes de français de base et des programmes d'immersion française au primaire et au secondaire.

En outre, les districts scolaires offrant des programmes d'immersion française ont reçu des fonds pour répondre à la hausse de la demande de programmes d'immersion précoce et d'immersion tardive. En 2005-2006, environ 50 écoles ont offert de nouveaux programmes de français langue seconde ou d'immersion française. En 2006-2007, 155 écoles additionnelles ont offert de nouveaux programmes d'immersion française ou de français langue seconde.

Plusieurs établissements postsecondaires, ainsi que des campus/départements de l'Université de l'Alberta, ont reçu des subventions en 2005-2006 et en 2006-2007 pour l'élaboration et l'implantation de nouveaux programmes français et l'élaboration ou le renouvellement de ressources en français destinées aux étudiantes et étudiants de même qu'au personnel enseignant. Ces subventions ont appuyé les types d'activités suivantes :

- L'élaboration continue d'un programme conjoint en français de B.A./B.Éd. à l'Université de Calgary – deux nouveaux cours, Français 499.10 et Français 499.11, ont été élaborés.
- L'Université de Calgary a parrainé un voyage au Québec pour 16 étudiantes et étudiants en 2005-2006 et pour 24 étudiantes et étudiants en 2006-2007 – avec crédit décerné pour deux cours en français (Français 399.02 et Français 599.20) et activités conçues pour que chaque étudiante et étudiant participe pleinement à l'apprentissage expérientiel.

- Le renouvellement des ressources bibliothécaires de français langue seconde et d'immersion française à la faculté d'éducation de l'Université de Lethbridge. Depuis le 1^{er} avril 2005, 940 titres ont été ajoutés aux ressources en français pour les étudiantes et étudiants.
- L'ajout de plusieurs sections de français au Département de langues modernes et d'études culturelles à l'Université de l'Alberta. Le financement a permis à ce département de mettre davantage l'accent sur le français langue seconde en première et deuxième année, moyennant l'embauche de trois chargés de cours à temps plein, libérant ainsi des professeurs en voie de titularisation pour qu'ils élaborent et enseignent les cours de troisième et quatrième année.
- Une augmentation de 13 p. 100 des inscriptions aux cours de français au Collège régional de Grande Prairie de 2005-2006 à 2006-2007.
- Le laboratoire de langues au Campus Augustana de l'Université de l'Alberta, situé à Camrose en Alberta, a été agrandi et perfectionné.
- L'offre de deux écoles de français intensif au Campus Saint-Jean (deux semaines) et d'un programme d'été de cinq semaines à La Pocatière, Québec. Trois cents étudiantes et étudiants de tout le Canada participent aux programmes de printemps et d'été du Campus Saint-Jean.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

En 2005-2006 et en 2006-2007, les subventions par élève, aux organisations et aux établissements d'enseignement M-12 offrant des programmes d'immersion française et de français langue seconde, ont rehaussé l'appui envers la qualité de l'éducation en langue seconde offerte aux élèves en Alberta.

Par l'entremise de subventions de mise en œuvre, de maintien et d'extension des programmes, les autorités

scolaires ont continué à fournir un appui soutenu à la programmation existante en français langue seconde. En 2005-2006 et en 2006-2007, environ 15 autorités scolaires, établissements et organismes ont eu accès à des subventions d'expansion et de développement de programmes en vue d'agrandir, de prolonger et d'élaborer des programmes alternatifs en français langue seconde.

En 2005-2006 et en 2006-2007, l'Université de Calgary a reçu des subventions qui lui ont permis d'accroître sa capacité d'offrir une programmation en français. En 2005-2006, on y offrait en français 12 cours menant à un diplôme dans les facultés d'humanités, de sciences et de sciences humaines avec un total de 230 étudiantes et étudiants. En 2006-2007, ces nombres sont passés à 13 cours et à 270 étudiantes et étudiants. Cette université a aussi offert, en français, des sections multiples de cours ne menant pas à un diplôme, ainsi que des fins de semaine d'immersion pour des étudiantes et étudiants de la région de Calgary qui voulaient améliorer leurs compétences langagières en français.

Au cours des deux dernières années, le Centre français de l'Université de Calgary a été actif dans le recrutement des étudiantes et étudiants et dans leur orientation par rapport aux options d'études en français disponibles à l'université. En 2006-2007, le Centre a réalisé près de 5000 contacts. Des visites aux écoles, des séances à l'intention du personnel enseignant en français langue seconde et en immersion française, des journées « portes ouvertes » à l'université ont eu lieu pour informer les élèves de la maternelle à la 12^e année. Le Centre français a organisé et parrainé plusieurs activités, y compris des projets et des conférences, ainsi qu'un congrès national « Le français pour l'avenir », en 2005-2006 et 2006-2007, auquel ont participé plus de 200 élèves de 12^e année de la région de Calgary.

L'Université de Calgary a fait très activement la promotion de l'acquisition d'une langue seconde par les étudiantes et étudiants. Un moniteur de français est l'un des sept moniteurs et monitrices embauchés par l'Université de Calgary au Centre des langues pour offrir des services en français tout au long de l'année.

Investissement total en enseignement de la langue seconde	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution de l'Alberta	Contribution fédérale	Contribution de l'Alberta
Fonds réguliers	5 659 500 \$	7 791 700 \$	5 659 500 \$	7 777 500 \$
Fonds additionnels	2 444 781 \$	2 444 781 \$	2 688 433 \$	2 688 433 \$
TOTAL	8 104 281 \$	10 236 481 \$	8 347 933 \$	10 465 933 \$



Colombie-Britannique

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Améliorer le recrutement des élèves et le maintien de l'effectif

Le 30 septembre 2005, 3632 élèves étaient inscrits au Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF), ce qui représentait une hausse de 5 p. 100 par rapport à l'année scolaire précédente. En 2006, avec un total de 3816 élèves, le CSF enregistrait une autre augmentation de 5 p. 100 au niveau de ses inscriptions. Tous les élèves de la maternelle au CSF avaient accès à un programme de jour complet. Il y avait 11 établissements préscolaires au CSF en 2005 et 13 en 2006. En 2005, la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique (FPFCB) a fait paraître une brochure pour appuyer les campagnes de recrutement des parents. En 2006, la FPFCB a négocié une entente de services avec le CSF pour superviser et appuyer les services de garderie dans les écoles francophones.

Le système scolaire francophone disposait des documents requis par le programme d'études, en français, pour offrir le programme d'enseignement provincial partout en Colombie-Britannique. Le CSF a augmenté de 50 p. 100 le budget du matériel d'apprentissage de ses écoles, ce qui lui a permis d'acquérir beaucoup plus de nouvelles ressources. Le CSF a également mis sur pied un programme d'été pour la lecture auquel 10 écoles ont participé durant l'année scolaire 2006-2007.

Des ordinateurs IBook ont été distribués à 60 élèves et à 300 membres du personnel en 2005-2006 puis à 900 élèves et 300 membres du personnel en 2006-2007. Le CSF a branché sept écoles au système de voix sur réseau IP en 2005-2006 et 15 écoles en 2006-2007. Il a créé six nouveaux centres de vidéoconférence.

L'évaluation des habiletés de base en lecture, écriture et calcul a été faite en français chez les élèves de 4^e et de 7^e année du CSF. Les ressources connexes aux normes de rendement ont été traduites et adaptées en 2005-2006. Ces documents constituent des outils précieux pour les enseignantes et enseignants : ils leur permettent de surveiller et d'évaluer le rendement individuel des élèves et d'en rendre compte.

Le CSF a instauré une politique culturelle et il a constaté une augmentation de 10 p. 100 des activités culturelles dans ses écoles. En 2005-2006, le CSF a célébré son 10^e anniversaire; en 2006-2007, tous les élèves ont participé au 25^e anniversaire du drapeau francophone et tous les élèves de 7^e année ont pris part à un atelier sur l'identité francophone. La participation des élèves de 8^e et de 9^e année s'est accrue au Centre de leadership et d'aventures en nature (CLAN), camp d'été qui se tient à Powell River. En 2006-2007, le CSF a tenu son premier échange éducatif et a envoyé 14 élèves à Montréal. Il a aussi organisé un voyage à Paris pour ses élèves de 12^e année. Cette année-là, s'est tenue à Vancouver la première cérémonie provinciale de remise des diplômes qui a regroupé le plus grand nombre d'élèves jamais vu jusque-là ayant terminé leurs études secondaires en

français en Colombie-Britannique. Au total, 111 élèves francophones du CSF ont fini leur 12^e année et ont obtenu leur diplôme provincial d'études secondaires.

Augmenter le nombre d'enseignantes et enseignants qualifiés

Le CSF a engagé 28 nouveaux enseignants et enseignantes en 2005-2006 puis 44 nouveaux enseignants et enseignantes en 2006-2007. Les nouveaux enseignants et enseignantes ont participé à un programme d'orientation et de formation de deux jours et ont été invités à prendre part à un programme de mentorat. Le CSF a élaboré un programme de perfectionnement professionnel en technologie, car le personnel enseignant se sert de plus en plus d'ordinateurs en classe – 108 enseignantes et enseignants en 2005-2006 et 300 enseignantes et enseignants à la fin de juin 2007.

Le CSF et le Collège Éducentre ont formé un partenariat pour mettre sur pied un programme d'aides-enseignantes et aides-enseignants. Des activités de perfectionnement professionnel et des ateliers sur l'autisme ont été offerts à plus de 23 aides-enseignantes et aides-enseignants. Au total, quatre enseignantes et enseignants en éducation spécialisée ont fait leur stage final dans les écoles du CSF et deux ont été engagés une fois leur stage terminé. Des ateliers de gestion du comportement en classe ont été organisés pour le personnel.

Le nombre d'élèves francophones qui ont fait une demande de bourse pour poursuivre leurs études postsecondaires afin d'enseigner dans le système scolaire francophone est passé de 18 en 2005-2006 à 28 l'année suivante. L'intérêt montré par les enseignantes et enseignants francophones pour les études en maîtrise était clair : six enseignantes et enseignants ont fait une demande de bourse en 2005-2006, puis 39 enseignantes et enseignants l'année suivante. En moyenne, 14 enseignantes et enseignants francophones ont demandé une bourse pour participer à des cours et à des ateliers de formation au cours des deux dernières années.

Améliorer l'accès à l'enseignement postsecondaire

Le CSF a élaboré et instauré un programme d'éducation à distance et un modèle de prestation pour répondre aux besoins des élèves francophones du secondaire en Colombie-Britannique. Il a offert six cours en éducation à distance à 63 élèves en 2005-2006 et 13 cours à 65 élèves l'année suivante. Le CSF élabore actuellement des cours en ligne, qui seront dispensés dans les années à venir, pour donner aux élèves francophones du secondaire les compétences nécessaires afin de poursuivre leurs études postsecondaires en français.

Le Collège Éducentre a conçu, élaboré et adapté des cours et des programmes collégiaux en français. En 2006-2007, il a tenu son premier symposium sur l'éducation : 89 participantes et participants de la province y ont assisté. Ce collège a élaboré des cours et des programmes qu'il a offerts en ligne sur son campus virtuel. Les cours couvraient quatre programmes : éducation de la petite enfance, supervision, planification d'événements, aides-résidentes et aides-résidents en soins. En moyenne, 6200 francophones ont tiré parti des nombreux services ainsi offerts – laboratoire d'ordinateurs, séances d'orientation, laboratoire d'anglais, bureau du registraire, bureau de prêts et de bourses pour les étudiantes et étudiants, centre de littératie. Le collège a aussi offert 15 cours – en éducation de base, en langues, en informatique – et 15 ateliers portant sur des sujets tels que les premiers soins, l'animation, la sécurité des enfants et la salubrité des aliments. En moyenne, 450 élèves francophones ont participé à ces cours, programmes et activités.

Au total, 11 universités et collèges de la Colombie-Britannique ont reçu des fonds pour offrir en français des cours de formation préalable et de formation en service auxquels se sont inscrits environ 150 étudiantes et étudiants. Chaque année, en moyenne, 34 élèves francophones font une demande de bourse d'études et de bourse de voyage pour pouvoir continuer leurs études postsecondaires dans leur langue maternelle.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Améliorer le français de base

Les districts scolaires ont été en mesure d'offrir à leurs élèves un accès complet à des programmes de langue seconde de qualité. Tous les élèves doivent apprendre une langue seconde dans le cadre du programme d'études de la 5^e à la 8^e année. Les conseils scolaires choisissent quelles langues secondes offrir dans leur communauté – le résultat étant que 98 p. 100 d'entre eux offrent le français de base, beaucoup commençant dès la maternelle et continuant tout au long des années du secondaire. En 2005-2006, des cours de français de base ont été donnés à plus de 254 293 élèves et à 249 370 élèves en 2006-2007. Au total, 210 écoles indépendantes ont offert des cours de français de base à 37 784 élèves en 2005-2006 et à plus de 38 216 élèves en 2006-2007.

Le district scolaire de Surrey a organisé la Phase II et la Phase III d'un nouveau programme de français de base intensif (FBI) pour ses élèves. En 2005-2006, 136 élèves étaient inscrits en 5^e année et 103 élèves étaient inscrits en 6^e année à ce programme de FBI à Surrey. Après avoir évalué les progrès de ce nouveau programme, le conseil scolaire a décidé d'y apporter un changement et de commencer à l'enseigner en 6^e année. En 2006-2007, 123 élèves de 6^e année et 102 élèves de 7^e année y étaient inscrits. Le district a élaboré deux documents : Principals – Guidelines and Information: Intensive Core French (directeurs et directrices d'écoles – recommandations et renseignements : français de base intensif) et Parent Information: Intensive Core French (renseignements destinés aux parents : français de base intensif). Les possibilités de formation préalable offertes aux enseignantes et enseignants étaient les suivantes : Literacy in French (littératie en français) et La langue française dans nos salles de classe. Les enseignantes et enseignants ont également pu assister à un institut d'été sur l'enseignement du FBI.

La section de Canadian Parents for French (parents canadiens en faveur du français) (CPF) de la Colombie-Britannique et du Yukon regroupe plus de 7000 membres. Elle a fait la promotion de l'enseignement du français langue seconde grâce à des conférences régionales, des réunions publiques, des entrevues avec les médias, des affiches et des brochures. Les parents, les élèves, le personnel enseignant et le personnel administratif ont été mieux sensibilisés aux avantages de faire des études dans une langue seconde. Un atelier de FBI offert par la section CPF de la Colombie-Britannique et du Yukon a rassemblé 45 parents.

Le ministère de l'Éducation a répondu à diverses propositions novatrices faites par les districts scolaires qui offrent des programmes de français langue seconde. L'une des nouvelles mesures prises en 2006-2007 a été la création d'un poste de coordonnatrice/coordonnateur des programmes de français pour assurer le leadership et le soutien requis par l'instauration du plan d'action ministériel. De plus, le district scolaire d'Abbotsford a mis à l'essai le Learning Live Project (projet d'apprentissage en direct) grâce auquel il a créé une classe virtuelle avec un processus de vidéo en continu pour neuf élèves de français de deux écoles différentes.

Redynamiser l'immersion française

Les districts scolaires ont offert à leurs élèves des programmes d'immersion française de qualité et ils ont été en mesure de répondre à la demande croissante des inscriptions. Au cours des deux dernières années, les districts scolaires ont créé plus de 20 nouveaux programmes et plus de 95 nouvelles classes d'immersion française. Les districts scolaires en milieu rural étaient mieux placés pour offrir des possibilités de programmes d'immersion française au sein de leur communauté. Depuis neuf ans, le nombre d'élèves inscrits en immersion française dans le système d'enseignement public en Colombie-Britannique augmente régulièrement. Au total, l'augmentation a été de 34 p. 100 de 1998-1999 à 2006-2007, le nombre des élèves passant alors de 29 432 à 39 511. En 2005-2006, les programmes d'immersion française comptaient 38 009 élèves, ce qui représentait 6,3 p. 100 du total des élèves; en 2006-2007, ce nombre est passé à 39 511, soit 6,7 p. 100 du total.

Les normes de rendement préconisées par le ministère de l'Éducation en lecture, numératie et responsabilité sociale ont été adaptées pour permettre aux enseignantes et enseignants d'évaluer les compétences des élèves en immersion française dans les matières de base. L'année scolaire 2005-2006 a été la seconde année où le ministère a fait passer des tests en mathématiques et en sciences aux élèves de 10^e année inscrits en immersion française. Plus de 340 élèves ont fait la version française de l'examen de mathématiques de 10^e année et plus de 980 élèves ont fait celle de l'examen de sciences de 10^e année.

Les élèves en immersion française à Burnaby ont été reliés par vidéoconférences à des auteurs et des artistes francophones, à des célébrités du Canada français et à des communautés francophones. Huit écoles ont participé à ce projet, auquel environ 800 élèves ont pris part. À quatre reprises, grâce à la vidéoconférence, une salle de classe en Colombie-Britannique a été reliée à une salle de classe au Québec.

Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution de la Colombie-Britannique	Contribution fédérale	Contribution de la Colombie-Britannique
Fonds réguliers	3 014 155 \$	4 014 155 \$	3 014 985 \$	4 264 985 \$
Fonds additionnels	2 444 437 \$	2 444 437 \$	2 684 508 \$	2 684 508 \$
TOTAL	5 458 592 \$	6 458 592 \$	5 699 493 \$	6 949 493 \$

La section CPF de la Colombie-Britannique et du Yukon a organisé des activités socioculturelles pour les élèves en français d'immersion et en français de base dans toute la province. En moyenne, 50 activités socioculturelles sont offertes chaque année à plus de 10 000 élèves. Les élèves et les parents ont pu participer à toute une gamme d'activités régionales, dont une semaine francophone, un carnaval, un programme de lecture, un camp d'été, un programme de loisirs, une cabane à sucre, une pièce de théâtre en français, un festival du film français, des concerts et des spectacles en français. Cette section a également organisé des activités provinciales comme le Concours d'art oratoire, BC Family French Camp (camp en français pour les familles de la C.-B.) et Rencontre CPF.

Les organismes francophones ont proposé divers événements et activités culturelles, si bien que beaucoup d'élèves en français d'immersion et en français de base ont pu enrichir leurs compétences langagières et mieux comprendre la culture française. Plus de 20 000 élèves de français langue seconde ont pris part à de telles activités.

Les élèves d'immersion française ont participé à un programme d'échange à court terme avec le Québec. Onze districts scolaires ont pris part à ce programme en 2005-2006 et 13 l'année suivante. Au total, 916 élèves sont allés au Québec en 2005-2006 et 1012 élèves en 2006-2007, soit une hausse de 10,5 p. 100 en une année.

Augmenter le nombre d'enseignantes et enseignants qualifiés

Cinquante-huit districts scolaires ont offert des possibilités de formation en service aux enseignantes et enseignants de français d'immersion et de français de base. Le personnel enseignant a pu assister à des conférences nationales, à des ateliers locaux et à des ateliers offerts dans les districts avoisinants. Certains districts scolaires ont donné à leur personnel enseignant des occasions exceptionnelles d'assister à des ateliers et à des conférences au Québec. La British Columbia Language Coordinators' Association (association des coordinatrices et coordinateurs de langues de la Colombie-Britannique) (BCLCA) a organisé des ateliers de perfectionnement professionnel pour les enseignantes et enseignants de langue seconde en lecture, en évaluation et en stratégies d'enseignement. Pour sa part, l'Association provinciale des professeurs d'immersion et du programme francophone (APPIPF) a tenu une conférence provinciale pour le personnel enseignant de langue seconde : 190 enseignantes et enseignants de la province y ont participé en 2005-2006 et 350 enseignantes et enseignants de toute la Colombie-Britannique y ont pris part en 2006-2007.

Les professeures et professeurs de français de base et de français d'immersion ont pu améliorer leurs compétences d'enseignement et de langue. En 2005-2006, 130 d'entre eux ont fait une demande de bourse et plus de 147 l'ont fait l'année suivante. Certains ont suivi divers cours, dont des cours intensifs d'immersion française, et d'autres ont fait des études de maîtrise.

Les étudiantes et étudiants ont eu la possibilité de suivre des études postsecondaires qui leur permettront d'enseigner le français de base et le français d'immersion. Au total, 31 étudiantes et étudiants ont fait une demande de bourse de formation en 2005-2006 et plus de 77 l'ont fait en 2006-2007.

L'Université de Victoria a offert un programme de formation aux enseignantes et enseignants de français d'immersion et de français de base dans la région du Grand Victoria, afin de mieux répondre à la demande en personnel qualifié pour les programmes de français langue seconde.

Donner aux diplômées et diplômés bilingues la possibilité d'utiliser leurs compétences à bon escient

Les élèves d'immersion française ont obtenu des résultats spécifiques lors de quatre examens provinciaux portant sur les compétences essentielles. Les élèves de français de base ont fait la preuve de leurs compétences en lecture et en écriture lors des examens provinciaux. Les établissements d'enseignement postsecondaire ont conçu et offert des cours en français aux étudiantes et étudiants qui souhaitaient enseigner le français langue seconde ou améliorer leurs compétences langagières en français.

Le Collège Éducacentre a conçu, élaboré et adapté des cours et des programmes collégiaux en français. Ce collège a mis au point des cours et des programmes qu'il offre en ligne sur son campus virtuel. Il était ainsi présent dans quatre villes – Vancouver, Victoria, Nanaimo et Prince George. En 2006-2007, le nombre des inscriptions au Collège Éducacentre a augmenté, par rapport à l'année précédente, pour les deux clientèles dans les programmes suivants : 12 p. 100 en éducation de base; 14 p. 100 aux ateliers de French for Parents (le français pour les parents); 82 p. 100 en éducation permanente; 138 p. 100 aux cours collégiaux et 200 p. 100 aux cours personnalisés.

Les diplômées et diplômés des programmes d'immersion française ont poursuivi leurs études postsecondaires en français; 50 étudiantes et étudiants ont fait une demande de bourse d'études en 2005-2006, contre 58 l'année suivante. La participation des élèves d'immersion française de 10^e et 11^e année au programme d'échange de six mois avec le Québec a augmenté de 30 p. 100, passant de 44 élèves en 2005-2006 à 59 élèves en 2006-2007.

<i>Investissement total en enseignement de la langue seconde</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de la Colombie-Britannique</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de la Colombie-Britannique</i>
Fonds réguliers	6 450 845 \$	6 450 845 \$	6 450 015 \$	6 450 015 \$
Fonds additionnels	2 792 642 \$	2 882 642 \$	3 070 963 \$	3 180 963 \$
TOTAL	9 243 487 \$	9 333 487 \$	9 520 978 \$	9 630 978 \$



Île-du-Prince-Édouard

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

L'Île-du-Prince-Édouard attache une très grande importance à l'apprentissage. Chacun a la possibilité de réaliser son plein potentiel aux plans social, intellectuel, économique, culturel et physique. Le ministère de l'Éducation est le chef de file de ceux qui visent à assurer des possibilités d'apprentissage équitables permettant l'acquisition continue du savoir. Nous travaillons avec les individus, les collectivités et d'autres partenaires pour leur apprendre à valoriser le passé, à profiter du présent et à façonner l'avenir.

D'ailleurs, la Commission scolaire de langue française s'est dotée d'un plan stratégique qui a été un guide important dans la préparation du présent plan d'action pluriannuel de la province. La province travaille de concert avec les représentantes et représentants de la Commission scolaire et les consulte de façon régulière afin de s'assurer que leurs intérêts sont représentés de façon adéquate. Dans ce contexte, le plan d'action actuel présente les priorités formulées par le ministère de l'Éducation, de concert avec la Commission scolaire de langue française.

Depuis l'an 2000, la Commission scolaire de langue française a ouvert quatre nouvelles écoles. Les effectifs des quatre centres continuent d'augmenter. En 2005-2006, le total des effectifs dans les écoles de langue française était de 699 personnes, soit une augmentation de 96 personnes (15,9 p. 100) depuis 2001.

Quant à la langue seconde, l'Île-du-Prince-Édouard connaît une participation très forte en immersion. Selon le dernier rapport de Canadian Parents for French (parents canadiens en faveur du français), la province se situe au 3^e rang à l'échelle nationale quant au nombre d'inscriptions au programme d'immersion. Par ailleurs, les inscriptions au programme d'immersion tardive et les inscriptions en immersion au secondaire de deuxième cycle pourraient encore connaître une augmentation.

Depuis 2001-2002, les inscriptions au programme d'immersion ont augmenté de 3792 à 4164 en 2005-2006. Par contre, les inscriptions au programme de français de base connaissent une diminution.

En janvier 2006, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard a adopté le rapport *L'Excellence en éducation : un défi pour l'Île-du-Prince-Édouard*. Dans ce rapport, six priorités ont été relevées : l'apprentissage précoce et la littératie, les programmes d'études, l'évaluation des élèves, l'engagement des élèves, la participation des parents et le leadership. Plusieurs recommandations en sont ressorties, entre autres deux grandes priorités :

1. Veiller à ce que tous les élèves puissent lire avant la fin de la 3^e année.
2. Faire en sorte qu'un programme de rendement scolaire en mathématiques et en français soit mis en œuvre à la fin des 3^e, 6^e et 9^e année.

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS

La formation des enseignantes et enseignants occupe une place importante dans l'apprentissage des élèves. La formation dessert 70 enseignantes et enseignants de la Commission scolaire de langue française. Premièrement, il s'agit des formations qui sont centrées sur les programmes d'études, plus spécifiquement, les mathématiques au primaire, les sciences au secondaire et la littératie.

Deuxièmement, le projet en littératie prend de l'ampleur et continue de desservir les deux clientèles de l'immersion française (environ 60 p. 100) et du français langue maternelle (40 p. 100). L'objectif du projet est d'améliorer le rendement de tous les élèves de la maternelle à la 12^e année. Le service de deux mentors est offert aux écoles élémentaires qui ont développé des plans d'action et d'amélioration envers la littératie chez les jeunes. Les membres du personnel du secondaire de premier cycle commencent la formation et préparent leur plan. Ces plans varient mais peuvent, par exemple, prévoir offrir au personnel de la formation sur place portant sur l'évaluation du rendement des élèves en lecture et élargir le répertoire de stratégies d'enseignement du personnel.

Troisièmement, la formation des enseignantes et enseignants en intervention préventive en lecture et écriture a vu le jour en 2005-2006. Ce programme vise les élèves qui ont le plus de difficultés en littératie, donc les 15 à 20 p. 100 au bas de l'échelle. Le programme exige que nous offrions une formation très intense aux enseignantes et enseignants à raison d'un jour toutes les deux semaines. De 2005 à 2007, une enseignante a été formée et est maintenant certifiée pour former les enseignantes et enseignants à travers la province. Les enseignantes et enseignants de la province seront maintenant formés sur place pour offrir ce service aux élèves francophones dans la province.

La pédagogie des années multiples est un regroupement d'élèves d'âges, d'aptitudes et d'intérêts différents qui représentent un échantillon aléatoire de la population scolaire. Le programme d'études est établi en dehors des divisions par niveaux. L'accent est mis sur des résultats d'apprentissage plutôt que sur des contenus. L'évaluation est holistique et qualitative et non compétitive et quantitative.

La formation en enseignement des années multiples a été offerte aux enseignantes et enseignants qui adoptent cette approche dans leurs classes. Cette formation démontre comment intégrer cette pédagogie dans une salle de classe ayant des niveaux d'âge variés. Les formatrices et formateurs ont indiqué la recherche qui existe dans ce

domaine. Ils ont également informé les participantes et participants des outils nécessaires à la mise en œuvre du programme dans les écoles où le personnel pourra, par la suite, travailler de façon plus efficace avec les classes à années multiples.

SOUTIEN ET ÉLARGISSEMENT DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

La Commission scolaire de langue française continue à accroître le nombre d'élèves dans ses six écoles françaises. De 2005 à 2007, elle a ouvert un programme d'enseignement dans la langue de la minorité pour les élèves de la 7^e à la 12^e année, dans la région de Kings-Est à Souris. De plus, elle a mis en œuvre un programme d'enseignement dans la langue de la minorité pour les élèves de la 10^e à la 12^e année à Prince-Ouest. Les effectifs scolaires de la Commission scolaire ont augmenté de 666 à 699.

La province de l'Île-du-Prince-Édouard cherche toujours à trouver des moyens d'inciter les jeunes à poursuivre leurs études dans le système francophone, notamment au secondaire. Avec la venue de nouvelles écoles au sein de la province, il faut maintenant mettre en œuvre les recommandations du plan stratégique de la Commission scolaire de langue française en ce qui concerne la rétention des élèves, en particulier au secondaire. Trois défis se présentent : le nombre et le choix de cours, le mode de prestation de ces cours et la promotion auprès des élèves du secondaire de l'importance de leur participation au sein de la communauté insulaire à titre de francophones. De plus, nous désirons réduire le taux de décrochage dans les écoles de la Commission scolaire de langue française.

Dans le rapport intitulé *L'Excellence en éducation : un défi pour l'Île-du-Prince-Édouard*, la province propose une stratégie sur les métiers afin de mettre l'accent sur les études postsecondaires dans ce domaine. De plus, ce rapport recommande que la livraison du programme au secondaire soit évaluée. Les écoles secondaires en milieu minoritaire pourront alors profiter de cette stratégie qui permettra, sans doute, la rétention au secondaire et pourra contrer le transfert des élèves à l'école anglaise. Une conseillère fut embauchée afin de faire cette recherche auprès des écoles. Elle a effectué un sondage auprès des élèves et a rencontré des groupes d'élèves, d'enseignantes et enseignants et de parents afin de discuter des suivis au sondage.

Afin de répondre aux besoins particuliers de la clientèle restreinte des petites écoles de la Commission scolaire de langue française, une planification créative et unique est nécessaire. Il va sans dire que l'éducation à distance peut combler les besoins pédagogiques de ces élèves. Afin de

profiter de l'expertise des enseignantes et enseignants des plus grandes écoles, des démarches ont été entamées en vue d'offrir des cours à distance entre les écoles à l'intérieur de la province, avec l'aide des enseignantes et enseignants ayant l'expertise d'enseigner les sciences, les mathématiques ou autres. De plus, le travail préliminaire a été commencé afin de développer un module de perfectionnement professionnel en ligne pour que les enseignantes et enseignants puissent profiter de ces formations sur place.

Élaboration et qualité des programmes

La Division des programmes en français continue toujours à élaborer et réviser ses programmes d'études. En 2005-2006, les conseillères et conseillers pédagogiques ont fait la révision des programmes de français de la 1^{re} à la 6^e année, de mathématiques de la 1^{re} et 2^e année, de mathématiques de la 7^e à la 9^e année et des sciences humaines de la 6^e année.

Depuis plusieurs années, la recherche démontre que les élèves doivent être initiés aux arts, car c'est un moyen d'accroître l'estime, la communication et le rendement des élèves. Les enseignantes et enseignants, les artistes et les élèves collaborent afin que ceux-ci puissent acquérir de nouvelles connaissances et réaliser des projets liés aux résultats d'apprentissage. En milieu minoritaire, on doit faire avancer davantage le dossier des arts et de la culture afin que les élèves vivent des expériences

enrichissantes. En 2005-2006 et 2006-2007, la province a lancé le programme *GénieArts* où l'élève apprend par les arts. Ce programme est axé sur l'intégration des arts au programme d'études régulier à travers les différentes matières. D'ailleurs, le dossier de la culture prend de l'ampleur et le ministère a affecté une conseillère pédagogique à ce dossier.

NIVEAU POSTSECONDAIRE

La Société éducative de l'Île-du-Prince-Édouard continue de faire évoluer et d'améliorer les services aux adultes de la communauté francophone. Pendant la période de 2005-2006 et 2006-2007, elle a mené des campagnes d'information afin de faire connaître la Société éducative ainsi que sa programmation. Elle a également entrepris des démarches auprès des hauts fonctionnaires du ministère de l'Éducation afin que la province reconnaisse la Société éducative comme institution de formation postsecondaire publique et qu'elle puisse ainsi obtenir un statut public de collège communautaire francophone. De plus, la Société éducative a recruté des étudiantes et étudiants auprès des écoles secondaires de la province (et ailleurs) et a créé des partenariats avec différents réseaux (p. ex., santé, éducation) et d'autres institutions et organismes intéressés. Afin d'offrir une plus grande variété d'options en formation, elle a développé des alliances inter-institutions collégiales/universitaires.

Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution de l'Île-du-Prince-Édouard	Contribution fédérale	Contribution de l'Île-du-Prince-Édouard
Fonds réguliers	733 500 \$	733 500 \$	733 500 \$	733 500 \$
Fonds additionnels	746 614 \$	319 977 \$	830 700 \$	447 300 \$
TOTAL	1 480 114 \$	1 053 477 \$	1 564 200 \$	1 180 800 \$

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

DE LA MATERNELLE À LA 12^E ANNÉE

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Plus de 400 enseignantes et enseignants en français d'immersion et en français de base reçoivent de la formation dans divers domaines. Premièrement, les formations sont centrées sur les domaines liés aux programmes d'études, plus spécifiquement, les mathématiques au primaire, les sciences au secondaire et la littératie. La province a subventionné les commissions scolaires de langue anglaise afin qu'elles puissent livrer un programme de français intensif. Les enseignantes et enseignants de ces programmes ont reçu de la formation et de l'appui afin d'offrir ce programme aux élèves de la 6^e année.

Deuxièmement, le projet en littératie prend de l'ampleur et continue de desservir les deux clientèles de l'immersion française (environ 60 p. 100) et du français langue maternelle (40 p. 100). L'objectif du projet est d'améliorer le rendement de tous les élèves de la maternelle à la 12^e année. Les écoles élémentaires ont développé des plans d'action et d'amélioration par rapport à la littératie chez les jeunes. Les membres du personnel du secondaire de premier cycle commencent la formation et préparent leur plan. Ces plans varient mais peuvent, par exemple, prévoir offrir au personnel de la formation sur place portant sur l'évaluation du rendement des élèves en lecture et élargir le répertoire de stratégies d'enseignement du personnel.

Troisièmement, une autre priorité est la formation des enseignantes et enseignants en intervention préventive en lecture et écriture. Ce programme vise les élèves qui ont le plus de difficultés en littératie, donc les 15 à 20 p. 100 au bas de l'échelle. Le programme exige que nous offrions une formation très intense aux enseignantes et enseignants en raison d'un jour toutes les deux semaines. De 2005 à 2007, une enseignante a été formée et est maintenant certifiée pour former les enseignantes et enseignants à travers la province. Les enseignantes et enseignants de la province seront maintenant formés sur place pour offrir ce service aux élèves francophones de la province.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

La province de l'Île-du-Prince-Édouard est toujours consciente des efforts qu'elle doit faire afin d'augmenter le nombre d'élèves dans les programmes de langue seconde. À cet effet, la Commission scolaire de l'Est

continue d'élargir son programme d'immersion continue en ajoutant des classes de 3^e et 4^e année. La province a subventionné les enseignantes et enseignants et l'achat de ressources pour livrer une éducation de qualité à ces élèves.

Élaboration et qualité des programmes

La Division des programmes en français continue toujours à élaborer et réviser ses programmes d'études. En 2005-2006, les conseillères et conseillers pédagogiques ont fait la révision des programmes de français de la 1^{re} à la 6^e année, de mathématiques de la 1^{re} et 2^e année, de mathématiques de la 7^e à la 9^e année et des sciences humaines de la 6^e année.

Depuis plusieurs années, la recherche démontre que les élèves doivent être initiés aux arts, car c'est un moyen d'accroître l'estime, la communication et le rendement des élèves. Les enseignantes et enseignants, les artistes et les élèves collaborent afin que ceux-ci puissent acquérir de nouvelles connaissances et réaliser des projets liés aux résultats d'apprentissage. En milieu minoritaire, on doit faire avancer davantage le dossier des arts et de la culture afin que les élèves vivent des expériences enrichissantes. En 2005-2006 et 2006-2007, la province a lancé le programme *GénieArts* où l'élève apprend par les arts. Ce programme est axé sur l'intégration des arts au programme d'études régulier à travers les différentes matières. D'ailleurs, le dossier de la culture prend de l'ampleur et le ministère a affecté une conseillère pédagogique à ce dossier.

NIVEAU POSTSECONDAIRE

Le programme du baccalauréat en éducation avec spécialisation de l'enseignement en immersion française est offert depuis septembre 2004. Les programmes des facultés de l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Université de Moncton étaient très différents et plusieurs compromis ont été faits par les deux partenaires, en vue de répondre aux besoins des programmes d'immersion. Le développement des cours se poursuit afin d'apporter des ajustements pour mieux satisfaire les futurs enseignants et enseignantes des différents cycles (primaire, élémentaire, secondaire de premier cycle et secondaire de deuxième cycle). L'Université de Moncton a aussi besoin d'embaucher du personnel afin d'offrir ces nouveaux cours et assurer la supervision des stages. À cet effet, l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard (UPEI) offre actuellement un programme de maîtrise en éducation. Les enseignantes et enseignants de ce programme peuvent faire des recherches en immersion et être accompagnés par des professeurs spécialistes dans le domaine.

<i>Investissement total en enseignement de la langue seconde</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de l'Île-du-Prince-Édouard</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de l'Île-du-Prince-Édouard</i>
Fonds réguliers	489 000 \$	489 000 \$	489 000 \$	489 000 \$
Fonds additionnels	489 034 \$	213 443 \$	554 258 \$	298 447 \$
TOTAL	978 034 \$	702 443 \$	1 043 258 \$	787 447 \$



Manitoba

Le document qui suit présente brièvement certains des résultats atteints en 2005-2006 et 2006-2007 en ce qui a trait au plan d'action établi par le Manitoba dans le cadre des ententes bilatérales signées avec le gouvernement du Canada dans les domaines de l'enseignement dans la langue de la minorité et de l'enseignement de la langue seconde.

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

L'enrichissement du milieu d'apprentissage des élèves de la minorité linguistique est important et nécessaire à leur réussite. Pour atteindre ce but, on appuie les enseignantes et enseignants francophones du Manitoba en offrant des moyens permettant de rendre leurs méthodes d'enseignement à la fois diversifiées, captivantes et modernes. En 2005-2006 et en 2006-2007, des sessions de perfectionnement aux enseignantes et enseignants ont été offertes pour permettre à ces derniers de mettre à niveau leurs connaissances. Par exemple, en 2005-2006, 10 sessions de formation ont été offertes en français langue première aux niveaux de la 2^e à la 4^e année et 11 sessions en mathématiques ont été offertes aux enseignantes et enseignants de la maternelle à la 4^e année. En 2006-2007, en plus des secteurs de français langue première et des mathématiques, quatre sessions

de formation professionnelles ont été offertes dans le domaine des sciences humaines et trois sessions dans le domaine des sciences de la nature. Au cours de ces deux années, les domaines suivants ont aussi été touchés : technologies de l'information et de la communication, vie et carrière, éducation physique et éducation à la santé.

Au cours des années scolaires 2005-2006 et 2006-2007, plus de 870 enseignantes et enseignants se sont inscrits à des ateliers de formation offerts dans ces divers domaines. De façon générale, les enseignantes et enseignants démontrent un haut degré de satisfaction en rapport avec les ateliers de formation offerts. Particulièrement, les enseignantes et enseignants apprécient les séances d'information qui présentent un juste équilibre entre les fondements théoriques reliés à chacune des disciplines scolaires et l'exploitation des stratégies d'interventions pratiques à mettre en œuvre en salle de classe. Il faut aussi noter que les participantes et participants apprécient les ateliers qui traitent en profondeur d'une discipline particulière à un niveau spécifique plutôt que des ateliers qui présentent un survol général s'étendant sur plusieurs niveaux scolaires.

Dans le secteur postsecondaire, en 2005-2006, 38 enseignantes et enseignants se sont vu accorder des bourses en vue de suivre des cours à unité au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) ainsi que des cours d'été offerts dans des établissements de langue française situés à l'extérieur de la province. En 2006-2007, ce nombre s'élevait à 24 enseignantes et enseignants.

En 2005-2006, la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), en partenariat avec la Faculté d'éducation du CUSB, a développé un programme et des stratégies de recrutement pour inciter les finissantes et finissants des écoles françaises qui s'intéressent à une carrière en éducation à s'inscrire au CUSB. Vingt finissantes et finissants, stagiaires, leurs enseignantes et enseignants coopérants et les directions d'écoles ont participé à deux journées d'orientation dans le but de fournir de l'information et de faire du recrutement. Aussi, la DSFM a créé un programme de formation continue et de rétention à l'intention des enseignantes et enseignants de français langue maternelle (FLM). En outre, les programmes de formation continue suivants ont été mis à la disposition des enseignantes et enseignants en 2005-2006 : le *Programme Innovation Changement* visant les enseignantes et enseignants de la 5^e à la 8^e année. Dix sessions d'une journée ont été offertes à 50 enseignantes et enseignants. Le domaine de la santé dans les écoles a aussi été abordé avec la participation de 17 enseignantes et enseignants. D'autres domaines évoqués étaient les premiers soins et le secourisme avec 25 participantes et participants. Une vingtaine de journées ont été consacrées à des sessions de développement professionnel auxquelles 20 à 75 participantes et participants (orthopédagogues, conseillères et conseillers et directions d'école) ont assisté.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Accroître le nombre d'élèves dans les écoles de la langue de la minorité et maintenir l'effectif scolaire sont des domaines d'intervention prioritaires pour le Manitoba. En 2005-2006, la DSFM a entamé le renouvellement et la restructuration du programme de francisation (Phase d'accueil) ayant comme point d'appui l'intervention des parents. Au cours de cette période, 1004 élèves étaient inscrits au programme de francisation (Phase d'accueil). Afin de mieux encadrer la programmation offerte en francisation, la DSFM a organisé des présentations auxquelles participaient 220 parents en provenance de 22 écoles. Ces présentations ont abordé divers thèmes, dont :

- le rôle des membres de l'équipe, soit l'enseignante ou enseignant responsable de la phase d'accueil et les auxiliaires;
- l'identification des enfants quant à leurs compétences linguistiques;
- les outils d'évaluation;
- le continuum des progrès;
- les stades de développement.

Ainsi, les inscriptions à la DSFM sont passées de 4495 élèves en 2004-2005 à 4585 élèves en 2005-2006 et à 4685 en 2006-2007. Afin de mieux répondre aux besoins de divers types d'élèves, la DSFM a fait des efforts considérables pour augmenter l'accès à des programmes d'études technologiques et spécialisées. En 2005-2006 et 2006-2007, les programmes d'études spécialisées et professionnelles technologiques suivants étaient disponibles : soins de santé, tourisme, arts plastiques, TEC-crétions, programme modulaire, religion, programme alternatif, baccalauréat international et médias pédagogiques. D'autre part, le concours « Science qu'on court » a connu un grand succès parmi les élèves de 5^e et de 6^e année. Quatorze communautés francophones ont pu offrir des programmes d'études technologiques et spécialisées.

Au niveau postsecondaire, en 2006-2007, le CUSB a élaboré et mis en œuvre un plan stratégique de recrutement pour inciter les étudiantes et étudiants universitaires inscrits au CUSB, à l'Université du Manitoba et à l'Université de Winnipeg, à poursuivre une carrière en enseignement en milieu de langue de la minorité. Au programme de baccalauréat en éducation, on retrouvait 47 étudiantes et étudiants en 1^{re} année, 49 étudiantes et étudiants en 2^e année et 54 étudiantes et étudiants au programme de la maîtrise.

Élaboration et qualité des programmes

Les efforts du Manitoba attribués à l'élaboration, l'accessibilité et la promotion de programmes d'études de qualité de la maternelle à la 12^e année sont louables. Au cours de la période 2005-2006 et 2006-2007, le Manitoba développait des programmes d'études dans diverses disciplines. Le développement de programmes d'études en éducation artistique de la maternelle à la 12^e année s'est poursuivi. Des ébauches de cadres de résultats d'apprentissage en jeune enfance pour les arts visuels, l'art dramatique, la danse et l'éducation musicale ont été rendues disponibles. En français langue première, la participation à l'élaboration de la trousse du projet pancanadien *Communication orale* s'est poursuivie. Un programme d'études pour un cours optionnel en 12^e année sur les littératures francophones et un autre pour un cours homologue sur la communication médiatique, formation en communication orale (M à 12^e année), ont été distribués au milieu scolaire.

Au niveau du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, le Cadre commun de résultats d'apprentissage en mathématiques M à 8 a été finalisé en juin 2006; le travail de révision du Cadre commun de résultats d'apprentissage en mathématiques 9 à 12 s'est poursuivi. En sciences de la nature, depuis le lancement du Cadre pancanadien de résultats d'apprentissage en sciences

de la nature, l'ensemble de la programmation a été révisé aux niveaux de la maternelle à la 10^e année. De plus, les travaux d'élaboration des cours Physique 40S, Biologie 30S et 40S ainsi que Chimie 30S et 40S se sont poursuivis. Des ébauches de tous les documents, sauf Chimie 40S, sont maintenant disponibles sur Internet et nous travaillons sur les versions finales des documents. En éducation physique et éducation à la santé, le processus d'élaboration des documents de mise en œuvre aux niveaux 11^e et 12^e s'est poursuivi. En sciences humaines, le travail d'élaboration a été complété en 7^e et 8^e année et se poursuit en 11^e année. Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), le développement d'un continuum de compétences dans le domaine des TIC a été complété. Le développement d'un cadre de résultats d'apprentissage des TIC au secondaire a aussi été complété.

Au niveau des ressources éducatives, plusieurs outils pédagogiques ont été développés, particulièrement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Afin de favoriser la construction culturelle et identitaire des jeunes francophones du Manitoba, le document *Présence de Gabrielle Roy : un outil pédagogique*, document d'appui à l'enseignement en langue de la minorité, a été développé et distribué. Ce document a été développé en collaboration avec la Maison Gabrielle-Roy pour souligner le centenaire de la demeure de l'écrivaine.

La DSFM a poursuivi ses efforts dans le domaine de la programmation en agrandissant l'accès aux cours offerts à distance. En 2006-2007, 22 communautés étaient desservies par un système de communication interactif et les six cours suivants étaient offerts à distance : Espagnol 20G (26 élèves); Espagnol 30S (sept élèves); Astronomie (quatre élèves); Physique 30S (huit élèves); Action-média (10 élèves); Sportons un plan/entraînement (huit élèves). Soixante dix-sept élèves dans sept communautés se sont inscrits à des cours à distance.

Au niveau postsecondaire et dans le but d'offrir des pistes d'avancement à ses finissantes et finissants, en 2005-2006, l'École technique et professionnelle (ETP) a établi des liens et des partenariats avec d'autres établissements dans le secteur de l'éducation. En 2005-2006, le CUSB a renouvelé un protocole d'entente avec l'Université d'Ottawa en vertu duquel l'ETP offre un diplôme en Sciences infirmières sur trois ans d'études. Ce protocole permet à ces diplômées et diplômés de s'inscrire à une quatrième année d'études financée par le Consortium national de formation en santé, ce qui leur permet d'obtenir un baccalauréat en Sciences infirmières de l'Université d'Ottawa. Pour la première fois, en janvier 2006, l'ETP a offert deux cours du programme

« Webmestre-multimédia » par Internet, dans le cadre d'un partenariat avec le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et La Cité collégiale. En outre, l'ETP maintient des relations privilégiées et collaboratives avec un nombre important d'organismes dont, entre autres, la DSFM, Red River College (collège Red River), la Fédération provinciale des comités de parents et le Réseau de cégeps et des collèges francophones du Canada.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

Les subventions aux autorités scolaires cherchent à combler le coût différentiel entre la prestation d'un programme d'enseignement du français dans la langue de la minorité (FLM) et celui d'un programme comparable dans la langue de la majorité. Les facteurs qui contribuent à ce coût différentiel comprennent, sans y être limités, le coût d'achat du matériel pédagogique, des activités et programmes culturels, du transport des élèves et le coût des petites classes.

Les inscriptions de la DSFM ont connu une augmentation en 2005-2006 passant de 4495 élèves équivalent temps plein en 2004-2005 à 4585 en 2005-2006 et à 4685 en 2006-2007.

En 2005-2006, la commission scolaire a adopté un plan stratégique qui sert de carte de route pour diriger ses actions, conjuguées avec celles des parents, de son personnel et de toute la communauté, autour d'une vision commune. Le plan stratégique a comme grands objectifs :

- assurer l'excellence et la réussite scolaire de ses élèves en mettant un accent particulier sur l'élargissement de l'offre de cours dans les petites écoles ainsi que la construction identitaire francophone des élèves;
- solidifier l'engagement et l'appartenance des parents et des élèves en tenant compte de la diversité grandissante de sa clientèle;
- solidifier l'engagement et l'appartenance des communautés et des partenaires de manière à répondre le mieux possible à l'ensemble des besoins.

Plus de 700 personnes ont participé aux consultations menées par l'expert-conseil chargé de l'élaboration du plan d'action de la DSFM. Le niveau élevé de participation démontre certes un grand intérêt et une grande volonté de la part de la communauté d'ayants droit de réaliser une vision et une mission communes.

Dans l'optique d'augmenter l'accès à une plus grande variété de cours, la DSFM a augmenté les possibilités d'études professionnelles et technologiques. En 2005-2006, 230 élèves ont suivi des cours dans ce domaine. En outre, 67 élèves ont suivi des cours à distance dans six différentes matières en 2005-2006 et 55 en 2006-2007.

La DSFM a aussi poursuivi ses efforts en 2006-2007 dans le domaine de la formation des adultes dans les communautés qu'elle dessert. Neuf communautés avaient

alors accès à une formation et une programmation communautaires en français là où les parents avaient la possibilité de suivre des cours en français. Des parents de foyers exogames ont aussi participé à des programmes de formation à leur intention.

Au niveau postsecondaire, le CUSB a élaboré et mis en œuvre un plan d'action visant à rehausser les appuis offerts à la recherche. L'intention était ici de développer une plus grande capacité de recherche apte à identifier les besoins en éducation de la communauté francophone minoritaire et les moyens les plus efficaces pour y répondre. Pendant l'année 2006-2007, huit demandes de subvention furent déposées.

Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution du Manitoba	Contribution fédérale	Contribution du Manitoba
Fonds réguliers	3 541 617 \$	5 137 490 \$	3 538 500 \$	5 237 093 \$
Fonds additionnels	3 486 072 \$	3 489 634 \$	3 784 492 \$	3 784 665 \$
TOTAL	7 027 689 \$	8 627 124 \$	7 322 992 \$	9 021 758 \$

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

La compétence linguistique et pédagogique des enseignantes et enseignants de la langue seconde est un facteur important. Les enseignantes et enseignants de français langue seconde au Manitoba ont pu bénéficier de subventions leur offrant des occasions de perfectionner leur compétence en français et en enseignement de la langue seconde. En 2005-2006 et en 2006-2007, des ateliers ont été offerts aux enseignantes et enseignants afin de leur donner une meilleure maîtrise du contenu des nouveaux programmes d'études. Par exemple, en 2005-2006, 14 ateliers ont été offerts sur l'enseignement du français de base et sept ateliers sur l'enseignement des mathématiques aux niveaux M à 12. En 2006-2007, 11 ateliers ont été offerts sur l'enseignement du français langue seconde – immersion aux niveaux M à 12 et quatre ateliers en sciences humaines. Plusieurs autres

ateliers ont été offerts au cours de ces deux années, comme en éducation physique et éducation à la santé, en sciences de la nature et dans le domaine vie et carrière.

Pour appuyer les programmes d'études et la section de l'évaluation, la Direction des ressources éducatives françaises (DREF), qui dessert les enseignantes et enseignants œuvrant au sein du Programme d'immersion française et les enseignantes et enseignants donnant des cours de français de base, offre un service de reproduction de vidéos, de DVD et de disques compacts, en plus de produire des ressources dans les nouveaux médias qui ne sont pas disponibles sur le marché. En 2005-2006 et en 2006-2007, la DREF s'est vu accorder 52 662 demandes pour du matériel d'appui aux enseignantes et enseignants en immersion française et 17 323 aux écoles offrant des cours de français de base. La DREF a aussi offert 12 sessions de formation à plus de 560 éducatrices et éducateurs en immersion. En français de base, plus de 450 éducatrices et éducateurs ont bénéficié des 25 sessions d'orientation. Vingt-huit nouvelles productions en format DVD et 15 en format disque compact ont été ajoutées aux ressources disponibles dans

l'enseignement du Programme d'immersion française. Le système de bibliothèque informatisé indique que 38 p. 100 des ressources du centre ont été empruntées annuellement par la clientèle de français langue seconde (FLS) et d'immersion et 13 p. 100 par la clientèle de français de base.

Dans le secteur postsecondaire, 75 enseignantes et enseignants ont suivi, en 2005-2006, des cours de French Immersion For Teachers (immersion en français pour les enseignantes et enseignants) (FIT) au Collège universitaire de Saint-Boniface grâce au programme de bourses. En 2006-2007, ce nombre s'élevait à 95 enseignantes et enseignants.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

L'immersion française est offerte par le réseau scolaire du Manitoba depuis plus de 30 ans. Entre autres, certains défis exigent un engagement continu pour assurer la rétention et la croissance des inscriptions, qui s'affirment par le recrutement et la formation d'enseignantes et enseignants qualifiés, l'augmentation du nombre de cours et la disponibilité du matériel pour l'enseignement du français langue seconde (FLS). Les inscriptions aux programmes et aux cours de FLS sont passées de 17 599 élèves en 2005-2006 à 17 871 élèves en 2006-2007 pour les programmes d'immersion française et de 77 385 élèves en 2005-2006 à 75 545 élèves en 2006-2007 pour les cours de français de base enseignés dans les réseaux d'écoles publiques et d'écoles indépendantes du Manitoba.

Du côté postsecondaire, l'Université de Brandon a offert des cours de perfectionnement de français et de techniques d'enseignement. En 2005-2006, 21 étudiantes et étudiants en enseignement se sont inscrits à ces cours et 45 enseignantes et enseignants s'y sont aussi inscrits. Au niveau secondaire, 110 élèves de plus ont suivi un camp d'enrichissement du français fondé sur l'approche pédagogique « communicative expérientielle ». Le CUSB offre cinq programmes de jeunesse annuellement, tels que la *Semaine par Excellence*, le programme intensif d'enrichissement en français et *Tu Parles* (cours de français langue seconde pour les enfants de sept à 12 ans). Ces programmes visent à augmenter les inscriptions provenant des écoles d'immersion et des écoles anglophones offrant des cours de français de base. En tout, le CUSB a accueilli 95 nouvelles inscriptions des écoles d'immersion et des écoles anglophones offrant des cours de français de base en 2005-2006 et 87 nouvelles inscriptions en 2006-2007. Le CUSB offre plusieurs activités culturelles et sportives auxquelles, en 2006-2007, plus de 270 élèves ont participé en tant que comédiens, techniciens, bénévoles, artisans et artistes et 266 ont participé aux activités sportives.

Dans le but de revitaliser le français dans la province et dans le cadre des ententes bilatérales signées avec le gouvernement du Canada, le Manitoba profite du financement fourni par le plan d'action relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde, de 2005-2006 à 2008-2009. Par exemple, l'association Canadian Parents for French (parents canadiens en faveur du français) en partenariat avec l'Association manitobaine des professeurs de français (AMPF), ainsi que l'Association manitobaine des directrices et directeurs d'immersion française (AMDI), facilitent le projet French For Life (le français pour la vie) qui existe pour consolider et améliorer la qualité des programmes de langue seconde existants et pour augmenter la proportion des diplômés au niveau secondaire qui ont une connaissance de leur deuxième langue. Ce projet sert à promouvoir l'éducation du français langue seconde et vise à accroître les bénéfices de l'immersion française et du français de base. Le projet French For Life (le français pour la vie) cible l'importance de maintenir, d'améliorer et d'augmenter l'apprentissage du français langue seconde au Manitoba. Le projet répond au besoin d'augmenter la visibilité des programmes de français langue seconde, de fournir aux enseignantes et enseignants les outils nécessaires pour offrir des programmes de français langue seconde qui sont efficaces, suscitent l'intérêt et encouragent les étudiantes et étudiants à continuer leurs études en français au niveau postsecondaire. Plusieurs autres projets approuvés par les organismes, les écoles scolaires publiques, les écoles indépendantes et le Collège universitaire de Saint-Boniface servent à revitaliser le français langue seconde.

Élaboration et qualité des programmes

Le Manitoba offre un appui significatif et continu aux divisions scolaires, afin que celles-ci puissent mettre à la disposition des élèves des programmes de langue seconde de qualité. En 2005-2006, le Manitoba développait des programmes d'études dans les disciplines d'éducation artistique, mathématiques, sciences de la nature, éducation physique et éducation à la santé, sciences humaines, technologies de l'information et de la communication ainsi que l'espagnol et le français de base. En 2006-2007, on y ajoute le français langue seconde et le français d'immersion. L'élaboration et la mise à jour de ces programmes assurent que les élèves des écoles du Manitoba ont accès à des programmes à jour de haute qualité.

De façon continue, le Manitoba élabore et met à jour des sites de matières scolaires, incluant des sites interactifs qui fournissent des renseignements spécifiques aux différents domaines d'études. En plus, le Manitoba offre un système d'abonnement aux mises à jour des

publications Internet du ministère. Les parents peuvent obtenir des rapports sur l'enseignement de diverses matières ainsi qu'une liste qui indique les inscriptions aux écoles et universités francophones.

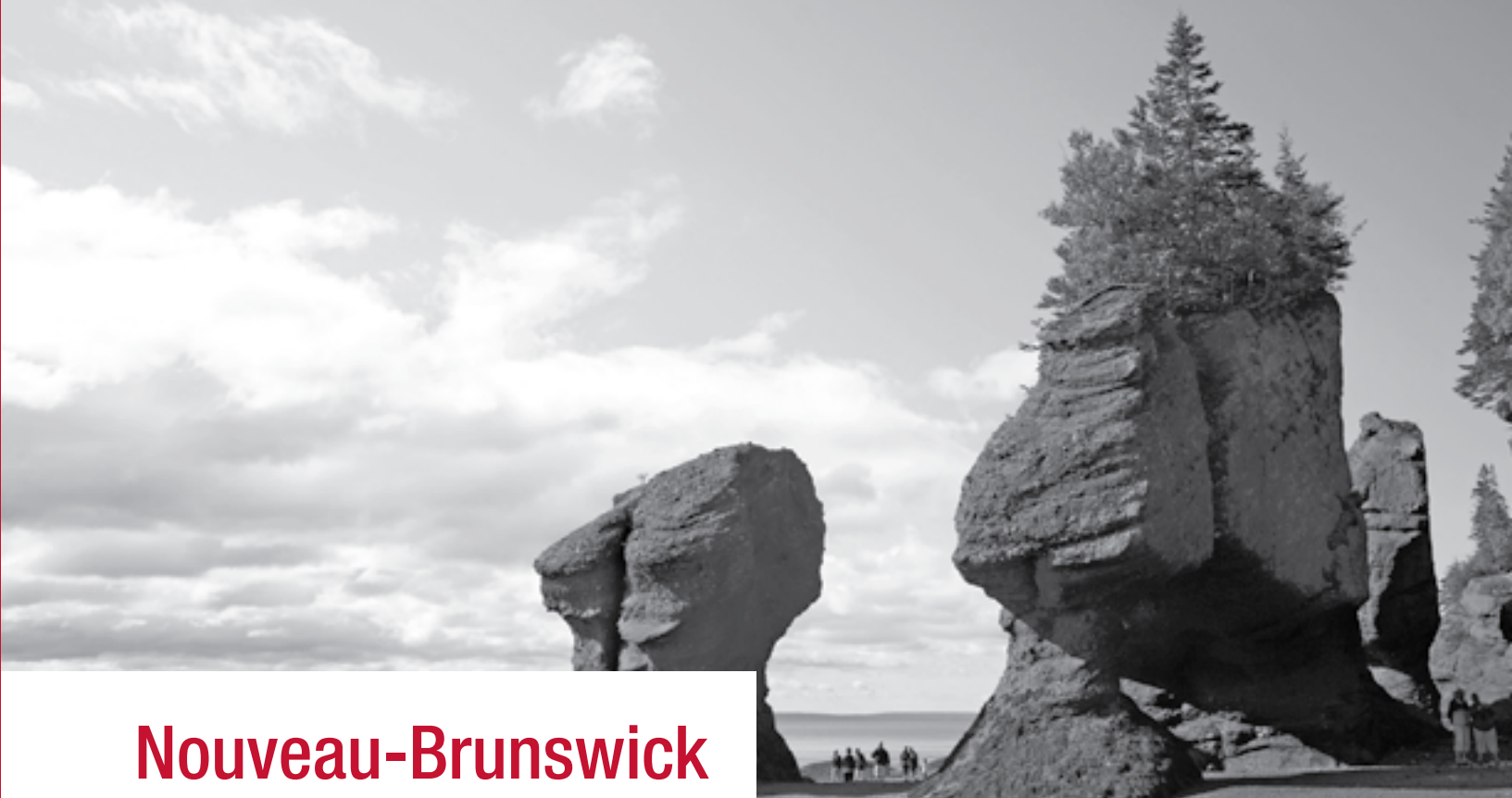
Les efforts du Manitoba dans cette catégorie favorisent l'élaboration, l'accessibilité et la promotion de programmes d'études de qualité de la maternelle à la 12^e année. Au cours de la période 2005-2006 et 2006-2007, le Manitoba développait des programmes d'études dans diverses disciplines. Le développement de programmes d'études en éducation artistique de la maternelle à la 12^e année s'est poursuivi. Des ébauches de cadres de résultats d'apprentissage durant la jeune enfance pour les arts visuels, l'art dramatique, la danse et l'éducation musicale ont été rendues disponibles.

Au niveau du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens, le Cadre commun de résultats d'apprentissage en mathématiques M à 8 a été finalisé en juin 2006; le travail de révision du Cadre commun de résultats d'apprentissage en mathématiques 9 à 12 s'est poursuivi. En sciences de la nature, depuis le lancement du Cadre pancanadien de résultats d'apprentissage en sciences de la nature, l'ensemble de la programmation a été révisé

aux niveaux de la maternelle à la 10^e année. De plus, les travaux d'élaboration des cours Physique 40S, Biologie 30S et 40S ainsi que Chimie 30S et 40S se sont poursuivis. Des ébauches de tous les documents, sauf Chimie 40S, sont maintenant disponibles sur Internet et nous travaillons sur les versions finales des documents. En éducation physique et éducation à la santé, le processus d'élaboration des documents de mise en œuvre aux niveaux 11^e et 12^e s'est poursuivi. En sciences humaines, le travail d'élaboration a été complété en 7^e et 8^e année et se poursuit en 11^e année. Dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), le développement d'un continuum de compétences dans le domaine des TIC a été complété. Le développement d'un cadre de résultats d'apprentissage des TIC au secondaire a aussi été complété.

Au niveau des ressources éducatives, plusieurs outils pédagogiques ont été développés, particulièrement dans le domaine des technologies de l'information et de la communication.

<i>Investissement total en enseignement de la langue seconde</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Manitoba</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Manitoba</i>
Fonds réguliers	3 795 883 \$	6 481 546 \$	3 799 000 \$	6 653 800 \$
Fonds additionnels	896 500 \$	980 580 \$	1 059 000 \$	1 386 905 \$
TOTAL	4 692 383 \$	7 462 126 \$	4 858 000 \$	8 040 705 \$



Nouveau-Brunswick

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Afin d'enrichir le milieu d'apprentissage des élèves de la minorité linguistique, on offre aux enseignantes et enseignants francophones du Nouveau-Brunswick des moyens de diversifier leurs méthodes pédagogiques et de moderniser leur enseignement. Depuis 2004, la province du Nouveau-Brunswick s'est donné comme objectif principal d'augmenter les résultats des élèves et de mettre en place les services nécessaires pour que tous les élèves puissent réussir à l'école.

Cette importante ambition d'améliorer la qualité des apprentissages est appuyée par un ensemble d'activités de perfectionnement pédagogique pour les divers intervenants et intervenantes du système. En 2005-2006 et 2006-2007, la priorité a été donnée à des champs spécifiques de formation : littératie, didactique des mathématiques, didactique des sciences, nouveaux programmes d'études et francisation. À cet égard, plus de 500 enseignantes et enseignants de la 3^e à la 6^e année ont participé à une formation en littératie. Le travail se poursuit pour améliorer la qualité des interventions auprès des élèves qui éprouvent des difficultés en lecture. On note d'ailleurs une différence significative dans les résultats obtenus entre les années scolaires 2004-2005 et 2006-2007. En ce qui concerne la lecture, les résultats suivants, représentant le pourcentage des élèves qui ont atteint le niveau attendu ou supérieur, ont été obtenus :

Résultats en lecture à haute voix		Résultats en lecture silencieuse	
2004-2005	51 %	2004-2005	60 %
2005-2006	58 %	2005-2006	63 %
2006-2007	63 %	2006-2007	70 %

L'ensemble des enseignantes et enseignants de mathématiques et de sciences de la 6^e à la 8^e année ont reçu sept jours de perfectionnement reliés à la didactique respective de ces disciplines. Bien entendu, des formations ont été offertes pour appuyer la mise en œuvre des programmes d'études dans le domaine du français, des arts, de l'anglais langue seconde, des sciences, des mathématiques, des sciences humaines, de la formation personnelle et sociale, des métiers et de l'éducation physique. Il est à noter qu'une plus grande partie de ce perfectionnement ciblait particulièrement les enseignantes et enseignants du secondaire puisque le développement des programmes coïncidait avec la réforme à ce niveau.

La province du Nouveau-Brunswick possède un réseau universitaire qui permet à la population néo-brunswickoise de poursuivre des études universitaires dans l'une ou l'autre des langues officielles. L'Université de Moncton, la seule université généraliste exclusivement de langue française à l'extérieur du Québec, offre une variété de programmes et de cours à la population acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick, par l'entremise de ses trois campus situés à Edmundston, Shippagan et Moncton. Des ressources additionnelles ont été investies dans le programme de formation en administration scolaire. On note une augmentation de 16 p. 100 des inscriptions à ce programme. Des ressources pour la formation dans le domaine de l'adaptation scolaire ont également été ajoutées. On note une augmentation de 30 p. 100 des inscriptions dans les divers programmes reliés à ce domaine. Le campus d'Edmundston a pris des mesures pour favoriser la pédagogie en milieu universitaire en développant une banque de ressources pédagogiques en ligne et en offrant des activités de perfectionnement et d'échange sur la question à leur personnel. Quinze ateliers ont été offerts à 225 participantes et participants.

Les collèges communautaires ont instauré un programme de formation pour leur personnel enseignant afin qu'il acquière les compétences de base nécessaires à l'utilisation des technologies éducatives.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Accroître le nombre d'élèves dans les écoles de la langue de la minorité, particulièrement en favorisant le maintien de l'effectif scolaire, est l'un des principaux objectifs du Nouveau-Brunswick en ce domaine. Les actions entreprises visent en grande partie à créer un foyer d'épanouissement culturel pour que chaque élève puisse construire son identité.

En 2005-2006 et 2006-2007, un ensemble d'actions sur les plans provincial et de district ont été posées afin d'assurer une présence importante de la culture francophone, acadienne et d'ailleurs dans les écoles de langue française. De nombreux spectacles et événements à caractère culturel ont été présentés à l'ensemble des élèves néo-brunswickois.

Depuis 2005, des animatrices et animateurs culturels travaillent dans un grand nombre d'écoles pour définir le profil culturel de celles-ci et les aider à définir leurs besoins. Les activités organisées se font dorénavant dans une perspective d'apprentissage pour lesquelles l'animation pédagogique prend un nouveau sens.

Grâce au programme *GénieArts*, les arts sont plus présents dans les salles de classe. Le programme offre aux jeunes la possibilité de travailler avec des artistes chevronnés à la réalisation de projets artistiques liés aux différentes matières du programme d'études. *GénieArts* favorise une meilleure appréciation de la culture et des arts, éveille la créativité des élèves et leur permet de faire la connaissance d'artistes de leur milieu. Plus de 150 projets ont eu lieu entre septembre 2005 et juin 2007.

La *Semaine du patrimoine* et la *Semaine provinciale de la fierté française* continuent d'occuper une grande place dans toutes les écoles de la minorité au Nouveau-Brunswick. Les élèves participent à ces moments importants au cours desquels la culture et la langue sont au premier plan.

L'Université de Moncton offre plusieurs programmes de bourse pour améliorer l'accès à tous les cycles de la formation postsecondaire en français. À cet égard, un total de 660 bourses furent remises en 2005-2006. De plus, près de 2000 inscriptions furent comptabilisées en relation avec cette mesure.

Dans le but d'accroître leurs effectifs et l'accès aux études postsecondaires, les collèges communautaires ont développé et mis en œuvre une stratégie de promotion de leurs programmes, implanté un service d'animation de la vie étudiante sur leurs campus et offert un programme d'appui à la formation en français.

Élaboration et qualité des programmes

Afin de favoriser la réussite de tous les élèves, le ministère de l'Éducation s'est engagé à offrir des programmes additionnels qui permettent aux écoles de tenir compte des particularités de leur milieu. En effet, la diversité de l'environnement social et linguistique dans la province requiert que des services et des programmes qui tiennent compte du contexte soient offerts.

Le niveau de préparation des enfants à la maternelle varie grandement d'un enfant à l'autre. Reconnaissant que le développement de l'enfant au cours des années précédant l'entrée à la maternelle est critique, un programme de littératie familiale a été développé pour appuyer les parents et l'enfant. Cinq nouvelles conseillères en intervention préscolaire œuvrent dans les districts pour aider les familles dont les enfants sont à risque au cours de l'année qui précède l'entrée à la maternelle. Ce programme vise à donner aux parents les outils nécessaires afin qu'ils puissent stimuler le développement de leur enfant. Il est également de la responsabilité de l'école d'accueillir avec les services nécessaires les enfants de parents ayant droits qui parlent peu ou pas le français. Un peu plus de 500 élèves ont reçu des services de francisation en 2005-2006. Ce nombre est passé à près de 700 en 2006-2007.

Au Nouveau-Brunswick, les cours en ligne permettent aux écoles rurales d'offrir un éventail de cours au choix de la 10^e à la 12^e année. Plus de 1400 élèves francophones ont suivi un ou plusieurs des 21 cours offerts en ligne.

Au cours des années 2005-2006 et 2006-2007, l'Université de Moncton s'est dotée d'un ensemble de stratégies afin d'appuyer la formation en français, de renforcer l'accès aux études et de consolider ses infrastructures en recherche. Celles-ci ont eu beaucoup de succès comme le démontrent les données recueillies quant au nombre d'inscriptions, d'activités, de productions scientifiques et de publications.

Les collèges communautaires ont accompli une bonne partie du développement des éléments à mettre en place afin que leur clientèle puisse suivre à temps partiel des programmes de formation dans le secteur des techniques, des technologies et des métiers. De nouveaux programmes sont maintenant établis et permettent à cette institution d'offrir un éventail encore plus complet de cours.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

Une des plus importantes caractéristiques du système scolaire néo-brunswickois est ce qu'on appelle la dualité. Cela signifie que chaque communauté linguistique officielle dispose de sa structure de gouverne et de son réseau d'écoles primaires et secondaires. Cette dualité s'applique également au ministère de l'Éducation. On y trouve donc deux secteurs linguistiques parallèles, dotés chacun d'un sous-ministre. Chaque secteur linguistique est responsable d'élaborer ses programmes d'études et d'évaluation. En 2006-2007, au sein du secteur francophone, on comptait 99 écoles et 32 533 élèves.

Le secteur francophone amorçait, en septembre 2003, la mise en œuvre progressive du nouveau régime pédagogique basé sur deux semestres à cinq cours. Ce changement demandait une mise à jour de l'ensemble des programmes d'études de la 9^e à la 10^e année. Au cours des années scolaires 2005-2006 et 2006-2007, les écoles ont mis en œuvre les nouveaux programmes d'études pour l'ensemble des disciplines à l'exception du français qui viendrait plus tard. De plus, plusieurs cours au choix dans les domaines des métiers, des sciences, des mathématiques, des langues secondes et étrangères, des arts et des sciences humaines furent développés et mis en œuvre. Au primaire, on peut noter la mise en œuvre de programmes d'études en mathématiques, en anglais langue seconde, en formation personnelle et sociale et en éducation artistique.

En juillet 2007, le ministère de l'Éducation lance son nouveau livre, *Histoire des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick*. Produit par la maison d'édition La Grande Marée, ce manuel est utilisé en 3^e, 4^e et 5^e année. Par ailleurs, un projet de rédaction d'un recueil de pièces de théâtre acadiennes fut amorcé au cours de la même année. Plus de 200 pièces ont été répertoriées afin d'être évaluées. Il faut également souligner qu'un grand nombre de ressources furent achetées pour appuyer la mise en œuvre des nouveaux programmes d'études. Ceux-ci sont parfois adaptés pour répondre davantage aux besoins et à la réalité des jeunes néo-brunswickois.

Au cours de l'année 2005-2006, les collèges communautaires ont poursuivi l'implantation de leur nouvelle structure administrative fondée sur une seule institution collégiale francophone. Celle-ci vise à mieux répondre aux besoins en formation postsecondaire de la communauté francophone néo-brunswickoise. La mise en place de la direction des services administratifs est maintenant complétée.

Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution du Nouveau-Brunswick	Contribution fédérale	Contribution du Nouveau-Brunswick
Fonds réguliers	13 293 075 \$	99 381 776 \$	13 293 075 \$	99 447 937 \$
Fonds additionnels	2 978 390 \$	5 257 318 \$	3 050 790 \$	5 132 719 \$
TOTAL	16 271 465 \$	104 639 094 \$	16 343 865 \$	104 580 656 \$

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Formation et perfectionnement du personnel enseignant

Pour que l'enseignement de la langue seconde soit fructueux, il est essentiel que le personnel enseignant possède les compétences pédagogiques voulues et maîtrise la langue enseignée. Les enseignantes et enseignants du Nouveau-Brunswick qui souhaitent étudier plus à fond le français et la pédagogie ont accès à des bourses. En 2005-2006, un total de 40 enseignantes et enseignants ont reçu des bourses d'été pour participer à des programmes de français langue seconde; 39 enseignantes et enseignants ont reçu de telles bourses en 2006-2007. Dans les deux cas, les programmes étaient offerts à l'Université de Moncton, Shippagan et au Centre nautique de l'Istorlet, aux Îles-de-la-Madeleine.

De plus, des fonds ont été versés directement aux districts scolaires pour financer la mise à niveau, chez les enseignantes et enseignants, de leur français et de leurs compétences en enseignement de la langue seconde. L'ensemble des neuf districts scolaires a offert de tels ateliers. Les années scolaires 2005-2006 et 2006-2007 correspondent à la troisième et à la quatrième année de la mise en œuvre d'un programme pilote de français intensif en 4^e et 5^e année. Il y avait 23 classes de français intensif en 2005-2006 et 44 en 2006-2007; tous les enseignants et enseignantes de ces classes ont reçu une formation sur la pédagogie propre au programme. Le personnel administratif des écoles participant au projet pilote a lui aussi, à l'instar des spécialistes de l'apprentissage du français langue seconde de chacun des neuf districts scolaires, reçu une formation spéciale pour mieux observer le personnel enseignant. À la fin du programme de français intensif, les élèves avaient le choix entre des programmes de français post-intensif

et des programmes d'immersion tardive en français. La formation du personnel enseignant des programmes de français post-intensif a été donnée en 2005-2006 et 2006-2007. En 2006-2007, 14 écoles offraient des programmes de français post-intensif.

Au printemps 2005, les enseignantes et enseignants du programme de français de base de la 1^{re} à la 4^e année ont reçu une formation en prévision de la mise en œuvre, en septembre 2005, du nouveau programme de français de base. Le personnel enseignant le français de base aux élèves du niveau intermédiaire (de la 6^e à la 8^e année) a été initié en septembre 2005 au nouveau programme de français de base. Dans certains districts scolaires, les enseignantes et enseignants de français de base ont pu participer à des séances sur la méthode intégrée accélérée, soit la méthodologie d'apprentissage du français du nouveau programme d'études.

Diverses possibilités de perfectionnement professionnel ont été offertes dans les matières du programme d'études, notamment les sciences humaines en 6^e, 7^e et 9^e année, la santé au niveau intermédiaire ainsi que les sciences de la nature au niveau intermédiaire et en 9^e et 10^e année. Le personnel enseignant et les spécialistes de l'apprentissage du français langue seconde ont reçu une formation sur la façon d'utiliser la *Trousse d'appréciation de rendement en lecture : Immersion française – Quatrième à la sixième année*, mise au point à l'intention du Canada atlantique pour mieux suivre les progrès des élèves.

La formation exhaustive du personnel enseignant en développement de la littératie, particulièrement au niveau primaire (de la 1^{re} à la 3^e année), s'est poursuivie. Elle favorise une approche équilibrée de la littératie, dans laquelle l'accent est mis sur la lecture partagée, la lecture guidée, l'écriture partagée et l'écriture autonome. Les nouveaux enseignants et enseignantes des programmes de français de base et d'immersion en français ont participé à un programme d'initiation dans lequel ils

étaient jumelés à un mentor connaissant à la fois la matière enseignée et le niveau scolaire.

Soutien et développement des élèves

Grâce à des activités socioculturelles, les élèves ont pu affermir leurs compétences langagières tout en se familiarisant avec leur environnement culturel. Une part des fonds accordés au Nouveau-Brunswick, en 2005-2006 et 2006-2007 dans le cadre du Protocole des langues officielles dans l'enseignement (PLOE), a été affectée aux districts scolaires pour qu'ils offrent aux élèves diverses expériences culturelles pour l'apprentissage du français : *Écrivains en milieu scolaire*, *Artistes en milieu scolaire* (arts, musique, danse ainsi que présentations et ateliers de théâtre), excursions scolaires dans des collectivités et des lieux historiques français, camps de plein air pour l'apprentissage expérientiel par l'immersion, concours oratoires, cours de cuisine française, etc. De plus, *Dialogue Nouveau-Brunswick* a coordonné un partenariat entre les élèves francophones et anglophones.

Le programme d'échange d'élèves de 10^e et 11^e année avec le Québec s'est poursuivi. Les élèves du Nouveau-Brunswick et du Québec ont été jumelés ensemble et ont passé trois mois dans la province des uns puis dans celle des autres. Au cours de l'année scolaire 2005-2006, 21 élèves néo-brunswickois ont participé à cet échange; en 2006-2007, ils étaient 17.

Pendant les années scolaires 2005-2006 et 2006-2007, le Nouveau-Brunswick a pris part aux programmes de moniteurs de langue *Accent* et *Odyssée* et au programme de bourses d'études *Explore* du gouvernement fédéral, administrés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

Un programme de bourses d'études était offert aux élèves des programmes de français de base et d'immersion en français (9^e et 10^e année) pour leur permettre de participer en juillet à un programme d'immersion de quatre semaines à l'Université de Moncton. En 2005-2006, 90 élèves y ont participé; en 2006-2007, ce nombre était de 94.

Élaboration et qualité des programmes

DE LA MATERNELLE À LA 12^E ANNÉE

Le Nouveau-Brunswick a poursuivi l'élaboration de programmes de français langue seconde. Un nouveau programme d'études a été ébauché pour favoriser l'immersion tardive en français. De plus, l'élaboration

du guide interprovincial des programmes de français intensif (5^e année) et des guides des programmes de français post intensif pour la 6^e et la 7^e année s'est poursuivie. Dans le cadre d'une étude sur la mise en œuvre d'un programme de français intensif de 4^e année dans l'un des districts scolaires, des modules d'enseignement ont été élaborés pour ce niveau. De nouveaux programmes d'immersion en français ont été introduits en 2005-2006 et 2006-2007 en sciences humaines pour les élèves de 6^e, 7^e et 9^e année et en éducation à la santé pour les élèves du niveau intermédiaire.

Les ressources textuelles des matières des classes d'immersion en français ont été achetées comme suit : en 2005-2006 pour les sciences humaines et les sciences de la nature, 1^{re} et 2^e année; en 2005-2006 pour les mathématiques, 3^e et 4^e année; en 2006-2007 pour les mathématiques, 5^e et 6^e année; en 2005-2006 pour les sciences humaines, 7^e année; en 2006-2007 pour les sciences humaines, 6^e année; et en 2005-2007 pour l'écriture, niveau primaire.

Outre l'élaboration des programmes, un soutien direct sous la forme de subventions a été prêté aux districts scolaires pour la mise en œuvre de nouvelles classes d'immersion en français. De nouvelles classes pilotes de français intensif et post-intensif ont été créées et dotées des ressources pédagogiques appuyant la mise en œuvre du programme.

Un soutien financier supplémentaire a été versé aux districts scolaires pour aider les élèves en difficulté du programme d'immersion précoce en français. Quelque 28 enseignantes et enseignants principaux en littératie ont été embauchés à l'échelle de la province pour intervenir auprès des élèves et montrer au personnel enseignant du programme d'immersion en français des stratégies pédagogiques efficaces.

Le ministère de l'Éducation évalue les progrès en lecture, écriture, mathématiques et sciences de la nature des élèves du programme d'immersion en français. De plus, il évalue l'expression orale chez les élèves des programmes de français de base et d'immersion en français. En 2005-2006 et 2006-2007, le rendement en lecture et écriture en français des élèves de 2^e année du programme d'immersion en français a été mesuré. Celui des élèves de 4^e année du même programme a été mesuré en 2006-2007, une année pilote. Les élèves de 5^e et 8^e année des programmes d'immersion en français ont également été évalués en mathématiques en 2005-2006 et 2006-2007. Une évaluation du rendement en sciences de la nature des élèves de 6^e année a été mise à l'essai en 2006-2007. Toujours en 2005-2006 et 2006-2007, les élèves de 10^e année du programme d'immersion en français ont été évalués en lecture et écriture.

En 2005-2006 et 2006-2007, le ministère de l'Éducation a évalué l'expression orale des élèves en fin de 12^e année. Ceux qui continuent à suivre des cours de français de base et d'immersion en français peuvent participer à ces entretiens, et pratiquement tous les élèves profitent de cette occasion. En 2005-2006, 1200 élèves ont participé aux entretiens; 1345 l'ont fait en 2006-2007. En 10^e année, un échantillon aléatoire (représentant environ 10 p. 100 des élèves) des programmes de français de base et d'immersion en français est invité à participer à des entretiens oraux. Ces entretiens sont menés tous les deux ans; 530 élèves de 10^e année ont ainsi été évalués en 2005-2006.

Les élèves qui ont participé au programme pilote de français intensif en 5^e année puis aux programmes de français post intensif en 6^e, 7^e et 8^e année ont été évalués de deux façons : ils ont participé à des entretiens visant à évaluer leur expression orale et ils ont rédigé un devoir écrit distinct. Ces deux types d'évaluation ont été administrés en 2005-2006 et 2006-2007.

NIVEAU POSTSECONDAIRE

L'Université du Nouveau-Brunswick (UNB) a entrepris diverses initiatives liées aux programmes de langues secondes et à la recherche connexe. Elle a par exemple conçu et déployé des cours en ligne, a revu la conception du site Web, y a ajouté de nouveaux éléments de manière à en améliorer le contenu et l'accessibilité pour les élèves-maîtres qui se destinent à l'enseignement du français et de l'anglais langues secondes, a contribué à la Collection de ressources pédagogiques en langues secondes pour les provinces de l'Atlantique, hébergée en permanence à la bibliothèque Harriet Irving (<<http://www.unbf.ca/L2/Resources/ASLERC.html>>), et a travaillé de concert avec divers comités et associations professionnels. Des ressources sur l'enseignement du français et de l'anglais langues secondes ont été publiées et des ateliers de perfectionnement professionnel ont été donnés aux enseignantes et enseignants de langue seconde. Ces activités, destinées à la fois aux enseignantes et enseignants en formation initiale et à ceux en formation en cours d'emploi, ont contribué à l'amélioration constante de l'enseignement du français et de l'anglais langues secondes. Une amélioration a été remarquée à plus d'un égard, notamment dans les programmes intensifs de français ou d'anglais, les ressources nouvelles et innovatrices en français de base et la pédagogie dans les programmes d'immersion au primaire.

L'Université du Nouveau-Brunswick a terminé les premiers travaux sur une base de données des pratiques exemplaires : des ressources multimédias ont été mises au point et diffusées; l'UNB, en partenariat avec des associations et comités professionnels, a mené une recherche contextuelle sur les pratiques exemplaires; et un important travail préliminaire a été réalisé pour passer à l'étape suivante du projet.

L'université a également terminé une recherche de suivi sur le français intensif, elle a mené une recherche contextuelle sur les attitudes, la motivation et les termes employés, puis elle a conçu et publié un sondage en vue de la collecte et de l'analyse des données. L'UNB a de plus contribué à des bourses pour les élèves-maîtres qui se destinent à l'enseignement du français et de l'anglais langues secondes et a remis deux bourses.

Pour promouvoir la recherche sur l'enseignement des langues secondes, l'Institut de recherche en langues secondes du Canada (<<http://www.unbf.ca/L2/>>) a conçu et lancé un projet de recherche active en milieu scolaire. Il a à cette fin embauché une professeure à temps plein, une associée en recherche, un gestionnaire de projets et une adjointe administrative à temps partiel. Il a ensuite recruté une étudiante de deuxième cycle à temps plein et a fait l'achat d'ordinateurs et de logiciels pertinents pour appuyer la conception de la recherche ainsi que la collecte et l'analyse des données. Les plans de recherche ont été établis et la mise en œuvre a débuté. Les résultats préliminaires ont été présentés à diverses conférences pancanadiennes et internationales. Des articles ont été publiés dans des revues spécialisées et des périodiques destinés au personnel enseignant.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

Des spécialistes sont en poste dans chacun des neuf districts scolaires pour soutenir, à l'échelle de la province, l'apprentissage du français langue seconde. Une spécialiste de l'apprentissage du français langue seconde a été détachée au ministère de l'Éducation en mai 2006 pour appuyer les programmes additionnels de français intensif et post-intensif.

Les programmes de français langue seconde du Nouveau-Brunswick englobent les programmes d'immersion précoce et tardive en français, les programmes de français de base et le programme pilote de français intensif. L'immersion précoce débute en 1^{re} année; l'immersion tardive, en 6^e année. En 2005-2006, environ 26 p. 100 de la population étudiante suivait des programmes d'immersion en français. En 2006-2007, cette proportion était d'environ 27 p. 100.

Tous les élèves du Nouveau-Brunswick qui ne sont pas inscrits à des programmes d'immersion en français suivent le programme de français de base de la 1^{re} à la 10^e année. En 2005-2006 et 2006-2007, il y a eu une augmentation du nombre d'écoles mettant à l'essai le programme pilote de français intensif de 5^e année et celui de français post-intensif en 6^e, 7^e et 8^e année. En 2005-2006, 15 écoles totalisant 23 classes ont participé au programme pilote de français intensif; l'année scolaire suivante, 34 écoles totalisant 44 classes ont participé à ce programme. Les équipes de recherche et de conception affectées au modèle de programme de français intensif ont également travaillé avec les spécialistes de l'apprentissage du français langue seconde pour appuyer la mise en œuvre de la nouvelle stratégie d'enseignement du français axée sur la littérature.

<i>Investissement total en enseignement de la langue seconde</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Nouveau-Brunswick</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Nouveau-Brunswick</i>
Fonds réguliers	4 221 925 \$	18 119 900 \$	4 221 925 \$	18 113 900 \$
Fonds additionnels	818 416 \$	665 547 \$	1 108 976 \$	654 247 \$
TOTAL	5 040 341 \$	18 785 447 \$	5 330 901 \$	18 768 147 \$



Nouvelle-Écosse

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Afin d'enrichir le milieu d'apprentissage des élèves de la minorité linguistique, on offre aux enseignantes et enseignants francophones de la Nouvelle-Écosse des moyens de diversifier leur démarche pédagogique et de moderniser leur enseignement. En 2005-2006 et 2006-2007, 75 enseignantes et enseignants francophones ont reçu des bourses qui leur ont permis de participer à des ateliers de formation et de parfaire leurs connaissances pédagogiques et linguistiques, particulièrement en ce qui concerne l'enseignement de matières spécialisées (p. ex., orthophonie, communication, littératie et habiletés d'écriture) ainsi que de prendre part à des sessions de perfectionnement professionnel durant l'année scolaire. Les bourses ont aussi amélioré l'accès, pour les enseignantes et enseignants, aux programmes d'éducation permanente ayant trait à l'enseignement des classes multiniveaux et à des groupes à années multiples. Les subventions accordées à la faculté d'éducation en 2005-2006 et 2006-2007 à l'Université Sainte-Anne ont appuyé la mise en place de ce programme d'études.

Ces possibilités d'éducation permanente et de perfectionnement professionnel contribuent au maintien des effectifs et garantissent un nombre adéquat

d'enseignantes et enseignants pour répondre aux besoins actuels des élèves de la minorité linguistique francophone. Pour répondre aux besoins anticipés du système, la Nouvelle-Écosse a mis en œuvre des stratégies destinées à promouvoir les professions relevant de l'enseignement. En partenariat avec la faculté d'éducation de l'Université Sainte-Anne, la Nouvelle-Écosse a établi un programme de recrutement à compter de 2005-2006 pour encourager les diplômées et diplômés du système francophone qui sont intéressés à faire carrière dans l'enseignement à s'inscrire dans cette faculté. De plus, des bourses supplémentaires ont été offertes en 2006-2007 aux bacheliers et bacheliers en éducation qui, une fois leurs études terminées, acceptaient de s'engager à enseigner le français pour un minimum de deux années consécutives au sein du Conseil scolaire acadien provincial.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Accroître le nombre d'élèves dans les écoles de la langue de la minorité, particulièrement en favorisant la transition du primaire au secondaire et le maintien de l'effectif scolaire, est l'objectif premier de la Nouvelle-Écosse dans ce domaine. En 2005-2006, des subventions ont permis la mise en œuvre d'un programme de maternelle de journées complètes dans toutes les écoles francophones. Par conséquent, les enfants sont prêts à intégrer le système scolaire francophone dès la 1^{re} année et ils disposent des occasions appropriées pour acquérir les compétences requises en français. Des subventions ont également permis d'offrir de l'aide linguistique

supplémentaire (sous forme d'orthophonie) aux élèves francophones qui ont des difficultés en français, de la 1^{re} à la 12^e année.

En outre, la Nouvelle-Écosse appuie les démarches visant à améliorer le maintien de l'effectif scolaire dans les écoles de la minorité francophone en finançant des activités d'enrichissement linguistique et de promotion de l'identité culturelle. Grâce à ce financement, le Conseil scolaire acadien provincial organise et appuie des activités culturelles régulières. En 2005-2006 et en 2006-2007, les élèves ont donc eu l'occasion de prendre part à de nombreux événements et activités socioculturels. De plus, la Nouvelle-Écosse contribue au programme pancanadien d'échange culturel, *Destination Clic*, administré par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC]. Ce programme permet aux étudiantes et étudiants francophones des communautés linguistiques minoritaires hors Québec d'améliorer la maîtrise de leur première langue. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

Au niveau postsecondaire, la Nouvelle-Écosse s'efforce d'améliorer l'accès des élèves à l'enseignement supérieur en français. En 2005-2006 et en 2006-2007, 80 bourses ont été allouées à des étudiantes et étudiants pour les aider à payer leurs droits de scolarité au niveau postsecondaire.

Élaboration et qualité des programmes

Les efforts de la province dans ce domaine favorisent l'élaboration, la promotion et l'offre de programmes d'études de qualité de la maternelle à la 12^e année. En 2005-2006 et 2006-2007, des subventions sont venues appuyer la production, la traduction et l'adaptation de ressources pédagogiques (manuels et logiciels) pour l'enseignement dans la langue de la minorité, ce qui a permis d'accroître la disponibilité d'outils nécessaires à la maîtrise des nouveaux programmes d'études en classe. À cette même époque, la Nouvelle-Écosse a appuyé les organismes qui produisent des ressources pédagogiques de qualité, comme des émissions radiophoniques et des documentaires éducatifs, pour renforcer l'enseignement et l'apprentissage en classe. Les subventions ont également permis de mettre en place un réseau d'éducation à distance et d'élaborer des ressources multimédias connexes. Un plus grand nombre de cours à distance sont donc maintenant offerts en français aux élèves inscrits dans de petites écoles ou vivant dans des régions géographiquement éloignées.

Au niveau postsecondaire, des subventions spéciales sont accordées pour maintenir la qualité et la diversité de l'enseignement dans la langue de la minorité francophone. En 2005-2006 et en 2006-2007, des apports financiers à l'Université Sainte-Anne ont permis d'accroître la gamme des cours et programmes offerts en français au niveau postsecondaire. Les subventions accordées à l'Université Sainte-Anne ont aussi permis d'enrichir la vie des étudiantes et étudiants en appuyant la création d'un milieu de vie francophone en résidence. En outre, la promotion des activités en français a bénéficié d'un financement.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

En 2005-2006 et 2006-2007, des subventions spéciales allouées aux organismes et aux établissements d'enseignement francophones ont contribué à préserver la qualité et la diversité de l'éducation dans la langue de la minorité en Nouvelle-Écosse et ont garanti que les élèves francophones aient accès à un enseignement de qualité comparable à celui dispensé dans la langue de la majorité au sein de la communauté anglophone. Afin de répondre aux besoins des élèves en difficulté d'apprentissage et des élèves doués, des subventions supplémentaires ont été attribuées au Conseil scolaire acadien provincial pour l'élaboration de nouveaux programmes en 2005-2006 et 2006-2007.

<i>Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de la Nouvelle-Écosse</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de la Nouvelle-Écosse</i>
Fonds réguliers	1 790 645 \$	5 482 247 \$	1 790 645 \$	3 542 203 \$
Fonds additionnels	1 888 726 \$	1 142 336 \$	2 075 077 \$	2 207 762 \$
TOTAL	3 679 371 \$	6 624 583 \$	3 865 722 \$	5 749 965 \$

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

La compétence linguistique et pédagogique des enseignantes et enseignants est un facteur important de l'enseignement de la langue seconde. Les subventions dans cette catégorie ont donc fourni aux enseignantes et enseignants de français langue seconde (FLS) de la Nouvelle-Écosse des occasions de perfectionner leurs compétences en français et en pédagogie de la langue seconde. En 2005-2006 et 2006-2007, 96 enseignantes et enseignants d'immersion française, de français de base et d'autres programmes de FLS ont reçu des bourses pour participer à des cours d'été dans le but de perfectionner leurs compétences linguistiques ou pédagogiques, ou les deux à la fois. Durant cette même période, grâce à des subventions, plus de 100 enseignantes et enseignants de français langue seconde ont pu compléter un cours en ligne qui leur a permis de renforcer leurs compétences de français écrit et parlé.

L'octroi de subventions à la mise en œuvre de stratégies conçues pour maintenir le personnel actuel et recruter de nouveaux effectifs a également permis de réduire la pénurie anticipée d'enseignantes et enseignants qualifiés pour enseigner le français langue seconde. En outre, six bourses ont été offertes en 2006-2007 à des étudiantes et étudiants inscrits à des programmes de baccalauréat en éducation qui, une fois leurs études terminées, s'engageaient à enseigner le français langue seconde pour un minimum de deux années consécutives dans la province.

Au niveau postsecondaire, les apports financiers alloués à la faculté d'éducation de l'Université Sainte-Anne sont venus appuyer des projets de recherche dans le domaine

de l'enseignement du français langue seconde. Ils ont ainsi contribué à mieux informer les décideuses et décideurs au sujet des cours et des programmes d'éducation à offrir aux niveaux primaire et secondaire. Les fonds attribués à l'Université Sainte-Anne ont également permis d'engager un nombre adéquat de professeures et professeurs agrégés et de professionnels de l'enseignement pour former de futurs enseignants et enseignantes de français d'immersion, de français de base et d'autres programmes de français langue seconde, à la faculté d'éducation.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

La Nouvelle-Écosse s'est engagée à réduire le taux d'abandon dans les cours de français langue seconde (FLS), aussi bien au niveau primaire qu'au niveau secondaire, et à accroître le pourcentage d'élèves de la majorité linguistique capables de s'exprimer en français. Grâce aux bourses accordées en 2005-2006, quatre enseignantes et enseignants de FLS ont pu terminer leurs études supérieures en « Rattrapage en lecture » dans un contexte d'immersion en français. En 2006-2007, ces quatre maîtres-enseignantes et maîtres-enseignants ont pu mettre en œuvre ce programme d'intervention précoce pour les élèves qui ont des difficultés de lecture, dans tous les conseils scolaires de la province qui offrent ce type d'immersion. Ce projet de FLS est le premier du genre au monde.

Les subventions de cette catégorie ont également favorisé des échanges socioculturels qui ont aidé les élèves à considérer le français comme une langue vivante et qui leur ont donné des possibilités d'utiliser immédiatement leurs compétences langagières. En 2005-2006 et 2006-2007, grâce à ce financement, Canadian Parents for French (parents canadiens en faveur du français) (CPF) a pu organiser de nombreuses activités socioculturelles (p. ex., Concours d'art oratoire, carnivals, festivals de films, danses, camps, spectacles) dans les districts scolaires. En 2006-2007, le premier programme d'échange de six mois

avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a commencé. Grâce à ce programme, les élèves de français langue seconde de la 10^e et 11^e année peuvent vivre au Québec où ils peuvent aller à l'école. La Nouvelle-Écosse a également contribué annuellement aux programmes de bourses de printemps et d'été pour l'étude des langues (*Explore*) administrés par le CMEC. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

Afin de motiver encore davantage les étudiantes et étudiants à poursuivre des études en langue seconde, la Nouvelle-Écosse offre aux diplômées et diplômés bilingues des possibilités d'utiliser leur français. En 2005-2006 et 2006-2007, des bourses ont été accordées à 209 étudiantes et étudiants de français langue seconde qui voulaient poursuivre leurs études supérieures en français. En outre, la Nouvelle-Écosse a contribué annuellement aux programmes pancanadiens de monitrices et moniteurs de langues – *Accent* pour le temps partiel et *Odyssée* pour le temps plein – administrés par le CMEC.

Élaboration et qualité des programmes

La Nouvelle-Écosse s'est engagée à ce que les districts scolaires puissent offrir aux élèves un accès complet à des programmes de langue seconde de qualité. En 2005-2006 et 2006-2007, les districts scolaires ont reçu des fonds couvrant le coût supplémentaire lié à l'enseignement des programmes de français de base, d'immersion française et d'autres programmes de français langue seconde, au primaire et au secondaire. Grâce aux subventions, les

conseils scolaires ont aussi pu augmenter le nombre des élèves de 6^e année qui participent au programme pilote de français intensif (FI), le total passant de 115 élèves en 2006 à 158 élèves en 2007. Les fonds ont couvert l'élaboration et l'adaptation d'un programme d'études approprié et de ressources pertinentes pour répondre aux besoins de ce programme spécialisé. Ils ont aussi permis de financer des séances de perfectionnement professionnel pour le personnel enseignant de ce programme. Le programme de FI pour les élèves de 6^e année sera offert en tant que programme pilote dans les autres conseils scolaires en 2007-2008.

En outre, les districts scolaires offrant des programmes d'immersion française ont reçu des fonds pour répondre à la hausse de la demande de programmes d'immersion française précoce. En 2006-2007, il y avait 366 élèves de plus en immersion française précoce qu'en 2005-2006.

Des subventions ont aussi été allouées en 2005-2006 et 2006-2007 à CPF pour la promotion de l'enseignement de la langue seconde en Nouvelle-Écosse. Grâce à de nombreuses présentations faites aux parents, aux élèves, au personnel enseignant et au personnel d'administration durant ces deux années, partout dans la province, et grâce à la mise en œuvre d'une campagne de promotion axée sur les médias multilingues, CPF est parvenu à mieux faire connaître les avantages de l'apprentissage d'une langue seconde ainsi que l'existence des programmes permanents et nouveaux.

<i>Investissement total en enseignement de la langue seconde</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de la Nouvelle-Écosse</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de la Nouvelle-Écosse</i>
Fonds réguliers	2 724 350 \$	3 915 462 \$	2 724 355 \$	3 823 752 \$
Fonds additionnels	930 000 \$	1 025 488 \$	1 027 000 \$	1 196 549 \$
TOTAL	3 654 350 \$	4 940 950 \$	3 751 355 \$	5 020 301 \$

Nunavut

CONTEXTE

Le Nunavut et les langues officielles au Canada

Le Nunavut couvre un territoire équivalent à près de 20 p. 100 du territoire canadien. On y dénombre 29 474 habitants dont plus de 84 p. 100 se disent Inuit et parlent les langues inuit. Le Protocole des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) vise le français comme langue d'enseignement et comme langue seconde.

Au plan politique, plusieurs mesures ayant une incidence sur l'enseignement de la langue officielle sont appliquées ou en voie de l'être. D'abord, un projet de Loi sur l'éducation a été déposé en octobre 2007 et pourrait être adopté avant l'automne 2008. Cette loi consacre la langue inuit comme langue de la majorité et accorde aux valeurs sociétales inuit un rôle d'assises du système d'éducation. Ensuite, deux autres projets de loi, la *Loi sur la protection de la langue inuit* et la *Loi sur l'éducation*, viennent compléter le paysage sociolinguistique du Nunavut et servent de fondement au plan d'action du gouvernement du Nunavut, qui souhaite voir 85 p. 100 de sa main-d'œuvre travailler et offrir des services dans la langue inuit.

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

La population francophone au Nunavut représente à peine 1,4 p. 100 de la population totale et elle se concentre surtout dans la capitale, Iqaluit.

Les langues officielles dans l'enseignement au Nunavut

Le Nunavut partage un certain nombre de traits avec les autres juridictions du PLOE, mais d'autres, et non les moindres, lui sont propres.

Premièrement, les effectifs scolaires. Une seule école offre un service en français langue première à 49 élèves de la maternelle à la 9^e année en 2006-2007; 40 p. 100 d'entre eux proviennent de familles exogames où la langue parlée à la maison est soit l'anglais, soit la langue inuit. En dépit de ces faibles effectifs, l'obligation d'offrir un service d'éducation équivalent à celui de la majorité demeure une préoccupation importante pour la Commission scolaire francophone du Nunavut (CSFN) et le ministère de l'Éducation.

Deuxièmement, la construction identitaire. Dans la ville d'Iqaluit, les occasions et les lieux d'échanges en français sont à peu près inexistantes; toutes les activités économiques, sociales et culturelles se déroulent en anglais ou dans la langue inuit. Développer une démarche de construction identitaire francophone à l'extérieur de

la salle de classe requiert des ressources humaines et financières considérables, mais nécessaires au succès des programmes de langues officielles dans l'enseignement. Dans un tel milieu, les gestionnaires de l'enseignement dans la langue de la minorité, la CSFN et le ministère de l'Éducation doivent relever des défis énormes pour non seulement offrir un service d'éducation en français équivalent à ce qui est offert en anglais et dans la langue inuit, mais aussi et surtout, pour développer une identité franco-nunavoise pertinente.

Troisièmement, le développement pédagogique. Pour des raisons évidentes de manque de ressources, ni la Commission scolaire, ni le ministère de l'Éducation ne sont en mesure de créer des programmes d'enseignement qui répondent aux besoins spécifiques de la population francophone, d'où la nécessité d'établir des liens et des partenariats avec des organisations non gouvernementales et gouvernementales à l'extérieur du Nunavut. Pour les programmes soutenus par le PLOE, cela signifie, d'une part, intensifier les contacts avec d'autres juridictions et, d'autre part, investir dans la traduction et l'adaptation de documents disponibles en anglais ou dans la langue inuit.

Enfin, compte tenu de l'éloignement et de l'isolement du Nunavut, les coûts de mise en œuvre de programmes qui soutiennent les langues officielles dans l'enseignement sont très élevés. À titre d'exemple, pour recruter et retenir du personnel enseignant, il faut regarder vers le « Sud », seul bassin de recrutement, et il faut offrir des conditions attirantes dont un généreux salaire avec des avantages sociaux, l'entreposage des biens personnels, une subvention au transport, des billets d'avion pour la famille, une subvention au logement, l'accès à un programme de perfectionnement, etc., pour un coût moyen par enseignante et enseignant de plus de 145 000 \$.

En résumé, ces particularités obligent les administrations scolaires publiques et parapubliques du Nunavut à fixer des priorités distinctes de celles des autres provinces et territoires et à demander des sommes élevées pour certaines activités, d'où l'importance des langues officielles dans l'enseignement et de son Protocole d'application.

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

La seule école de français langue maternelle se trouve à Iqaluit. En 2005-2006 et en 2006-2007, l'enseignement régulier de la maternelle à la 9^e année est l'œuvre de quatre enseignantes et enseignants, plus une direction à temps plein. De plus, un service individualisé d'aide pédagogique aux élèves éprouvant des difficultés d'apprentissage ou de comportement est assuré par deux professionnels.

Afin d'enrichir le milieu d'apprentissage des élèves de la minorité linguistique de langue française, on offre aux enseignantes et enseignants francophones du Nunavut des moyens de diversifier leurs méthodes pédagogiques et de moderniser leur enseignement. Ces enseignantes et enseignants bénéficient d'un programme de perfectionnement qui vise à améliorer leurs habiletés dans la salle de classe, à améliorer leurs connaissances du milieu culturel inuit et à contribuer aux politiques globales par le biais d'échanges et de discussions sur divers documents de fondement produits par le ministère. Cet objectif est d'autant plus important que le personnel de l'école est recruté presque totalement à l'extérieur du Nunavut et y arrive avec des référents culturels tout à fait distincts et parfois opposés à ceux que le milieu scolaire veut développer et promouvoir. Une autre caractéristique importante du personnel enseignant au Nunavut est la brièveté des séjours de travail, lesquels sont moins de 2,5 ans en moyenne, d'où la nécessité de répéter les programmes de formation et d'orientation sur une base quasi bisannuelle.

En 2005-2006 et en 2006-2007, les enseignantes et enseignants de français, langue minoritaire, ont assisté à des ateliers sur l'enseignement dans des classes multiniveaux, sur les valeurs de la société inuit telles que formulées à travers l'Inuit Qaujimagatuqangit et sur les caractéristiques de l'inclusion scolaire. Ces activités de perfectionnement sont organisées surtout par la Commission scolaire et le ministère, selon une politique qui se développe un peu plus chaque année.

Enfin, au Nunavut, les directions d'école sont considérées comme du personnel enseignant et, à ce titre, peuvent bénéficier des diverses activités de perfectionnement. Ainsi, la direction de l'école d'Iqaluit a parachevé sa formation en administration scolaire en 2005-2006 et, en 2006-2007, a activement participé à la rencontre des directrices et directeurs d'école de l'ensemble du Territoire, durant laquelle une formation sur de nouveaux documents de fondement et sur des révisions aux politiques a été offerte.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Accroître et maintenir le nombre d'élèves dans les écoles de la langue de la minorité sont parmi les principaux objectifs du Nunavut et on peut affirmer qu'ils sont atteints même si les données précises manquent. Les obstacles et les défis demeurent grands : les classes sont petites, l'attrait des autres écoles est manifeste, la langue française est peu visible et, surtout, la qualité de cette langue doit constamment être renforcée à l'intérieur des murs de l'école puisque, trop souvent, c'est le seul lieu d'interaction en français dans la communauté. C'est pourquoi des mesures particulières doivent être

envisagées. Ainsi, en 2005-2006 et en 2006-2007, des subventions ont permis le report d'un programme de maternelle à plein temps. Il s'agit d'un programme expérimental qui se termine en juin 2008.

Grâce à un programme de francisation, les enfants peuvent intégrer le système scolaire francophone dès la 1^{re} année et ils ont l'occasion d'atteindre le degré de compétence linguistique nécessaire en français. D'autres subventions permettent aussi d'offrir des services linguistiques d'appoint aux élèves de la 1^{re} à la 9^e année éprouvant des difficultés en français. En 2005-2006 et en 2006-2007, 17 élèves ont bénéficié de tels services et un certain nombre d'entre eux ont ainsi atteint un niveau suffisant de compétence en français pour pouvoir participer pleinement aux activités de la classe.

Le Nunavut appuie en outre les démarches visant à améliorer la persévérance scolaire dans les écoles de la langue de la minorité, en finançant des activités d'enrichissement linguistique et de promotion de l'identité culturelle. Grâce à ce financement, la Commission scolaire francophone organise et appuie des activités culturelles régulières. En 2005-2006 et en 2006-2007, les élèves ont eu l'occasion de prendre part à des activités socioculturelles diversifiées, allant de camps de francisation durant le congé estival à la production de pièces de théâtre jouées à l'extérieur du Nunavut.

Les subventions permettent aussi aux élèves de poursuivre leurs études secondaires à l'extérieur du Nunavut pour les classes de 10^e et de 11^e année en attendant la possibilité de pouvoir suivre ces niveaux sur place.

Au niveau postsecondaire, le Nunavut s'efforce d'améliorer l'accessibilité des études supérieures en français.

Élaboration et qualité des programmes

Les efforts du territoire et de la CSFN dans cette catégorie favorisent l'élaboration, l'accessibilité et la promotion de programmes d'études de qualité de la maternelle à la 9^e année. Le ministère de l'Éducation du Nunavut a choisi d'utiliser les programmes d'études, ainsi que les ressources autorisées de la province de l'Alberta, parce que les coûts de production de matériel original en français et les ressources humaines pour les maintenir sont bien au-delà de ce qui est reçu comme subvention. C'est ainsi qu'en 2005-2006 et en 2006-2007, les subventions ont servi à la production, à la traduction et à l'adaptation de ressources pédagogiques complémentaires.

Durant cette même période, le territoire a appuyé des groupes tels le Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens (PONC), le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] ou l'Association canadienne

d'éducation de langue française (ACELF) qui produisent du matériel pédagogique pertinent et de qualité rehaussant la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage, notamment un programme cadre de mathématiques, une base de données de plans de cours, une anthologie d'ouvrages en français en 2005-2006 et, en 2006-2007, une trousse d'outils pédagogiques en écriture et lecture ainsi qu'une ébauche de programme cadre en arts. Aussi, au niveau local, un guide d'accompagnement pour un DVD intitulé « Je vis au Nunavut » a été rédigé et est en voie d'autorisation, de même que la traduction de matériel pédagogique produit par les services curriculaires du ministère de l'Éducation du Nunavut.

Pour sa part, le ministère de l'Éducation offre un appui sous forme de consultations et de subventions à l'élaboration et à l'adaptation de programmes d'études qui répondent aux réalités du milieu. De plus, en 2005-2006 et en 2006-2007, le ministère a mené des consultations en vue de la refonte de la *Loi sur l'éducation* avec une attention toute particulière aux droits de la minorité linguistique.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

En 2005-2006 et en 2006-2007, des subventions spéciales accordées à la Commission scolaire francophone du Nunavut ont favorisé le maintien de la qualité et la diversité de l'enseignement dans la langue de la minorité au Nunavut. Il convient de rappeler le coût très élevé du recrutement et de la rétention du personnel enseignant au Nunavut. En conséquence, les fonds qui pourraient servir à des fins de soutien aux programmes et aux élèves sont dirigés vers des salaires et des activités de recrutement.

De plus, le gestionnaire des programmes éducatifs de la minorité linguistique, la Commission scolaire francophone du Nunavut, n'existe que depuis 2004, ce qui entraîne un effort énorme de mise en place de systèmes de gestion en français et un plan de formation complet sur ces systèmes.

<i>Investissement total en enseignement du français, langue de la minorité</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Nunavut</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Nunavut</i>
Fonds réguliers	16 000 \$	8 600 \$	12 500 \$	8 600 \$
Fonds additionnels	681 256 \$	820 400 \$	762 369 \$	964 000 \$
TOTAL	697 256 \$	829 000 \$	774 869 \$	972 600 \$

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Le Nunavut s'est engagé à accroître le pourcentage d'élèves inscrits aux programmes de français langue seconde; la clientèle est passée de 233 élèves en 2005-2006 à 271 en 2006-2007. Cette augmentation est attribuable en grande partie à la qualité des programmes de français langue seconde résultant du recrutement d'un personnel enseignant spécialisé dans ce domaine. Bien sûr, cela est aussi attribuable aux programmes de perfectionnement et de soutien à l'enseignement de la langue seconde mentionnés ci-dessus.

Amélioration du français programme de base et mise en œuvre d'un programme de français intensif

Le Nunavut s'est engagé envers les districts scolaires pour qu'ils puissent offrir aux élèves un accès complet à des programmes de langue seconde de qualité. En 2005-2006 et en 2006-2007, l'Iqaluit District Education Authority (instance sur l'éducation du district de Iqaluit) (IDEA) a reçu des fonds couvrant les coûts supplémentaires liés à l'enseignement des programmes de français de base aux niveaux primaire et secondaire. L'IDEA a aussi implanté, à l'aide de subventions, un programme de français intensif pour les élèves de 7^e année en 2006-2007, après en avoir étudié la faisabilité en 2005-2006. Le financement a aussi servi à l'élaboration et à l'adaptation de cours et de ressources répondant aux besoins de ce programme spécialisé. Le programme de français intensif offert en 7^e année sera disponible en 8^e année en 2007-2008.

<i>Investissement total en enseignement du français, langue seconde</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Nunavut</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Nunavut</i>
Fonds réguliers	301 500 \$	159 000 \$	305 000 \$	163 100 \$
Fonds additionnels	110 383 \$	9 000 \$	227 415 \$	50 000 \$
TOTAL	411 883 \$	168 000 \$	532 415 \$	213 100 \$

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Un programme de français de base de la 1^{re} à la 12^e année et un programme de français intensif en 7^e année (2006-2007) sont disponibles à Iqaluit. Tout comme pour l'enseignement dans la langue de la minorité, l'enseignement du français langue seconde et du français intensif a aussi ses particularités : d'abord, le programme lui-même n'est pas obligatoire et, conséquemment, voit ses effectifs changer d'une année à l'autre; ensuite, la composition des groupes n'est pas basée sur les habiletés langagières mais sur d'autres critères, comme la disponibilité de cours parallèles tels que l'éducation physique ou l'inuktitut et, enfin, il y a peu ou pas d'appui pédagogique pour cette matière, si ce n'est à travers le bureau de l'éducation et des services en français du ministère (ce qui ne fait pas partie de son mandat). Cependant, grâce aux subventions du PLOE, des professionnels qualifiés sont recrutés et formés sur place, des programmes mieux structurés sont dispensés et des ressources en plus grand nombre sont accessibles; le tout contribue à une plus grande valorisation du français dans les écoles et à un fort niveau de satisfaction chez les parents. De plus, l'introduction d'un programme de français intensif en 7^e année permet de renforcer les habiletés en français et d'accroître les taux de réussite aux niveaux plus avancés.

Un effet corollaire des subventions du PLOE, très significatif pour le ministère, est la possibilité d'exporter le modèle de français intensif vers la création d'un programme d'inuktitut intensif.

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

La compétence linguistique et pédagogique des enseignantes et enseignants est un facteur important en enseignement de la langue seconde et en enseignement du français intensif. Les subventions dans cette catégorie d'appui ont fourni aux enseignantes et enseignants de français langue seconde du Nunavut des occasions de perfectionner leurs compétences en enseignement de la langue seconde, et ce, dans le contexte d'enseignement particulier du Nunavut. En 2005-2006, des enseignantes et enseignants ont eu l'occasion d'accéder directement à des pratiques d'enseignement du français intensif, jetant ainsi les bases de sa mise en œuvre l'année suivante. L'année suivante, le ministère a organisé des ateliers sur une approche d'enseignement de la langue basée sur la gestuelle pour ces enseignantes et enseignants, auxquels se sont joints des collègues spécialistes de l'enseignement de la langue inuit et de la langue anglaise.

Les subventions ont aussi contribué à réduire la pénurie d'enseignantes et enseignants compétents en français langue seconde, en appuyant le Conseil scolaire et le ministère dans ses efforts de rétention du personnel en poste et en élargissant le réseau de recrutement.

Le ministère a accru sa participation aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, contribuant ainsi au perfectionnement de son personnel et au réseautage, si important dans un contexte d'effectifs restreints et de région éloignée, pour ne pas dire isolée. Les contributions du PLOE ont appuyé ces déplacements et ces rencontres qui, en raison du coût prohibitif du transport aérien, n'auraient pas été possibles autrement.



Ontario

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Le personnel enseignant œuvrant en milieu minoritaire a accès à de la formation et du perfectionnement pour l'aider et l'outiller à enseigner en milieu minoritaire. L'engagement de la province de l'Ontario n'est plus à démontrer pour ce qui est de développer les compétences nécessaires chez le personnel enseignant pour aider les élèves à obtenir de meilleurs résultats, réduire les écarts de rendement des élèves et accroître la confiance du public. Voici des exemples de programmes et de services qui, selon le plan d'action de l'Ontario, continuent à appuyer la formation et le perfectionnement professionnel dans différentes disciplines.

Les conseils scolaires de langue française offrent constamment de la formation à leur personnel (élémentaire et secondaire) pour qu'il soit à la fine pointe des nouveautés en matière d'enseignement.

Des ateliers de perfectionnement et de mise à niveau des connaissances pédagogiques et linguistiques pour l'enseignement de matières et disciplines spécialisées a favorisé la prise en charge, par les enseignantes et enseignants, des élèves moins performants et le développement de l'identité culturelle des élèves. Par ailleurs, grâce aux subventions accordées à la Faculté d'éducation, plus d'inscriptions ont été enregistrées pour l'accès à l'enseignement des classes multiniveaux et multiâges.

En vue de promouvoir la pédagogie de l'oral et d'inclure l'affirmation culturelle dans les pratiques d'enseignement, conformément à la Politique d'aménagement linguistique (PAL), la formation offerte se traduit, entre autres, par une capacité accrue du personnel scolaire à soutenir le développement linguistique et culturel. L'amélioration des résultats de ces deux dernières années dans les matières liées à la littératie et à la numératie semble le confirmer.

Les différents programmes destinés à assurer du perfectionnement professionnel continu dans les écoles de langue française en Ontario semblent déjà porter fruit puisque, pour 2005-2006, en visant l'amélioration des résultats des élèves aux tests provinciaux et en prenant les résultats de ces mêmes tests comme indicateurs de rendement, on note par rapport à l'année précédente :

- pour la 3^e année : une augmentation du nombre d'élèves ayant atteint le niveau 3 en lecture et en écriture;
- pour la 6^e année : quoique moindre, la tendance affichée pour les élèves de 3^e année se confirme avec une augmentation en lecture, en écriture et en mathématiques;
- pour le test provincial de compétences linguistiques (TPCL) de 10^e année, la hausse globale est de 1 p. 100.

Pour le projet de formation en pédagogie culturelle, les rétroactions indiquent que les répondantes et répondants ont mis en pratique l'ensemble des fondements de la pédagogie culturelle. L'équipe de pédagogie culturelle a offert plusieurs formations en 2006-2007, dont cinq séances aux élèves, trois séances aux enseignantes et enseignants de la 3^e à la 6^e année et trois séances aux directions d'écoles. L'équipe a aussi formé neuf enseignantes et enseignants afin qu'ils deviennent formatrices et formateurs à leur tour.

De plus, un profil des compétences pour œuvrer en milieu minoritaire a été élaboré en 2006-2007 et le projet de Formation du personnel à l'amélioration de la réussite scolaire des élèves (FARE) entame le développement de formation qui s'y rattache. La province continue d'appuyer la formation en construction identitaire des élèves par l'appui des animateurs culturels. Au niveau universitaire, dans le cadre des programmes de formation en surdité en français à l'Université d'Ottawa, on note que quatre enseignantes et enseignants ont reçu leur B.Éd. en novembre 2007, suite à la formation offerte par le Centre Jules-Léger pour travailler avec des enfants atteints de surdité.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

En ce qui concerne le soutien et l'élargissement de la clientèle scolaire, le ministère a renforcé la capacité des conseils scolaires de langue française de maintenir les petites écoles élémentaires et secondaires afin d'assurer l'accès à l'éducation dans les régions isolées, et il a mis en œuvre des stratégies qui ont permis, pour 2005-2006, d'augmenter les effectifs des écoles. Bien que modeste, la hausse des effectifs a mis fin à une baisse d'effectifs et ce, depuis quelques années consécutives.

Une étude a été réalisée afin de déterminer les facteurs pouvant causer la baisse des effectifs dans les écoles de langue française en Ontario. Des raisons ont été dégagées et des stratégies ont pu être planifiées. Ainsi, des activités portes ouvertes, des campagnes de sensibilisation et de nouveaux plans de communication mis en place dans plusieurs conseils scolaires ont permis de recruter de nouveaux élèves, mais ont aussi favorisé la rétention. Grâce à ces programmes, une hausse des effectifs de près de 2 p. 100 a été constatée dans les conseils scolaires participants pour la seule période de 2005-2006.

Nous ne pouvons pas encore rapporter de façon officielle les données de 2006-2007. Toutefois, on dénote une légère augmentation des effectifs en 2005-2006 et un taux de rétention de 93 p. 100 des élèves qui sont passés d'une école élémentaire à une école secondaire de langue française, ce qui représente une augmentation de 2 p. 100 depuis 2004-2005. Au niveau de la tendance des effectifs et en se basant sur les prévisions budgétaires (données non officielles), on dénote une hausse de 1000 élèves sur les quatre dernières années.

Des partenariats fructueux entre plusieurs conseils, tant au niveau élémentaire que secondaire, ont vu le jour, visant notamment le renforcement de la capacité des conseils scolaires de langue française de maintenir les petites écoles élémentaires et secondaires pour assurer l'accès à l'éducation dans les régions isolées. Des leçons médiatisées reliant les élèves de différentes communautés ont été offertes.

Des programmes d'accueil ont été instaurés pour rejoindre les nouveaux arrivants et arrivantes, ainsi qu'un programme de transition et d'insertion culturelles pour faciliter le succès des élèves au palier secondaire. Différentes stratégies ont été déployées, dont l'inscription des élèves du secondaire à des camps d'été. Cette stratégie connaît un vif succès et vise à la fois la rétention et l'amélioration continue des compétences en communication orale chez l'élève.

Différentes stratégies de communication, dont l'administration d'un sondage de départ auprès des parents, le développement d'une trousse d'information générale destinée aux parents et la distribution de divers articles promotionnels ont eu pour effet d'améliorer la communication et la visibilité de l'école de langue française.

Les différentes stratégies de communication visent à favoriser une meilleure connaissance de la présence d'écoles de langue française dans la communauté. Une recherche de modèles innovateurs a permis d'identifier les barrières et les défis auxquels font face les nouveaux arrivants et arrivantes en ce qui concerne leur participation à l'éducation de leurs enfants. La compilation des données

résultant de cette consultation dégage des stratégies d'intégration efficaces, ce qu'il faut éviter à l'avenir et ce que les écoles peuvent faire pour faciliter l'intégration.

Dans l'objectif d'offrir une variété toujours plus grande de programmes et services de qualité dans les collèges de langue française, de nombreuses stratégies ont mené à une légère augmentation du nombre d'inscriptions en 2005-2006, ainsi qu'à un accroissement du taux d'obtention du diplôme. On pense, entre autres, à la définition de modèles de formation qui favorisent la rétention en régions rurales ou au développement de cours en ligne.

Divers programmes à temps plein pour la maternelle et le jardin d'enfants ont été mis en œuvre; par exemple, un programme d'été visant à préparer les enfants de trois à cinq ans pour l'entrée à la maternelle en privilégiant le raisonnement, le langage, le comportement social et l'autonomie; une révision de la programmation de la maternelle au jardin d'enfants en ciblant l'appui linguistique et le développement des compétences à l'oral et l'assignation de spécialistes en actualisation linguistique en français (ALF) pour la petite enfance. De nouvelles ressources ont aussi été rendues disponibles, dont un manuel pédagogique pour éveiller la conscience phonologique, une trousse de francisation et divers logiciels permettant de favoriser l'émergence de l'écrit ou de l'oral.

Pour ce qui est du fonds d'appui à l'animation culturelle, plus de 19 000 élèves ont participé à un atelier de leadership et 117 ateliers ont été offerts. Plus de 7 500 élèves se sont activement engagés dans la communauté et l'on retrouve 40 occasions où les organismes culturels ont œuvré dans les écoles.

Des subventions ont été versées aux établissements d'enseignement universitaire bilingue afin de promouvoir des initiatives permettant d'accroître la participation des francophones à l'enseignement universitaire en langue française. En ce qui concerne les programmes de langue française au niveau postsecondaire, le fonds d'appui au réseau collégial a permis d'atteindre plusieurs résultats, par exemple, donner de la formation pédagogique au personnel enseignant et augmenter les programmes de métiers. Le fonds de démarrage et de formation à distance a permis, en outre, la production de cours permettant d'accroître sensiblement le nombre et la qualité des ressources pédagogiques de langue française. Par ailleurs, on dénote de nouvelles inscriptions à la faculté des sciences de la santé. Par rapport au développement du programme de deuxième cycle en sciences de la santé à l'Université d'Ottawa, l'embauche de nouveaux enseignants et enseignantes a permis d'offrir 17 cours à petits effectifs.

Au niveau collégial, afin de cibler l'intégration et l'adaptation de la clientèle étudiante, toutes les informations, dont des guides, ont été mises à jour pour

les nouveaux arrivants et arrivantes. Cette information est distribuée aux apprenantes et apprenants venant d'autres pays.

Le Collège d'Alfred de l'Université Guelph rapporte que le nombre d'étudiantes et étudiants inscrits au programme de nutrition et salubrité des aliments est passé de sept à 20 et que le nombre d'étudiantes et étudiants dans les programmes réguliers est passé de 106 à 114 en 2006-2007. Parmi les nouveaux services, on note des services en téléapprentissage, du nouveau contenu de formation dans le domaine de la gestion de l'eau potable, la conception d'une série d'ateliers visant à soutenir les élèves du secondaire qui choisissent une carrière et une vie en milieu rural francophone, l'établissement d'une majeure haute spécialisation en agriculture en collaboration avec les conseils scolaires de langue française et la mise sur pied d'un projet pour les décrocheuses et décrocheurs du secondaire avec le conseil scolaire des écoles publiques de l'Est ontarien.

En 2006-2007, le collège Boréal offrait 72 programmes collégiaux postsecondaires et rapportait un nombre total de 1 227 étudiantes et étudiants; la Cité collégiale offrait 83 programmes collégiaux postsecondaires. En 2006, le nombre total d'étudiantes et étudiants a augmenté de 256 et le nombre de nouvelles inscriptions est passé de 1950 à 1995. En 2006-2007, 12 352 étudiantes et étudiants de langue française étaient inscrits dans les universités bilingues ontariennes dans le cadre du programme ÉducAction.

L'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto (OISE) rapporte huit diplômés francophones bilingues de 2^e cycle, six diplômés de 3^e cycle et 11 nouvelles admissions d'étudiantes et étudiants francophones bilingues. De plus, un directeur du Centre de recherches en éducation franco-ontarienne (CREFO) a été embauché afin d'assurer l'essor des études supérieures en éducation en français dans le Centre-Sud-Ouest ontarien. Les données recueillies concernant le fonds de démarrage et de formation à distance (FODEFAD) indiquent une augmentation des cours et programmes universitaires offerts en français, dont cinq nouveaux cours à l'université Saint-Paul. Le Collège universitaire dominicain rapporte la création d'un nouveau programme de maîtrise ès arts et de doctorat en philosophie analytique du langage, jusqu'alors offerts seulement en anglais. Au collège universitaire Glendon, deux nouveaux programmes sont en développement ainsi que de nouvelles ressources pédagogiques pour l'Internet. Le nombre d'étudiantes et étudiants inscrits à Glendon a augmenté de 14 p. 100 en 2006-2007 par rapport à l'année précédente.

Élaboration et qualité des programmes

En ce qui concerne l'élaboration et la qualité des programmes de la maternelle à la 12^e année, le renforcement de la capacité du personnel enseignant en matière d'aménagement linguistique (ALF), de perfectionnement du français (PDF) et de pédagogie de la différenciation a permis, dans plusieurs conseils, la mise en œuvre d'un programme-cadre d'actualisation linguistique (AL) en français et de projets visant le développement des habiletés de lecture, d'éducation technologique ou d'art dramatique qui favorisent les compétences orales de même que la construction identitaire.

La production par l'Office des télécommunications éducatives de langue française de l'Ontario (TFO) de ressources pédagogiques multimédias adaptées au curriculum de l'Ontario, dont des émissions éducatives, des sites Web, des catalogues de référence et de la formation en ligne, a attiré environ 2000 participantes et participants à travers des guides interactifs et des ateliers de consultation avec des conseillères et conseillers pédagogiques.

En matière de production de ressources pédagogiques multimédias adaptées au curriculum de l'Ontario par TFO, près de 4000 émissions éducatives, dont 1600 disponibles sans frais par Internet, contribuent à l'amélioration continue de l'enseignement. Une version en ligne des 15 000 horaires scolaires qui permettent d'identifier les ressources par une recherche est disponible et 225 guides pédagogiques axés sur les programmes-cadres du ministère de l'Éducation sont disponibles sans frais sur le site Internet de TFO.

Quatre séries de magazines destinés aux élèves de la 3^e à la 6^e année ont été produites ainsi que des fiches de lecture pour les élèves de la 7^e à la 10^e année. Le maintien annuel des services de recherche sur les ressources pédagogiques est assuré.

Quant aux ressources interactives de TFO, en 2006-2007, on rapporte 5 289 503 visites sur le site de SOS Devoirs, 66 302 visites sur le site Petit Monde de TFO, 321 643 visites sur le site de jeux éducatifs de TFO et 581 099 visites sur le site TFO.org. Aux parents d'enfants qui rentrent en maternelle et au jardin d'enfants, 9500 trousseaux d'accueil ont été distribués. De plus, les agents des services éducatifs de TFO se sont entretenus avec 400 à 500 parents.

Du matériel médiatique s'adressant tant aux élèves de l'élémentaire que du secondaire a permis de mettre l'accent sur la communication orale et de motiver les élèves à vouloir apprendre, créer, innover et résoudre des problèmes en français. Des activités récréatives en français

durant un camp d'été ont permis à 105 élèves de quatre écoles élémentaires de rehausser leurs compétences en communication orale. Un projet d'enrichissement culturel à travers des camps de leadership et un programme d'été pour les élèves de la 6^e à la 12^e année ont bénéficié à 1160 participantes et participants. Afin d'améliorer leurs compétences en communication orale et de développer davantage leur identité culturelle, 13 enseignantes et enseignants et 331 élèves de 4^e année ont pu profiter d'occasions de communication avec d'autres élèves d'écoles différentes.

Pour donner davantage d'outils au personnel scolaire, 149 sessions multimédias ont permis à 1081 personnes cadres et personnel enseignant de recevoir du perfectionnement professionnel en matière d'apprentissage en ligne, par voie de vidéoconférences, de même qu'à répondre aux divers besoins ponctuels des conseils scolaires de langue française en matière de ressources pédagogiques médiatisées et de services.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

En ce qui concerne la structure du système éducatif et le soutien à l'enseignement, des ressources interactives comme SOS Devoirs, offertes par TFO afin d'aider les élèves à mieux réussir dans un environnement ludico-éducatif de langue française et ainsi accroître l'intérêt pour les matières ou disciplines par l'intermédiaire du multimédia, ont donné lieu à pas moins de 309 000 séances en ligne pour les adultes en 2005-2006 et à 332 000 séances pour les enfants, soit une augmentation de près de 30 p. 100 par rapport à l'année précédente.

Afin de faire la promotion du travail autonome et améliorer les habiletés linguistiques dans la langue maternelle des jeunes de 12 à 18 ans, la ressource en ligne, Ma carrière, qui donne de l'information sur les métiers et les formations disponibles en français en Ontario, a vu son auditoire augmenter de 10 p. 100.

Dans le but d'augmenter le nombre de ressources d'appoint qui appuient l'enseignement du français à l'élémentaire, de même que pour combler les besoins particuliers au secondaire, le financement du Fonds d'équivalence pour les ressources d'apprentissage de base a permis, en 2005-2006, des productions telles que six séries de magazines visant à stimuler l'intérêt des garçons pour la lecture, 10 fiches de lecture pour les élèves de 7^e et 8^e année ou encore des ressources en communication orale pour les élèves de 4^e, 5^e et 6^e année.

Pour une meilleure harmonisation entre les exigences du curriculum et la capacité des écoles d'y répondre, des ressources d'apprentissage en langue française ont vu le jour grâce à des partenariats avec des maisons d'édition

et des concepteurs et distributeurs de ressources du domaine privé. Ainsi, à titre d'exemple, il a été permis de produire 12 émissions télévisées sur l'Ontario français, 10 livres et quatre cédéroms facilitant l'apprentissage de la lecture pour les enfants sourds et un site Web pédagogique visant la prévention de la violence dans les écoles.

Enfin, en vue d'améliorer l'accès à des programmes universitaires donnés en français et de faire la promotion de la réussite dans cette langue, plus de 700 bourses d'études en français ont été accordées à des étudiantes et étudiants fréquentant des collèges et universités de l'Ontario qui offrent des cours en français.

Pour l'élaboration et l'acquisition de ressources d'apprentissage de langue française, le pourcentage de matières et de cours enseignés chaque année d'études, et qui sont appuyés par des manuels de la Liste Trillium, a varié, en 2006-2007, entre 11 p. 100 (en 10^e année) et 45 p. 100 (en 3^e, 4^e, 5^e et 6^e année). En 2006-2007, certaines

ressources complémentaires sont parues, dont 10 livres, quatre cédéroms, un site web et une unité d'apprentissage en ligne. Présentement, 19 manuels scolaires et guides connexes sont en élaboration ou en traduction et adaptation pour appuyer 14 cours et matières de la 1^{re} à la 12^e année.

En matière de soutien à l'enseignement visant à réduire l'écart entre le rendement des garçons et celui des filles dans les écoles secondaires de langue française, la création de réseaux de collaboration et de produits culturels inter-écoles a favorisé le développement des compétences liées à la littératie et à la numératie, surtout pour les garçons.

L'utilisation des services de SOS Devoirs s'est accrue grâce à des programmes et des services d'appui linguistique et culturel qui permettent des interventions pédagogiques ciblées auprès des élèves de la 1^{re} à la 12^e année et ce, dans toutes les matières du programme d'études de l'Ontario.

Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution de l'Ontario	Contribution fédérale	Contribution de l'Ontario
Fonds réguliers	35 185 493 \$	125 788 017 \$	35 185 493 \$	233 891 398 \$
Fonds additionnels	9 874 916 \$	17 519 392 \$	11 063 042 \$	15 567 638 \$
TOTAL	45 060 409 \$	143 307 409 \$	46 248 535 \$	249 459 036 \$

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

En ce qui concerne la formation et le perfectionnement du personnel enseignant, dont l'objectif est de renforcer la capacité des conseils scolaires de langue anglaise d'offrir des programmes de français langue seconde (FLS) et d'améliorer l'accès des élèves à ces programmes, des subventions ciblées ont permis que, sur un total de 60 conseils scolaires de langue anglaise, 53 offrent des programmes en français (intensif ou immersion).

Dans l'objectif de renforcer la capacité des conseils scolaires de langue anglaise d'offrir des programmes de français langue seconde et d'améliorer l'accès des élèves aux programmes de FLS, des subventions ciblées ont permis d'offrir des programmes en français (intensif ou immersion) dans 53 des 60 conseils de langue anglaise.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

En ce qui concerne la structure du système éducatif et le soutien à l'enseignement, en vue d'améliorer les habiletés des élèves en français oral langue seconde, de développer des acquis culturels et des attitudes positives à l'égard de la culture d'expression française ainsi que d'augmenter, par les conseils scolaires, le nombre de monitrices et moniteurs en langue française, des activités et programmes ont été instaurés et ont eu pour résultat, en 2005-2006, d'accroître le nombre de monitrices et moniteurs, ainsi que celui des stages de formation qui leur sont destinés. Le personnel enseignant interrogé sur le travail des monitrices et moniteurs s'est déclaré à 75 p. 100 soit satisfait soit très satisfait. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

Visant pour les écoles d'immersion en français une meilleure communication avec le personnel enseignant, une meilleure connaissance des réalités et des réalisations de l'Ontario français ainsi qu'une utilisation accrue des ressources pédagogiques offertes par TFO et une intégration efficace des technologies, le bulletin *Liaison* a généré 10 ateliers de cours de qualification additionnelle de FLS, entraînant 4505 séances Internet pour l'immersion et de nombreux contacts avec les consultants de FLS des 41 conseils scolaires de langue anglaise qui offrent l'immersion.

Pour l'élaboration et la qualité des programmes de la maternelle à la 12^e année, quatre conseils ont adopté un programme pilote pour la première fois en Ontario. Il s'agit d'un programme de français intensif pour les élèves de 5^e et 6^e année qui s'étale sur une période de cinq mois. Durant cette période, 70 p. 100 du temps de classe est alloué à l'apprentissage du français. Seules les mathématiques et quelques matières comme l'éducation physique ou la musique sont enseignées en anglais. Durant les cinq autres mois de l'année scolaire, les élèves retournent à l'horaire régulier. Ce programme est donné dans huit classes en 2007. Selon les résultats, il sera offert dans d'autres classes en septembre 2008.

Amélioration du français programme de base et revitalisation des programmes d'immersion

En vue d'améliorer les habiletés des élèves en français oral langue seconde, de développer des acquis culturels et des attitudes positives à l'égard de la culture d'expression française ainsi que d'augmenter, par les conseils scolaires, le nombre de monitrices et moniteurs en langue française, des activités et programmes ont été instaurés et ont eu pour résultat, en 2005-2006, d'accroître le nombre de monitrices et moniteurs, ainsi que celui des stages de formation qui leur sont destinés. Le personnel enseignant interrogé sur le travail des monitrices et moniteurs s'est déclaré à 75 p. 100 soit satisfait soit très satisfait.

Visant pour les écoles d'immersion en français une meilleure communication avec le personnel enseignant, une meilleure connaissance des réalités et des réalisations de l'Ontario français ainsi qu'une utilisation accrue des ressources pédagogiques offertes par TFO et une intégration efficace des technologies, le bulletin *Liaison* a généré 10 ateliers de cours de qualification additionnelle de FLS, entraînant 4505 séances Internet pour l'immersion et de nombreux contacts avec les consultants de FLS des 41 conseils scolaires de langue anglaise qui offrent l'immersion.

Quarante et un conseils scolaires de langue anglaise ont mis en œuvre ou amélioré une nouvelle approche de l'enseignement du français, la Méthode intégrée accélérée (AIM), qui a été conçue pour accélérer l'aisance à parler français dès le départ. Deux conseils ont entamé des recherches afin d'évaluer les différences entre les élèves qui suivent cette méthode et les autres.

Investissement total en enseignement de la langue seconde	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution de l'Ontario	Contribution fédérale	Contribution de l'Ontario
Fonds réguliers	16 523 507 \$	180 055 000 \$	16 523 507 \$	204 541 309 \$
Fonds additionnels	6 391 621 \$	S/O*	7 387 645 \$	S/O*
TOTAL	22 915 128 \$	180 055 000 \$	23 911 152 \$	204 541 309 \$

* La province a versé l'équivalent de la contribution fédérale aux fonds additionnels dans sa contribution aux fonds réguliers.



Québec

CONTEXTE

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS) établit et met à jour à intervalles réguliers un Plan stratégique qui indique les orientations que le ministère retient en matière d'éducation. Le Plan stratégique actuellement en vigueur couvre la période allant de 2005 à 2008.

Lors des négociations ayant mené à la conclusion de l'Entente Canada-Québec relative à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement des langues secondes 2005-2006 à 2008-2009, il avait été indiqué que le rapport annuel du ministère servirait à la reddition de comptes des activités éducatives soutenues au cours de chaque exercice en vertu de l'Entente indiquée ci-dessus. La planification stratégique du MELS fait état de la vision et des orientations du ministère, pour les réseaux d'enseignement public et privé, tant dans le secteur francophone que dans le secteur anglophone; le rapport annuel présente les réalisations du MELS à cet égard.

Le rapport présenté ici constitue un complément aux rapports annuels 2005-2006 et 2006-2007 du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui peuvent être consultés en visitant le site suivant : <http://www.mels.gouv.qc.ca/ministere/ministere/index.asp?page=rapport>

Ce rapport complémentaire rappelle tout d'abord les grandes orientations du plan stratégique et présente ensuite succinctement les liens entre les orientations et

les objectifs du plan stratégique, les objectifs de qualité de l'enseignement aux élèves de la minorité linguistique et de l'enseignement des langues secondes, ainsi que les catégories d'appui de l'Entente. De plus, il présente les principales réalisations ayant bénéficié d'une contribution du Canada pour 2005-2006 et pour 2006-2007 selon chacune des orientations du plan stratégique. Le rapport présente des commentaires sur les réalisations du Québec et des exemples de ces dernières, le tout au regard de ses objectifs en éducation.

OBJECTIF 1 : ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Catégorie d'appui A : Encadrement et diversification des services éducatifs

L'octroi de subventions particulières au réseau d'organismes et d'établissements d'enseignement anglophones vise à renforcer la qualité et la diversité de l'éducation dans la langue de la minorité. Les fonds octroyés contribuent à la gestion du réseau, au développement de réseaux de ressources technologiques, à la disponibilité de services de formation à distance, à l'application par les écoles des lois linguistiques du Québec et aux mesures d'accueil. De plus, les contributions soutiennent la recherche dans le domaine du développement d'espaces communautaires où l'éducation, la culture et la santé se côtoient.

La communauté anglophone jouit dorénavant d'espaces communautaires additionnels qui favoriseront à la fois le développement de l'éducation et de la culture. Le Théâtre du Collège Dawson est une réalisation du secteur de l'enseignement supérieur. Les contributions aux infrastructures de l'Université Concordia et des commissions scolaires anglophones, notamment pour les aménagements nécessaires à la mise en place des Centres scolaires et communautaires, font aussi partie des projets de cette catégorie.

L'utilisation des technologies à des fins éducatives est l'un des axes privilégiés du Plan d'action du Québec. Depuis que le rapport Chambers établissait le réseautage comme l'une des pistes privilégiées pour briser l'isolement des petites communautés minoritaires éloignées des grands centres, la communauté éducative anglophone du Québec a poursuivi ses efforts d'intégration des technologies pour se mettre en réseau et partager les ressources favorables à l'enrichissement des pratiques de gestion, d'enseignement et d'apprentissage.

Un service d'animation et soutien continu dans l'appropriation des nouvelles technologies a été maintenu et enrichi. Le RÉCIT est un réseau de personnes-ressources, dédié à l'intégration pédagogique des technologies de l'information et des communications (TIC) dans les écoles du Québec. C'est principalement par la formation, le soutien et l'accompagnement du personnel enseignant que le RÉCIT réalise ce mandat, tout en développant une culture de réseau et de partage. En 2005-2006 comme en 2006-2007, le RÉCIT anglophone au primaire et au secondaire a offert des dizaines de sessions et rejoint des centaines d'enseignantes et enseignants. Des sessions d'une demi-journée ou moins ont aussi été offertes et ont rejoint des centaines de clientes et clients lors de colloques et de conférences. Les projets de collaboration en ligne ont mobilisé des dizaines d'écoles et plus de 2000 élèves, étudiantes et étudiants.

Par l'entremise du réseau de personnes-ressources dédié à l'intégration pédagogique des technologies de l'information et des communications (RÉCIT) anglophones au primaire et au secondaire, des services d'animation et un soutien continu ont été offerts à l'ensemble du réseau éducatif anglophone dans l'appropriation des nouvelles technologies. Les responsables du volet anglophone du RÉCIT national dédié à la formation professionnelle et technique ont avancé le développement du site du RÉCIT (recitvt.qc.ca) ainsi que complété celui du RÉCIT Provincial Service in Vocational Training (service provincial de formation professionnelle) (dokeos.recitvt.qc.ca).

Les responsables du RÉCIT national voué à l'éducation des adultes ont offert des formations aux conseillères et conseillers et aux enseignantes et enseignants sur l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC). En 2005-2006 par exemple, ils ont offert 10 formations regroupant 90 participantes et participants (Graphic Organizer, Digital Video, Building a Web site, eBay across the curriculum, McCord Virtual Museum). Les sites satellites (SITSA) ont permis de fournir un soutien aux extensions du RÉCIT en région, grâce à huit rencontres en concertation provinciale et quatre visites aux centres.

La Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec (SOFAD) offre de la formation à distance à la clientèle de l'éducation des adultes. À l'instar du secteur francophone, le secteur anglophone souhaitait que sa clientèle puisse s'inscrire directement à ce service. Ainsi, en 2004-2005, le nombre d'inscriptions pour la formation à distance était de 1546 pour la clientèle anglophone. Ce nombre est toujours en croissance depuis le début des années 2000. On estime à plus de 2000 le nombre d'inscriptions en ligne pour 2007-2008.

La division E-Learning Connections (apprentissage en ligne) de LEARN a joué un rôle clé dans le design et le développement d'écoles virtuelles. LEARN s'est affairé à créer un environnement qui allie le meilleur apprentissage virtuel qui puisse être offert de nos jours. Une première école virtuelle a été développée; elle offrira un programme d'études complet aux élèves de la 3^e à la 5^e du niveau secondaire. Une deuxième école virtuelle publique est en voie de réalisation. L'offre de services a augmenté de façon significative, soit 10 cours synchrones et plus de 30 ressources virtuelles. La prochaine étape consistera à inscrire tous les élèves de la communauté éducative anglophone du Québec aux ressources de LEARN. En 2005-2006, des partenariats pour la formation en ligne au secteur collégial ont été établis. Un bon nombre de tutoriels en ligne ont aussi été développés en collaboration avec le secteur collégial. De plus, au cours de l'année 2006-2007, LEARN a développé l'utilisation de la plateforme synchrone pour les cours de langue anglaise, en collaboration avec le Collège Lionel-Groulx.

Les commissions scolaires anglophones ont bénéficié d'un soutien leur permettant de respecter l'application de la *Loi 101* dans leurs organismes respectifs. Des mesures de soutien à l'accueil des élèves anglophones en provenance de l'extérieur du Québec ont continué à permettre aux commissions scolaires visées de répondre aux besoins de leurs clientèles respectives en 2006-2007.

Au cours des exercices 2005-2006 et 2006-2007, des projets de recherche ont permis à l'équipe de coordination des Centres scolaires et communautaires de raffiner des outils qu'ils ont développés pour soutenir les milieux dans leur mise en œuvre.

Catégorie d'appui B : Développement des outils pédagogiques et éducatifs

Les subventions dans cette catégorie ont permis au réseau anglophone de bénéficier d'un matériel didactique conçu en anglais. Les subventions ont aussi contribué à la conception, l'élaboration et la production des programmes d'études en français, langue seconde et immersion, et à des outils d'évaluation, ainsi qu'à la création de matériel d'enseignement et de soutien à l'enseignement, visant à permettre aux enseignantes et enseignants de faire la transition du nouveau matériel pédagogique.

La Direction de la production en langue anglaise (DPLA) a rendu disponibles des centaines de documents ministériels en langue anglaise afférents aux choix stratégiques du ministère et destinés au réseau anglophone. De plus, l'unité administrative a développé et entretenu des applications informatiques pour la gestion des documents et contrats de service, la rédaction des contrats et le suivi des demandes de paiement, afin de permettre un traitement et un suivi plus rapides des demandes de traduction des unités du ministère.

Des dizaines de nouveaux programmes de formation ont été rendus disponibles dans les délais prévus. À titre d'exemple, en 2005-2006, le projet de production des programmes de français, langue seconde et d'anglais, langue d'enseignement, de même que des guides d'accompagnement, ont permis la modification de 10 cours d'anglais, langue d'enseignement, suivant les recommandations contenues dans le rapport des évaluatrices et évaluateurs externes. Des travaux d'élaboration des cours liés au programme de Literacy (alphabétisation) (six cours) se sont poursuivis en 2006-2007.

En 2005-2006, il y a eu dépôt d'une nouvelle version de cours destinés à la validation (cours pré-secondaires et premier cycle du secondaire) : English, language of Instruction (anglais, langue d'enseignement) (10 cours) et Français, langue seconde (six cours). La validation des programmes d'études dans les commissions scolaires anglophones a nécessité la révision, l'adaptation et la traduction des questionnaires de validation, processus qui a fait l'objet d'un rapport. Des modifications ont été apportées au texte des cours pour respecter les résultats de la validation. Des rédactrices et rédacteurs anglophones ont participé à la préparation et au déroulement des

colloques : Adult Education Conference (conférence sur l'éducation des adultes) et Center Lead Teams (équipes d'accompagnement) en support à la formation des enseignantes et enseignants. L'ensemble des activités concerne spécifiquement la formation générale aux adultes.

Tant au secteur jeune qu'au secteur adulte, en formation générale ainsi qu'en formation professionnelle et technique, pour chacun des programmes et cours qui furent élaborés, des outils d'évaluation ont aussi été conçus. En collaboration avec le réseau LEARN et le bureau d'approbation du matériel didactique, le matériel d'enseignement et de soutien à l'enseignement visant à permettre aux enseignantes et enseignants de faire la transition du nouveau matériel pédagogique est en voie d'élaboration.

Catégorie d'appui C : Appui professionnel au personnel des écoles, des centres, des collèges et des universités

L'utilisation des technologies, la mise en œuvre de la réforme, la diversification des cheminements scolaires ainsi que le développement du leadership et la valorisation de la profession enseignante sont autant de cibles qui furent enrichies par les projets entrepris dans cette catégorie.

Afin de favoriser l'accessibilité des collèges anglophones au matériel didactique en langue anglaise, le matériel traduit et adapté a été mis à la disponibilité des clientèles jeunes et adultes des cégeps et collèges anglophones. Une variété de mesures visant à diffuser le matériel ont été mises en place, incluant la disponibilité en téléchargement, la diffusion auprès de répondantes et répondants identifiés dans chaque collège et des visites de collèges. Des dizaines de documents divers (documents promotionnels, guides, règlements, articles, etc.), de nombreux sites Internet et des plateformes d'enseignement en ligne ont été traduits et adaptés. Dans certains cas, le projet est allé bien au-delà de la traduction en ce sens que l'adaptation a suscité des productions originales des intervenantes et intervenants du réseau collégial anglophone.

Afin de produire et de diffuser du matériel didactique en langue anglaise pour le milieu collégial, neuf projets originaux d'auteurs anglophones du réseau collégial ont été mis sur pied en 2005-2006. Deux projets de traduction ont aussi vu le jour. Le volet anglophone du site Web du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD) a été complété. Un logiciel éducatif a été traduit. En 2006-2007, ce sont huit projets de production et de diffusion de matériel qui ont été réalisés.

Afin de pouvoir offrir des activités de formation à distance, l'équipe de PERFORMA a contribué au développement du Master Teacher Program (programme de maîtrise en enseignement) dans sa nouvelle version, coordonné les activités pédagogiques et contribué à l'embauche et à l'accompagnement des personnes. Deux cours associés au programme menant à une maîtrise en enseignement au collégial (Master Teacher Program) ont été élaborés. Le projet a permis d'amorcer la scénarisation de trois activités pédagogiques au cours de la période visée par le projet.

Au cours des exercices 2005-2006 et 2006-2007, l'équipe de Cégep@distance a réalisé la traduction et la modification de la base de données permettant d'assurer les communications avec les élèves selon leur langue (admission, dossier social, dossier scolaire), la traduction et la modification des lettres et des rapports générés par l'outil de production de rapports et l'adaptation multilingue du système d'offre de cours par Internet (SOI) sur le site Cégep@distance.

Au cours de 2005-2006, en collaboration, le Groupe provincial de soutien pour une approche orientante à l'école (GPSAO) et le réseau Guidance Oriented Approach to Learning (approche orientante) (GOAL) ont élaboré, lors du colloque, une offre de formation qui a rassemblé 171 participantes et participants provenant des écoles publiques et privées. On y retrouvait principalement des enseignantes et enseignants, administratrices et administrateurs, conseillères et conseillers en orientation et représentantes et représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. En 2006-2007, l'offre de formation du projet personnel d'orientation (PPO) fut composée de deux séances de formation provinciale avec la participation de toutes les commissions scolaires et des deux associations d'écoles privées anglophones; 12 présentations au réseau anglophone (associations professionnelles, colloques, commissions scolaires et autres tables professionnelles) ont été faites. Le projet personnel d'orientation a été expérimenté dans quatre écoles anglophones. Enfin, des articles ont été rédigés pour le bulletin GOALPOST (publication du réseau anglophone de l'approche orientante).

En 2005-2006, plus d'une centaine de gestionnaires ont pu s'approprier des pratiques de gestion favorables à la réussite des élèves. L'augmentation du savoir et l'amélioration de la perception de la formation professionnelle et technique (FPT) auprès du grand public de langue anglaise, et particulièrement chez les jeunes, ont donné lieu à des journées portes ouvertes, à la présentation d'une vidéo promotionnelle et à plusieurs activités de promotion organisées par les secteurs concernés.

L'organisme Provincial Organization of Continuing Education Directors English (association provinciale des directeurs des services de l'éducation permanente, secteur anglophone) (PROCEDE) et les commissions scolaires anglophones ont participé à l'élaboration des orientations relativement au renouvellement des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA); trois commissions scolaires ont contribué aux projets de recherche-action relatifs à ces services. Le projet a permis de former le personnel des centres de formation générale et des centres de formation professionnelle anglophones dans le cadre du lancement de l'implantation du renouvellement des services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement, au cours de l'exercice 2005-2006. Lors de la mise en œuvre du bilan des acquis relatifs à la formation générale de base, quatre commissions scolaires anglophones ont participé à cette expérimentation. Une autre formation de deux jours leur a été offerte sur la politique d'évaluation et les nouveaux encadrements législatifs à l'égard de la réforme de l'éducation des adultes; 49 participantes et participants de huit commissions scolaires anglophones en ont profité.

Chaque secteur a été appelé à répondre des différents projets rédigés en anglais dont la traduction vers le français, en conformité avec la politique linguistique du MELS, a été confiée au Service des publications multimédias et de la documentation, de la Direction des communications

Catégorie d'appui D : Appui aux élèves et aux étudiantes et étudiants

La persévérance aux études et la nécessité de fournir une formation qualifiante pour chaque élève sont des visées fondamentales de la réforme de l'éducation au Québec. Les campagnes publicitaires en anglais touchant la valorisation de l'éducation, la promotion de la formation professionnelle et technique ainsi que l'information sur le marché du travail servent à renforcer ces valeurs auprès des élèves de la communauté minoritaire. Le Québec souhaite aussi accroître la proportion de jeunes de moins de 20 ans inscrits en formation professionnelle en faisant passer leur taux d'accès de 16,6 p. 100 à 20 p. 100. Des initiatives ont été soutenues à cet égard en 2005-2006 ainsi qu'en 2006-2007.

Le projet d'activités estivales de récupération ou de rattrapage scolaire, mis sur pied par le Québec Board of Black Educators (conseil des éducatrices et éducateurs noirs du Québec) (QBBE) et la Commission scolaire English-Montréal (CSEM), a rejoint des jeunes de différentes communautés culturelles, particulièrement la communauté antillaise anglophone du secondaire. Au cours des vacances d'été 2006 et 2007, des jeunes, qui

avaient échoué dans une ou quelques matières au cours de l'année scolaire, se sont inscrits aux examens officiels de reprise de 4^e et 5^e secondaire et ont pu reprendre certains des cours auxquels ils avaient échoués. Le projet a également rejoint des jeunes du primaire qui ont obtenu de très basses notes dans certaines matières scolaires, afin de faciliter leur passage l'année scolaire suivante. En 2006, près de 68 p. 100 des jeunes du secondaire inscrits à ces activités ont réussi à leurs examens et ont pu intégrer le programme ordinaire ou se présenter aux examens officiels de reprise. En 2007, la proportion a dépassé les 70 p. 100. Les participantes et participants ont aussi acquis une meilleure compréhension des matières scolaires qui avaient été couvertes durant l'année scolaire et ont amélioré leurs résultats scolaires en général. Au total, 260 jeunes du secondaire et 80 du primaire se sont inscrits au programme.

Au chapitre de la valorisation de la formation professionnelle et technique auprès des jeunes et de leur famille, les secteurs concernés ont été appelés à répondre des différents projets rédigés en anglais dont la traduction vers le français, en conformité avec la politique linguistique, a été confiée au Service des publications multimédias et de la documentation, de la Direction des communications. Il est encore trop tôt pour déterminer si ces initiatives ont permis d'augmenter le nombre d'inscriptions et le nombre de demandes d'admission dans les programmes anglais de formation professionnelle et de formation technique. L'enquête Ipsos Décarie, portant sur la perception des élèves et de leurs

parents sur la formation professionnelle et technique, est menée annuellement suite à la campagne provinciale de valorisation de la formation professionnelle et technique *Tout pour réussir*. Le slogan anglais est : *You're leading for success*. La campagne vise à faire changer la perception des jeunes et de leurs parents sur la formation professionnelle et technique qui donne accès à des carrières intéressantes et bien rémunérées. Selon les données de ces enquêtes, le pourcentage de jeunes anglophones ayant une très bonne opinion de la formation professionnelle est passé de 89 p. 100 en 2004-2005 à 88 p. 100 en 2005-2006. Le pourcentage de parents anglophones étant très ou assez favorables à la formation professionnelle est demeuré le même que celui de 2004-2005 soit 76 p. 100. Le pourcentage de jeunes anglophones ayant une très bonne opinion de la formation technique est passé de 85 p. 100 en 2004-2005 à 92 p. 100 en 2005-2006 et, enfin, le pourcentage de parents anglophones étant très ou assez favorables à la formation technique est passé de 80 p. 100 en 2004-2005 à 78 p. 100 en 2005-2006. Les résultats de cette enquête ne permettent cependant pas de faire l'adéquation qu'une perception favorable élevée de la formation professionnelle et technique est nécessairement garante d'une intention de s'inscrire dans une telle formation. De plus, il faut préciser que la campagne vise le changement de perception face à la formation professionnelle et technique. On sait très bien que le changement de perception de la population ne peut s'effectuer rapidement, ni en n'utilisant qu'un seul moyen promotionnel.

<i>Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Québec</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Québec</i>
Fonds réguliers	44 243 394 \$	44 243 394 \$	48 426 784 \$	48 426 784 \$
Fonds additionnels	3 784 296 \$	3 784 296 \$	4 070 272 \$	4 070 272 \$
TOTAL	48 027 690 \$	*48 027 690 \$	52 497 056 \$	*52 497 056 \$

* Le Québec a fourni une contribution financière équivalente à celle du Canada pour la réalisation des projets de son plan d'action. En 2004-2005, le Québec a investi 380 M\$ pour l'enseignement dans la langue de la minorité. Au moment d'écrire ces lignes, les données de 2005-2006 et de 2006-2007 n'étaient pas encore compilées.

OBJECTIF 2 : ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Catégorie d'appui A : Encadrement et diversification des services éducatifs

Dans l'enseignement supérieur, l'octroi de subventions particulières au réseau d'organismes et d'établissements d'enseignement anglophones a permis de renforcer la qualité et la diversité de l'éducation dans la langue seconde. En ce qui concerne la formation générale des jeunes, les contributions ont favorisé l'accès aux services dans des commissions scolaires qui relèvent les défis d'organisation des nouveaux programmes et d'accès accru à des programmes de langues secondes. Jusqu'à présent, les subventions dans cette catégorie ont contribué à mettre sur pied les réseaux qui permettront aux écoles et aux collèges de mieux soutenir l'enseignement et l'apprentissage des langues secondes.

Catégorie d'appui B : Développement des outils pédagogiques et éducatifs

Depuis 2001, l'anglais langue seconde est enseigné à partir de la 3^e année du primaire. Cette nouveauté a nécessité le développement de nouvelles orientations et approches pédagogiques et une réorganisation de l'enseignement. De plus, l'enseignement de l'anglais langue seconde se fait dès la 1^{re} année du primaire depuis septembre 2006. Ces mesures ont entraîné des besoins de personnel qualifié en didactique de l'anglais langue seconde. Les subventions dans cette catégorie ont contribué à l'élaboration de programmes d'études et d'outils pédagogiques qui soutiennent les interventions des commissions scolaires et des écoles. Elles ont contribué au développement d'instruments d'évaluation des apprentissages.

En 2005-2006 comme en 2006-2007, les sommes allouées afin de combler la pénurie du personnel enseignant en anglais langue seconde ont permis d'accorder des bourses aux enseignantes et enseignants d'anglais langue seconde, et ce, pour la réussite d'activités de formation en anglais. Ainsi, ils ont pu améliorer leur compétence langagière, tant à l'oral qu'à l'écrit et, en conséquence, accroître leur compétence en enseignement de l'anglais langue seconde. Des bourses individuelles sont accordées pour trois types d'activités de formation en langue anglaise : avec crédits, sans crédits et stages d'immersion au Québec ou hors Québec. La plupart des bourses accordées pour les stages d'immersion le sont pour des stages hors Québec. Trois universités canadiennes offrent des programmes d'immersion aux enseignantes et enseignants québécois; elles sont situées à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au

Nouveau-Brunswick. Dix universités québécoises offrent un cheminement accéléré de formation : l'Université de Montréal, l'Université du Québec à Montréal, l'Université McGill, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke, l'Université Laval, l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Chicoutimi et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

En 2005-2006, il y a eu dépôt d'une nouvelle version de cours destinés à la validation (cours pré-secondaires et premier cycle du secondaire) : English, language of Instruction (anglais, langue d'enseignement) (10 cours) et Français, langue seconde (six cours). Les rédacteurs anglophones ont participé à la préparation et au déroulement des colloques : Adult Education Conference (conférence sur l'éducation des adultes) et Center Lead Teams (équipes d'accompagnement) en support à la formation des enseignantes et enseignants. L'ensemble des activités concerne spécifiquement la formation générale aux adultes. Il s'agit de l'adaptation, en langue anglaise, des différents programmes du curriculum. Les colloques concernent également la formation donnée aux enseignantes et enseignants anglophones, toujours en lien avec les programmes. La production de la version provisoire de cours destinés à la mise à l'essai dans les commissions scolaires anglophones a aussi été soutenue pour deux cours d'anglais, langue d'enseignement et un cours de français, langue seconde (FLS).

Catégorie d'appui C : Appui professionnel au personnel des écoles, des centres, des collèges et des universités

La compétence langagière des enseignantes et enseignants est un facteur incontournable dans l'enseignement d'une langue seconde. Des documents de soutien ont été produits pour faciliter la formation et l'accompagnement des réseaux anglophones. Les épreuves en langue seconde ont été élaborées afin de rencontrer l'objectif d'une évaluation plus souple, authentique et globale des langues secondes. Ces objectifs sont en cohérence avec les visées du renouveau pédagogique. Le projet a permis la production de grilles d'évaluation génériques pour les programmes de FLS, de base et enrichi et une formation en évaluation destinée aux enseignantes et enseignants du 1^{er} cycle du secondaire et aux conseillères et conseillers pédagogiques.

Catégorie d'appui D : Appui aux élèves et aux étudiantes et étudiants

Les programmes pancanadiens de monitrices et moniteurs et de cours d'été administrés par le Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CMEC), font partie de

cette catégorie. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.) Les subventions dans cette catégorie permettent aussi des échanges entre des élèves francophones et anglophones à l'intérieur et à l'extérieur du Québec. À titre d'exemple, en 2005-2006, le projet d'échanges de six mois Canada-Québec a permis à 138 élèves francophones de 4^e et 5^e du secondaire, issus de 89 écoles secondaires publiques et privées de la majorité des régions du Québec, de séjourner pendant trois mois dans les familles et les écoles anglophones de 138 partenaires anglophones de toutes les provinces anglophones, à l'exception de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse. Ces 138 élèves québécois, leurs familles et leurs écoles ont ensuite accueilli leurs partenaires canadiens pendant trois mois pour leur permettre de faire une immersion complète en français.

Enfin, un projet interprovincial mené en collaboration avec l'Ontario a permis d'expérimenter des contenus numériques et interactifs sur les expressions idiomatiques. Le projet *Se donner le mot* a mis de l'avant toute une série d'approches novatrices en matière d'enseignement du français langue seconde.

Se donner le mot est un projet qui a apporté un soutien aux professeurs et élèves du collégial et du secondaire dans l'enseignement et l'apprentissage du français langue seconde au Québec, en Ontario et dans le reste du Canada à l'aide du matériel imprimé (guides et activités en classe), d'activités interactives (site Internet) et de capsules vidéos. <http://sedonnerlemot.tv/>

Investissement total en enseignement des langues secondes	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution du Québec	Contribution fédérale	Contribution du Québec
Fonds réguliers	12 243 372 \$	10 917 272 \$	8 145 716 \$	7 112 916 \$
Fonds additionnels	3 931 805 \$	3 931 805 \$	4 323 655 \$	4 323 655 \$
TOTAL	16 175 177 \$	*14 849 077 \$	12 469 371 \$	*11 436 571 \$

* À l'exception des bourses offertes aux enseignantes et enseignants ainsi qu'aux élèves et aux étudiantes et étudiants, qui ont été financées entièrement à même la contribution financière du Canada, le Québec a fourni une contribution financière équivalente à celle du Canada pour la réalisation des projets de son plan d'action. En 2004-2005, le Québec a investi plus de 359 M\$ pour l'enseignement des langues secondes. Au moment d'écrire ces lignes, les données de 2005-2006 et de 2006-2007 n'étaient pas encore compilées.



Saskatchewan

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Administration et soutien du système d'éducation

L'octroi de fonds fédéraux facilite l'atteinte des résultats voulus pour les élèves de la minorité francophone. La province de la Saskatchewan n'a qu'une division scolaire francophone, composée de 12 écoles qui accueillent environ 1100 élèves de la maternelle à la 12^e année. Le nombre des inscriptions est resté stable en 2005-2006 et en 2006-2007. Approximativement 80 p. 100 des élèves utilisent les moyens de transport offerts par la division scolaire et financés par des subventions fédérales et provinciales. La division scolaire répond aux besoins des élèves doués et des élèves en difficulté grâce à des services intégrés. Les parents et le personnel enseignant ont exprimé leur satisfaction face à ce modèle de prestation.

Le financement fédéral permet aussi aux adultes de faire des études supérieures en français. L'Université de Regina et l'Institut français offrent tous deux des services éducatifs postsecondaires en français aux adultes. Le programme du bac à l'Université de Regina assure la formation du personnel enseignant. Grâce aux subventions fédérales, les étudiantes et étudiants du bac peuvent faire une année d'études à l'Université Laval. L'Université de Regina continue d'actualiser ses cours

et de faire des recherches qui sont communiquées lors de forums provinciaux, nationaux et internationaux. L'Institut français propose des cours d'acquisition du français aux adultes, dont des cours d'immersion durant l'été et un programme de langue menant à un certificat. Cet institut est aussi un milieu où les étudiantes et étudiants peuvent se retrouver pour des activités sociales en français.

Toujours grâce à des subventions, le Service fransaskois de formation aux adultes (SEFFA) forme les adultes dans cette langue. Un programme de formation en éducation de la petite enfance permettra à la province de répondre aux besoins de la communauté francophone en aidant les jeunes enfants à grandir dans leur langue et leur culture, en préparation à la maternelle et à la 1^{re} année. Les fonds fédéraux appuient également le développement du campus virtuel Far Ouest et du centre de ressources Le Lien qui regroupe plus de 40 000 ressources culturelles et éducatives mises à la disposition des écoles et des communautés dans toute la province.

Développement du programme d'études

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan est responsable du développement du programme d'études provincial enseigné dans toutes les écoles francophones de la maternelle à la 12^e année. En 2005-2006 et 2006-2007, plusieurs cours ont été renouvelés ou traduits et adaptés. Ainsi, Psychologie 20 et 30 sont des adaptations de programmes de l'Alberta, tandis que Mieux-être 10, Sciences 10 et Calcul 30 sont des traductions et

des adaptations du programme d'études anglais de la Saskatchewan. La mise à jour de Mathématiques M, 1, 4 et 7 a commencé. Le personnel enseignant a été invité à participer à l'évaluation des ressources dont l'utilisation sera recommandée pour appuyer les documents existants et nouveaux du programme d'études. Chaque année, des mises à jour de la liste de ressources sont publiées. Les enseignantes et enseignants ont également participé à des activités de perfectionnement professionnel qui faciliteront l'enseignement de nouveaux programmes d'études.

En 2006-2007, le ministère de l'Éducation a entrepris de renouveler tous les documents du programme d'études dans les matières requises. Grâce à un financement du gouvernement fédéral, le personnel enseignant de la division scolaire francophone a pu participer à ce processus de renouvellement à titre consultatif. Le processus est continu, la mise en place de certains programmes étant prévue pour septembre 2008. Des subventions ont donné aux enseignantes et enseignants l'occasion de prendre part au développement d'unités d'études intégrées pour les classes multiniveaux du primaire dans les petites écoles ou dans les écoles géographiquement éloignées. Le ministère et la division scolaire francophone collaborent au développement et à l'essai en milieu scolaire de ces unités d'études, dans le cadre d'un processus continu.

Le recours à la technologie dans l'enseignement est obligatoire au sein de la division scolaire francophone. Tous les enseignants et enseignantes ont un ordinateur portable et tous les élèves ont une adresse électronique. La division scolaire utilise la technologie pour communiquer des ressources de perfectionnement professionnel et des outils de formation au personnel enseignant. Chaque jour, 70 à 80 p. 100 du personnel enseignant utilisent la technologie pour enseigner. Des ressources sur le Web ont été élaborées en mathématiques et en sciences.

Des subventions accordées à l'Association des parents francophones ont contribué à former et à sensibiliser la communauté des parents, qui participent à des expositions scientifiques, des spectacles de théâtre, des projets de francisation et d'autres activités linguistiques et culturelles. Les subventions culturelles attribuées à la division scolaire francophone ont favorisé la création de partenariats avec les associations francophones en vue d'offrir des activités culturelles. Les élèves francophones de la Saskatchewan ont donc eu l'occasion de prendre part à de nombreuses activités culturelles et sociales en français, dont des concours de théâtre, des ateliers d'art et des journées du patrimoine. Les participantes et participants de même que les spectatrices et spectateurs, dont les parents, ont exprimé leur vive satisfaction à propos de ces activités. De tels partenariats sont

essentiels à l'essor d'une communauté francophone forte de sa culture, de son identité et de sa langue.

Formation du personnel enseignant

La construction de l'identité, élément de la CLIC (Construction de la langue, identité, culture), a été l'une des cibles principales du perfectionnement professionnel des enseignantes et enseignants de la division scolaire francophone. Les membres du personnel enseignant ont également eu l'occasion de participer à des activités de formation dans plusieurs domaines : théorie du choix, littératie, communautés professionnelles d'apprentissage. Leur participation aux conférences locales et nationales, et notamment à la conférence de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), a été encouragée. De plus, l'association locale des enseignantes et enseignants organise une conférence annuelle et divers ateliers pour répondre aux besoins du personnel enseignant et des élèves. Les subventions ont facilité le développement du leadership au niveau local dans de nombreux secteurs, y compris en technologie, en numératie et en développement communautaire. Les enseignantes et enseignants ont pu tirer parti des possibilités de mentorat et des ateliers offerts par les conseillers de la Direction de l'éducation en langue française du ministère de l'Éducation.

Le projet Assessment for Learning (évaluation de l'apprentissage) (AFL) en Saskatchewan a pour objectif d'améliorer les résultats des élèves. Les élèves ont la possibilité de participer à une évaluation en mathématiques, en lecture et en écriture. Les outils d'évaluation sont conçus en collaboration avec le personnel enseignant. Les enseignantes et enseignants participent aussi à la mise à l'essai de ces outils d'évaluation en milieu scolaire, assurant donc la validité du contenu et de la langue. Les enseignantes et enseignants ont ainsi de précieuses occasions de perfectionnement professionnel car ils peuvent se familiariser aux méthodes et aux processus d'évaluation.

Soutien de la clientèle scolaire

Les élèves francophones continuent de profiter des bourses pour faire leurs études en français. Le financement accordé à l'Association jeunesse francophone (AJF) permet à cet organisme d'offrir aux jeunes des possibilités de construire leur identité francophone et de mieux appartenir à leur communauté. Tous les élèves du secondaire ont participé à un omnium de volleyball. Les jeunes francophones ont également pris part aux Jeux de la francophonie, au Festival du voyageur, à la Fête francophone jeunesse, au Parlement jeunesse francophone et à une formation au leadership. Ces événements continuent de susciter un vif intérêt

et une forte participation car ils offrent aux jeunes de nombreuses activités – canoë, tir à l'arc et jeux de nuit, à titre d'exemples. À la suite d'un partenariat entre l'Association jeunesse francophone (AJF) et le Comité francophone d'éducation postsecondaire (CFEP), un club francophone a été formé à l'Université de Regina pour les étudiantes et étudiants du postsecondaire.

Les programmes de monitorat (*Accent* et *Odyssée*), qui sont financés par le gouvernement fédéral et administrés par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], sont considérés comme essentiels au

développement de la culture et de la langue. Le personnel enseignant et les élèves se sont dits très satisfaits de ces programmes. En 2005-2006 et 2006-2007, la division scolaire francophone comptait 11 monitrices et moniteurs à temps plein, dans 12 écoles. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution de la Saskatchewan	Contribution fédérale	Contribution de la Saskatchewan
Fonds réguliers	914 750 \$	1 064 750 \$	914 750 \$	1 064 750 \$
Fonds additionnels	1 909 803 \$	1 909 803 \$	2 115 815 \$	2 115 815 \$
TOTAL	2 824 553 \$	2 974 553 \$	3 030 565 \$	3 180 565 \$

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Administration et soutien du système d'éducation

L'octroi de fonds fédéraux facilite l'atteinte des résultats voulus pour les élèves de français langue seconde. La province de la Saskatchewan offre trois programmes de français langue seconde : immersion française, français de base et français intensif. Les inscriptions aux programmes d'immersion sont en hausse. En 2006-2007, 65 écoles d'immersion française ont accueilli environ 9000 élèves de la maternelle à la 12^e année. Les élèves des programmes d'immersion française bénéficient de services de transport. Le programme de français intensif continue de prendre de l'ampleur. En 2006-2007, six écoles offraient ce programme à 98 élèves de 6^e année tandis que le programme de suivi en 7^e, 8^e, 9^e et 10^e année, français enrichi, accueillait 177 élèves. Mais les inscriptions aux programmes de français de base sont en diminution. Ceci résulte peut-être en partie du regroupement des divisions scolaires et en partie des facteurs démographiques. Les écoles de la Saskatchewan disposent des documents du programme d'études en français pour toutes les matières requises. Il existe

une liste des ressources recommandées pour appuyer l'enseignement de chacune des matières. De plus, un guide du personnel enseignant a été conçu pour appuyer la prestation des services intégrés afin de répondre aux besoins divers des élèves.

Les élèves inscrits à des programmes de français langue seconde peuvent eux aussi faire des études postsecondaires en français à l'Université de Regina et à l'Institut français. Les élèves en français d'immersion et en français de base peuvent s'inscrire au programme du bac à l'Université de Regina, qui est un programme de formation du personnel enseignant. Tout comme les étudiantes et étudiants dont le français est la langue maternelle, les étudiantes et étudiants de français langue seconde peuvent obtenir des subventions fédérales pour faire une année d'études à l'Université Laval. Ils peuvent également s'inscrire aux cours d'acquisition du français pour adultes qui sont offerts à l'Institut français, et qui incluent des cours d'immersion durant l'été et un programme de langue menant à un certificat. Les étudiantes et étudiants de français langue seconde sont invités à prendre part aux activités sociales en français. En outre, le SEFFA offre une formation aux couples exogames.

Le Lien est un centre qui regroupe plus de 40 000 ressources culturelles et éducatives en français,

prises à la disposition des écoles et des communautés de la province. Les écoles d'immersion ont également accès à cette bibliothèque. Ce centre de ressources est de plus en plus utilisé, ce qui prouve l'importance d'un tel service.

Développement du programme d'études

Le ministère de l'Éducation de la Saskatchewan est responsable du développement du programme d'études provincial enseigné dans toutes les écoles de la maternelle à la 12^e année. Le ministère de l'Éducation se charge de l'élaboration ou de la traduction et de l'adaptation des documents du programme d'études pour toutes les matières requises en immersion française. La Saskatchewan a aussi des documents de programmes d'études pour le français de base, de la maternelle à la 12^e année. Des programmes comme Mieux-être 10 ou Sciences 10 ont été remaniés et sont maintenant enseignés en immersion française. Psychologie 20 et 30 résultent d'une adaptation des programmes de l'Alberta. En 2005-2006, le renouvellement des documents suivants a été entrepris : Français 1-5, Français de base 1-5 et Mathématiques M, 1, 4 et 7. Le remaniement de tous les autres documents du programme d'études a commencé en 2006-2007 et l'enseignement de certaines composantes du programme d'études est prévu pour septembre 2008. Le remaniement du programme d'études visera les résultats des élèves et les indicateurs, plutôt que les objectifs.

Le développement des ressources qui viennent appuyer l'essor du français enrichi est essentiel à la réussite du programme. La collaboration entre les instances aux échelons locaux et nationaux a permis de produire du matériel de qualité pour la classe. Le personnel enseignant a exprimé sa vive satisfaction à propos de ces ressources. Le financement accordé a permis au personnel enseignant de participer à l'évaluation des ressources qui appuient le programme d'études provincial actuel et le nouveau programme d'études provincial dans tous les domaines. La stratégie du cercle de littérature a été adoptée pour évaluer les romans destinés aux cycles intermédiaire et secondaire. Des mises à jour de la liste de ressources sont publiées annuellement.

Les élèves des programmes d'immersion au secondaire ont accès à toute une gamme de cours en ligne. Certaines écoles, comme les petites écoles et les écoles géographiquement éloignées, ne disposent pas toujours d'assez de ressources humaines qualifiées pour offrir tous les cours obligatoires d'immersion française au secondaire. Les deux premiers élèves à obtenir une mention bilingue à leur diplôme de 12^e année grâce à des cours en ligne ont terminé leurs études durant l'année scolaire 2005-2006. Le développement des ressources sur le Web se poursuit et le personnel enseignant a la possibilité de participer à

une formation conçue pour les aider à bien tirer parti de la ressource en ligne, Biblio-branqué.

Formation du personnel enseignant

Chaque année, le personnel enseignant a la possibilité de participer à toute une gamme d'activités de perfectionnement professionnel. L'Association des professeurs de français de la Saskatchewan (APFS/SATF) organise une conférence annuelle qui comprend de nombreux ateliers pour informer le personnel enseignant des recherches, des innovations et des ressources. L'APFS assure également une formation professionnelle continue grâce à son bulletin. De plus, le ministère de l'Éducation propose des ateliers et des activités de mentorat pour appuyer l'enseignement du programme d'études. Le mentorat est l'une des stratégies favorites car il permet aux enseignantes et enseignants de tirer parti des possibilités de perfectionnement professionnel en fonction de leurs besoins personnels. Des bourses sont offertes aux enseignantes et enseignants pour faire une formation en pédagogie et en développement langagier durant l'été. Le personnel enseignant s'est dit très satisfait de ces possibilités.

Tout comme dans le cas des élèves dont le français est la langue maternelle, le projet Assessment for Learning (évaluation de l'apprentissage) (AFL) en Saskatchewan a pour objectif d'améliorer les résultats chez les élèves de français langue seconde. Ces élèves ont la possibilité de participer à des évaluations en mathématiques, en lecture et en écriture. Les outils d'évaluation sont conçus en collaboration avec le personnel enseignant. Les enseignantes et enseignants participent également à la mise à l'essai de ces évaluations en milieu scolaire, assurant ainsi la validité du contenu et de la langue. Les enseignantes et enseignants ont ainsi de précieuses occasions de perfectionnement professionnel car ils peuvent se familiariser aux méthodes et aux processus d'évaluation. Le financement accordé permet aussi aux enseignantes et enseignants de prendre part aux consultations dans le cadre du remaniement du programme. Leur savoir-faire contribue de manière positive à l'évolution du programme et leur participation leur permet de se familiariser avec les documents qu'ils auront à utiliser.

Durant l'été, les enseignantes et enseignants de français intensif et de français enrichi ont participé à des séances de formation d'une semaine sur les stratégies d'enseignement de la langue seconde. Tout au long de l'année, ils ont pu bénéficier d'un mentorat axé sur les stratégies de littératie. Ils ont participé à l'évaluation des ressources qui viennent appuyer les programmes. Le personnel enseignant a exprimé sa vive satisfaction pour ces activités de perfectionnement professionnel.

Soutien de la clientèle scolaire

Les fonds fédéraux appuient Canadian Parents for French (parents canadiens en faveur du français) (CPF), qui offre de nombreuses occasions aux élèves de français langue seconde de se rencontrer et d'améliorer leurs compétences langagières. Voici quelques-unes des activités proposées : Concours d'art oratoire, Rendez-vous, Foire des carrières, Camp ultime et Fête du soleil. Les élèves d'immersion ont également pu participer au Camp voyageur. Grâce aux subventions, le CPF peut travailler en partenariat avec les associations francophones pour recruter et garder les effectifs des programmes de français. Francofièvre rassemble les jeunes dont le français est la langue maternelle et les jeunes dont le français est la langue seconde, pour leur faire partager des expériences culturelles. Les élèves ont été très satisfaits de cet événement.

Les subventions ont facilité la tenue de nombreuses présentations culturelles, dont Les bûcherons, Lise Maurais, Impro-performance. Divers ateliers d'art, de musique et de danse organisés par les différents groupes culturels français ont suscité beaucoup d'intérêt. Les associations francophones et les écoles de français langue seconde collaborent pour multiplier les expériences culturelles.

Le personnel enseignant et les élèves sont très satisfaits des programmes de monitorat du gouvernement fédéral (*Accent* et *Odysée*), administrés par le CMEC et conçus pour promouvoir l'apprentissage de la langue et culture françaises. Les élèves se sont également dits très satisfaits de leur expérience lors de l'échange Saskatchewan-Québec. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

Investissement total en enseignement de la langue seconde	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution de la Saskatchewan	Contribution fédérale	Contribution de la Saskatchewan
Fonds réguliers	2 391 050 \$	2 391 221 \$	2 391 050 \$	2 391 221 \$
Fonds additionnels	438 269 \$	438 269 \$	1 121 813 \$	1 121 813 \$
TOTAL	2 829 319 \$	2 829 490 \$	3 512 863 \$	3 513 034 \$



Terre-Neuve-et-Labrador

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

Augmenter le nombre des inscriptions et dispenser des programmes et des services adaptés aux besoins des élèves francophones comptent parmi les principaux objectifs de l'enseignement dans la langue de la minorité à Terre-Neuve-et-Labrador. En 2005-2006 et 2006-2007, des fonds ont été alloués à l'infrastructure, entre autres sous forme de subventions de fonctionnement et de transport aux écoles francophones ainsi que d'aides pour le personnel enseignant, en plus de la formule d'allocation provinciale. Le système d'éducation francophone regroupe cinq écoles, situées dans quatre régions de la province. Les inscriptions dans les écoles ont augmenté d'environ 15,6 p. 100 de 2004-2005 à 2006-2007, avec un total provincial de 192 en 2004-2005, de 203 en 2005-2006 et de 222 en 2006-2007. Le soutien continu à l'infrastructure du système d'éducation a aidé la province à progresser vers ses objectifs ultimes pour les inscriptions des élèves dont le français est la première langue.

Le Conseil scolaire francophone provincial (CSFP) a reçu une aide directe par le biais du Protocole des langues officielles dans l'enseignement (PLOE) en 2005-2006 et 2006-2007 pour former une équipe de spécialistes en pédagogie au niveau du bureau de district. L'objectif est

d'améliorer les résultats des élèves et d'accroître le nombre des inscriptions, tout en apportant un appui direct au personnel enseignant dans les écoles francophones.

Un soutien supplémentaire a été accordé en 2005-2006 et 2006-2007 aux activités de promotion de la langue et à la traduction des documents gouvernementaux. Ces activités contribuent à valoriser le système d'éducation francophone, ce qui encourage les parents à envisager d'y inscrire leurs enfants.

Élaboration et qualité des programmes

Les efforts déployés à Terre-Neuve-et-Labrador ont pour but de favoriser le développement et l'enseignement d'un programme d'études de qualité, de la maternelle à la 12^e année. En 2005-2006 et 2006-2007, de nouveaux programmes et de nouvelles ressources ont été introduits dans plusieurs domaines, notamment en langues, en sciences humaines, en éducation physique et en éducation pour une carrière.

L'éducation à distance reste une méthode importante d'enseignement et d'apprentissage au sein du système francophone à Terre-Neuve-et-Labrador, car les écoles sont petites et ne disposent pas toujours du personnel nécessaire sur place. Au secondaire tout particulièrement, les inscriptions sont faibles dans certaines régions et il est donc difficile de trouver des enseignantes et enseignants spécialisés. En 2005-2006, sept cours étaient offerts à distance, le nombre des élèves inscrits étant de 28 au total. En 2006-2007, huit cours étaient offerts à 25 élèves.

Un appui direct est accordé au CSFP dans le cadre du Protocole des langues officielles dans l'enseignement pour promouvoir l'alphabétisme chez les jeunes enfants, les programmes préscolaires et les activités parascolaires. Au total, 38 élèves ont participé aux programmes préscolaires en 2005-2006, et 30 en 2006-2007. De plus, des programmes préscolaires de francisation familiale sont offerts pour préparer les enfants et leurs parents au système d'éducation francophone. Les enfants qui font leurs études en français et qui ont besoin d'aide pour acquérir des compétences langagières dans cette langue peuvent poursuivre le programme de francisation, grâce à des équipes enseignantes fournies aux écoles pour assurer ces services. Environ 80 élèves ont participé aux services de francisation en 2005-2006, et 105 en 2006-2007.

Le programme culturel est un autre élément important du système d'éducation francophone à bénéficier de l'appui du PLOE. Le CSFP a engagé une personne responsable de la coordination des événements culturels et a créé diverses activités dans ce secteur. Chaque année, des artistes locaux font la tournée des écoles dans le cadre du programme des artistes invités et diverses activités provinciales sont organisées pour rassembler les élèves francophones et leur donner un sentiment plus fort d'appartenance à une plus grande communauté. En 2005-2006, environ 140 élèves et 40 enseignantes et enseignants ont participé aux Franchorales, festival de musique chorale de trois jours qui se tient à St. John's et qui est organisé par le district scolaire francophone. En 2006-2007, approximativement 175 élèves ont pris part à un concours public provincial d'art oratoire en français et 10 élèves sont allés à la finale qui s'est tenue à La Grand' Terre. Cet événement a lui aussi été rendu possible par l'intermédiaire du Protocole des langues officielles dans l'enseignement.

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Diverses possibilités de perfectionnement professionnel sont offertes au personnel enseignant francophone de Terre-Neuve-et-Labrador. Ces activités aident les enseignantes et enseignants à diversifier leurs méthodes d'enseignement. De plus, la province cherche ainsi à mieux conserver ses effectifs de personnel enseignant.

En 2005-2006 et 2006-2007, tous les enseignants et enseignantes francophones de la province ont participé à des ateliers de formation offerts par le ministère de l'Éducation, pour améliorer leurs compétences pédagogiques et pour découvrir les nouveaux programmes élaborés par le ministère. Des bourses ont été offertes aux enseignantes et enseignants pour des programmes d'été dans des établissements francophones à l'extérieur de la province. Aucun membre du personnel enseignant n'a participé au programme de bourses en 2005-2006 et 2006-2007.

Le CSFP a aussi pris part à des salons de l'emploi pour inciter davantage de candidates et candidats à faire des demandes pour les nouveaux postes. Le recrutement s'avère préoccupant en raison du fort taux d'attrition du personnel enseignant. En 2005-2006, de nouveaux enseignants et enseignantes ont été engagés pour 12 des 30 postes d'enseignement dans les écoles francophones. En 2006-2007, neuf des 34 postes francophones étaient occupés par de nouveaux enseignants et enseignantes.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Au niveau postsecondaire, des bourses de formation sont offertes aux francophones dans le cadre de l'accord du PLOE pour qu'ils poursuivent leurs études supérieures dans des établissements francophones à l'extérieur de la province. Ces bourses sont accordées individuellement, pour une période de cinq ans. Au total, 11 étudiantes et étudiants ont participé à ce programme en 2005-2006, et 11 en 2006-2007.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

En 2005-2006 et 2006-2007, des spécialistes du programme francophone ont été nommés au niveau du district pour appuyer les programmes de français langue seconde (FLS) partout dans la province. L'un des principaux objectifs était d'augmenter le nombre des inscriptions aux programmes de français langue seconde.

À Terre-Neuve-et-Labrador, les programmes de français langue seconde comprennent des programmes d'immersion précoce et d'immersion tardive, de même que des programmes de français de base. L'immersion précoce commence dès l'entrée à l'école, en maternelle; l'immersion tardive commence en 7^e année. Tous les élèves de la province qui ne font pas partie de l'immersion sont inscrits au programme de français de base de la 4^e à la 9^e année. Dans le cadre du français de base, certains établissements offrent un programme de français de base intensif en 6^e année. Le nombre des élèves de 6^e année inscrits à ce programme intensif continue d'augmenter. Les inscriptions sont également en hausse dans les programmes d'immersion précoce et d'immersion tardive.

Le pourcentage total des élèves inscrits en français langue seconde à Terre-Neuve-et-Labrador était d'environ 61 p. 100 en 2004-2005 et 2005-2006. Il est tombé à 60 p. 100 en 2006-2007. Cette diminution résulte principalement des difficultés à garder les élèves dans ces programmes au secondaire car le français de base devient facultatif après la 9^e année.

L'objectif de la province est d'élaborer de nouveaux programmes de français de base et de français d'immersion au niveau secondaire pour permettre à un plus grand nombre d'élèves de réussir en FLS à ce niveau d'études. Les programmes de soutien aux élèves et de formation professionnelle pour le personnel enseignant seront des éléments majeurs de ces initiatives.

Terre-Neuve-et-Labrador continue aussi d'appuyer l'enseignement du français grâce à l'éducation à distance pour offrir des cours de français langue seconde dans les petites écoles ou les écoles éloignées qui n'ont pas de professeures ou professeurs de langue. En 2005-2006, 180 élèves étaient inscrits à ces cours. En 2006-2007, leur nombre est passé à 162.

Élaboration et qualité des programmes

Terre-Neuve-et-Labrador continue de travailler au développement du programme de français langue seconde, en élaborant de nouveaux programmes de français de base au niveau élémentaire et au niveau intermédiaire. De nouveaux programmes d'immersion française ont été mis sur pied en 2005-2006 et 2006-2007, notamment en sciences humaines, langues (français), éducation physique et éducation pour une carrière. Les activités se poursuivent pour l'immersion française, avec l'élaboration de nouveaux programmes de langues (français) de la 7^e à la 12^e année.

En plus du soutien accordé au développement du programme d'études, une aide directe est apportée aux districts scolaires sous forme de subventions pour qu'ils créent de nouvelles classes de français d'immersion et de français de base intensif. En outre, tous les districts scolaires bénéficient des services d'aides-enseignantes et aides-enseignants pour les programmes d'immersion. En 2005-2006, il y a eu une augmentation de 8,8 p. 100 en français de base intensif et de 5,6 p. 100 en français d'immersion par rapport à 2004-2005. Une autre augmentation a été enregistrée en 2006-2007 : elle était de 17,3 p. 100 en français de base intensif et de 5,85 p. 100 en français d'immersion. Trois des quatre districts anglophones de la province offrent maintenant des cours intensifs de français de base et les quatre districts anglophones offrent tous des cours de français d'immersion.

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Des bourses d'études et de formation sont offertes aux enseignantes et enseignants de Terre-Neuve-et-Labrador qui souhaitent poursuivre leurs études en français ou en pédagogie dans les établissements francophones au Canada. En 2005-2006, 22 enseignantes et enseignants ont tiré parti du programme de bourses d'été; en 2006-2007, 31 enseignantes et enseignants ont bénéficié d'une bourse. Une bourse de retour aux études à temps complet a été offerte aux enseignantes et enseignants de français langue seconde et aux autres membres du personnel enseignant qui souhaitaient reprendre leurs études dans ce domaine, mais aucun n'en a fait la demande en 2005-2006 ou en 2006-2007. On examine actuellement ce programme dans le but de mieux stimuler l'intérêt et la participation du personnel enseignant.

Investissement total en enseignement dans la langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution de Terre-Neuve-et-Labrador	Contribution fédérale	Contribution de Terre-Neuve-et-Labrador
Fonds réguliers	528 200 \$	2 548 935 \$	528 200 \$	2 398 430 \$
Fonds additionnels	949 661 \$	406 999 \$	865 883 \$	466 245 \$
TOTAL	1 477 861 \$	2 955 934 \$	1 394 083 \$	2 864 675 \$

Des subventions ont été allouées directement aux districts scolaires pour des sessions d'été en français langue seconde en 2005-2006 et 2006-2007. Au total, sept sessions se sont tenues durant l'été 2006 dans la province. Deux sessions parrainées par les districts, auxquelles ont participé 32 membres du personnel enseignant et du personnel administratif, ont eu lieu en dehors de la province. En 2007, six sessions d'été ont été organisées à l'intention des enseignantes et enseignants de français d'immersion, français de base et français de base intensif, par le biais des districts scolaires, avec l'appui du PLOE.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

L'un des objectifs fondamentaux du financement du PLOE à Terre-Neuve-et-Labrador en 2005-2006 et 2006-2007 était d'offrir un appui direct aux élèves qui souhaitaient faire des études en dehors de leur province ou participer à des activités parascolaires. Le but premier de ces programmes est d'encourager les élèves à continuer d'étudier le français langue seconde au niveau secondaire une fois qu'il devient facultatif.

Trois programmes de bourses ont été offerts aux élèves de 9^e, 10^e et 11^e année pour des sessions d'été au Canada français. En 2005-2006, 101 élèves y ont participé – 60 de la 9^e et 10^e année, 41 de la 11^e année. Pour 2006-2007, ces chiffres étaient de 59 pour la 9^e et 10^e année et de 54 pour la 11^e année. Les établissements suivants ont participé à

ces programmes : Collège Saint-Charles Garnier, Collège Notre-Dame de Foy, Université Ste-Anne et Cégep de Trois-Rivières. Des programmes offerts par les districts scolaires ont aussi permis à des élèves de 6^e et 7^e année de participer au Francoforum à St. Pierre. En 2005-2006, 60 élèves y ont pris part, et 79 en 2006-2007. Des camps d'hiver ont été organisés au centre de Terre-Neuve-et-Labrador pour le français de base intensif et le français de base. En 2005-2006, 285 élèves y ont participé, et 280 l'ont fait en 2006-2007.

Les écoles ont également pu offrir des programmes de voyages scolaires. Les élèves ont ainsi eu l'occasion de se rendre à St. Pierre et dans le Canada français. En 2005-2006, 40 écoles ont fait le voyage à St. Pierre, et 20 au Canada français. En 2006-2007, ces chiffres étaient respectivement de 37 et 16 écoles.

Au niveau postsecondaire, des bourses de formation ont été accordées aux étudiantes et étudiants qui faisaient leurs études dans des établissements francophones au Canada. En 2005-2006, ce programme comptait 26 participantes et participants, contre 29 en 2006-2007. Le programme Frecker, enseigné par le biais de l'Université Memorial, se poursuit : 55 étudiantes et étudiants ont participé à une immersion intensive d'un semestre en 2005-2006, puis 47 en 2006-2007.

<i>Investissement total en enseignement de la langue seconde</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de Terre-Neuve-et-Labrador</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution de Terre-Neuve-et-Labrador</i>
Fonds réguliers	1 906 800 \$	2 339 647 \$	1 906 800 \$	2 169 573 \$
Fonds additionnels	390 301 \$	167 272 \$	624 199 \$	336 107 \$
TOTAL	2 297 101 \$	2 506 919 \$	2 530 999 \$	2 505 680 \$



Territoires du Nord-Ouest

CONTEXTE

Les Territoires du Nord-Ouest et les langues officielles

Dans les Territoires du Nord-Ouest (TNO), il y a 11 langues officielles, dont neuf langues autochtones, ainsi que l'anglais et le français.

Dans cinq des 33 communautés des TNO, lors des périodes de l'enseignement d'une langue seconde, les élèves ont le choix entre le français et la langue autochtone de la région. Selon la communauté, cet apprentissage se fait grâce à des cours de français de base ou des programmes d'immersion. Dans tous les cas, le fait d'offrir du français langue seconde s'ajoute aux coûts financiers requis pour l'enseignement de la langue autochtone de la région. Le choix revient aux parents d'envoyer leurs enfants dans les classes de langues autochtones ou de français durant la période de langue seconde.

Le ministère vise également à offrir aux membres de la collectivité minoritaire d'expression française la possibilité de se faire instruire en français langue première et de développer, renforcer ou enrichir leur identité culturelle en se familiarisant avec leur propre culture et celles des autres communautés francophones. Il y a deux écoles francophones aux TNO, une à Yellowknife et l'autre à Hay River.



ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Au cours des années 2005-2006 et 2006-2007, plusieurs sessions de formation professionnelle ont été offertes aux enseignantes et enseignants francophones afin d'enrichir le milieu d'apprentissage des élèves de la minorité linguistique. Chaque année, le personnel du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation offre des sessions de formation à tous les nouveaux enseignants et enseignantes de français dans les écoles francophones. En plus de cette formation, le ministère a offert des sessions sur divers sujets tels la littératie, la lecture guidée et la gestion de classes à double niveaux. En plus des sessions offertes au ministère, plusieurs enseignantes et enseignants ont participé à des rencontres ou des stages d'été de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), ou à des conférences provinciales. Chaque année, grâce à la contribution des fonds réguliers, la commission scolaire francophone reçoit des fonds pour octroyer des bourses de formation professionnelle à ses enseignantes et enseignants.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Il y a une commission scolaire francophone aux Territoires du Nord-Ouest. Ses écoles sont situées à Yellowknife et à Hay River. En juin 2006, la commission scolaire avait 163 élèves, de la maternelle à la 12^e année.

Accroître le nombre d'élèves dans ces deux écoles de la langue de la minorité des TNO est l'un des principaux objectifs de cette catégorie. Pour améliorer ses chances de recruter et retenir ses élèves, la commission scolaire francophone voulait éviter, dans ses écoles, les classes jumelées à trois niveaux. Le fait de retrouver trois niveaux dans une classe ne diminue pas automatiquement la qualité de l'enseignement, mais la perception des parents face à cette situation est négative. Alors, la majorité des fonds additionnels incluent les fonds nécessaires pour retrouver des classes à niveaux jumelés qui se comparent aux écoles de la majorité, c'est-à-dire des classes à deux niveaux scolaires.

Élaboration et qualité des programmes

Chaque année, grâce aux fonds réguliers, la commission scolaire reçoit des fonds supplémentaires pour acheter des ressources pédagogiques. En plus de nouveaux manuels de mathématiques, des anthologies pour le secondaire (projet du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens) et des manuels de santé, de nombreux livres de bibliothèques ont été achetés pour les deux écoles lors de foires de livres.

Les fonds réguliers financent également des activités socio-culturelles pour les élèves, tels des spectacles de variétés, des voyages et des échanges entre écoles. Grâce à des fonds additionnels, la commission scolaire participe au projet du Passeport francophone établi par la commission scolaire francophone de la Colombie-Britannique.

Chaque année, quelques élèves des TNO reçoivent des bourses pour continuer leurs études postsecondaires dans une institution francophone canadienne.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

Pour répondre aux besoins particuliers des élèves, deux enseignantes responsables du programme de soutien aux élèves ont été engagées grâce, en partie, aux fonds additionnels. Ces enseignantes offrent des services aux élèves ayant des besoins physiques, académiques ou comportementaux. De plus, des aides-enseignantes et aides-enseignants offrent des services de francisation aux élèves parlant peu ou pas le français, particulièrement au niveau de la maternelle et du primaire.

Pour offrir des cours spécialisés à une clientèle restreinte d'élèves, l'utilisation d'une technologie de haut de gamme est privilégiée. Mais il faut un personnel enseignant et la technologie nécessaire pour atteindre ce but. Durant les deux premières années du Protocole, certaines pierres angulaires de ce grand projet de technologie ont été mises en place, dont l'achat d'équipement, de la formation et des essais de cours en ligne. Le projet se poursuit pendant encore deux ans.

Grâce aux fonds additionnels, des secrétaires-bibliothécaires ont été embauché(e)s à temps plein pour améliorer les services à la communauté et aux parents. Le lien famille-école-communauté est essentiel dans les communautés minoritaires. Un bon système de communication est crucial à cette relation. Ces embauches ont aussi des effets bénéfiques sur l'emprunt et la disponibilité des ressources en bibliothèque.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Pour les enseignantes et enseignants de français de base, des sessions sur la méthodologie de l'apprentissage des langues à l'aide de l'Accelerative Integrated Method (méthode d'intégration accélérée) (AIM) ont été offertes, dont une en octobre 2006 et une autre en 2007. Plus d'une douzaine de participantes et participants ont suivi les sessions et ont mis en œuvre cette méthodologie dans leurs classes. Pour ces enseignantes et enseignants, les ressources ont été mises à leur disposition pour leurs classes, de la maternelle à la 10^e année.

Les enseignantes et enseignants des programmes d'immersion ont pu suivre plusieurs sessions de formation professionnelle durant les deux premières années du Protocole. En plus des sessions offertes au ministère sur la littératie, en particulier sur la lecture guidée, plusieurs enseignantes et enseignants ont participé à des rencontres de l'Association canadienne des professeurs d'immersion, de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes et à des conférences provinciales.

Chaque année, grâce à la contribution des fonds réguliers, les commissions scolaires qui fournissent de l'éducation en français reçoivent des fonds pour octroyer des bourses de formation professionnelle à leurs enseignantes et enseignants.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

La politique sur l'enseignement des langues autochtones à partir de la 1^{re} année a suscité, dans plusieurs commissions scolaires, la volonté de consolider et d'accroître les programmes de français langue seconde, pour donner le choix aux élèves de poursuivre des études en français, ou dans la langue autochtone de leur région. Ainsi, lors de la période d'enseignement de langue seconde, une partie de la classe apprend le français et l'autre, la langue autochtone de la communauté. Les deux groupes de langues ont de meilleures chances de succès d'apprentissage, puisque le choix de la langue est laissé à l'apprenant et apprenant et à ses parents et aussi parce que les groupes d'apprenantes et apprenants sont plus petits. Avant 2005, dans plusieurs petites communautés, les cours de français de base n'étaient pas offerts de façon systématique d'une année scolaire à l'autre. Ils étaient toujours sujets aux changements d'horaires, de personnel ou au vouloir administratif et politique de l'école.

Les nouvelles initiatives pour enseigner le français de base permettent l'embauche d'enseignantes et enseignants qualifiés de langue seconde, ainsi qu'une description de tâches bien définie d'une année scolaire à l'autre, de même que des périodes régulières d'enseignement de 90 heures par année, par groupes de classe. Cet encadrement de l'enseignement permet aux élèves de progresser plus rapidement dans leur apprentissage et de s'aventurer vers le français langue seconde au niveau du 2^e cycle du secondaire.

Dans l'ensemble des TNO, le français de base est enseigné dans cinq communautés, soit dans 18 écoles. En juin 2007, 2259 élèves prenaient des cours de français. Grâce aux fonds additionnels, les programmes de français de base sont bien établis et constants de la 1^{re} à la 9^e année. En 2006-2007, une commission scolaire des TNO a mis en œuvre un cours de français intensif au niveau de la 6^e année. Cette nouvelle initiative a eu du succès et se poursuit.

Investissement total en enseignement du français, langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution des Territoires du Nord-Ouest	Contribution fédérale	Contribution des Territoires du Nord-Ouest
Fonds réguliers	162 300 \$	484 754 \$	164 000 \$	711 965 \$
Fonds additionnels	1 102 796 \$	832 969 \$	1 140 921 \$	1 120 209 \$
TOTAL	1 265 096 \$	1 317 723 \$	1 304 921 \$	1 832 174 \$

Dans les TNO, six écoles, réparties dans trois commissions scolaires, offrent des programmes d'immersion de langue française. Plus de 600 élèves participent à ces programmes. Et le nombre d'élèves continue d'augmenter, grâce à l'expansion du programme à Inuvik et l'introduction, à Yellowknife, de deux nouveaux programmes d'immersion, un précoce et l'autre tardif.

Les subventions dans cette catégorie ont aussi financé des activités socio-culturelles (concours d'art oratoire, camps de neige, spectacles de variétés) organisées par les commissions scolaires ou leur chapitre de Canadian Parents for French (parents canadiens en faveur du français). Ces activités répondaient aux attentes des élèves, de la maternelle à la 12^e année, dans les programmes d'immersion et de français de base.

Chaque année, une dizaine d'élèves des TNO participent aux programmes de bourses d'été de langues du Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], *Explore* et *Destination Clic*. Grâce au fonds régulier, ces élèves peuvent y participer dans n'importe quelle province canadienne, puisqu'ils reçoivent une bourse de 1000 \$ pour couvrir les frais de transport. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

Amélioration du français, programme de base, et revitalisation des programmes d'immersion

En 2005-2006 et en 2006-2007, les commissions scolaires ont reçu des fonds pour couvrir les coûts supplémentaires liés à l'enseignement du français langue seconde. Certaines commissions ont reçu des fonds additionnels pour solidifier leur programme de français de base, de la 1^{re} à la 9^e année, ou pour la mise en œuvre d'une classe de français intensif en 6^e année. D'autres commissions ont reçu des fonds additionnels pour commencer ou continuer la mise en œuvre de leur programme d'immersion précoce ou tardive. Toutes les commissions scolaires ont reçu des fonds pour acheter des ressources pédagogiques et organiser des activités culturelles.

Dans deux commissions scolaires, des fonds additionnels ont été utilisés pour embaucher une consultante ou un consultant en langue seconde, afin de soutenir les enseignantes et enseignants dans leurs efforts de répondre aux besoins des apprenantes et apprenants.

<i>Investissement total en enseignement du français, langue seconde</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution des Territoires du Nord-Ouest</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution des Territoires du Nord-Ouest</i>
Fonds réguliers	380 200 \$	181 928 \$	378 500 \$	198 975 \$
Fonds additionnels	572 444 \$	727 161 \$	734 321 \$	1 080 168 \$
TOTAL	952 644 \$	909 089 \$	1 112 821 \$	1 279 143 \$



Yukon

ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Le programme pédagogique d'Émilie-Tremblay, soit dit en passant, l'unique école francophone du Yukon, est essentiellement le même que celui de la Colombie-Britannique, mises à part quelques modifications mineures qui ont été apportées pour répondre aux besoins de la clientèle visée. En septembre 2004, la Colombie-Britannique a annoncé des modifications aux exigences d'obtention du diplôme de fin d'études secondaires. Suite à ces modifications, la Commission scolaire francophone du Yukon (CSFY) s'efforce depuis quelques années de combler à ses besoins en mathématiques, en sciences naturelles et en activités de plein air, en retravaillant ses contenus de cours ainsi qu'en étudiant de nouvelles ressources. De 2005 à 2007, la CSFY a dû offrir sur place 12 formations de perfectionnement et en sus, envoyer huit enseignantes et enseignants à des ateliers donnés à l'extérieur du Yukon.

Étant donné les frais considérables que nécessite la mise en place de l'infrastructure pour l'éducation à distance, la CSFY s'est montrée très prudente dans l'achat de matériel et privilégie autant que possible la conclusion d'accords de partenariat. Sur ce, la CSFY a travaillé en étroite collaboration avec le Service d'orientation

et de formation des adultes (SOFA) et le ministère de l'Éducation pour faire en sorte que tous les Franco-yukonnais et Franco-yukonnoises, et non seulement les élèves, puissent recevoir de la formation à distance s'ils le désirent. Le SOFA est une adaptation yukonnaise du Collège Educacentre. Le SOFA a offert un vaste éventail de services dont les suivants : préparation à l'emploi, formation de base, soins à domicile, perfectionnement personnel et professionnel, formation sur mesure et à distance, cours d'informatique, préparation au test d'équivalence d'études secondaires, etc. Entre 2005 et 2007, le SOFA a satisfait à plus de 1000 demandes de services.

Afin de répondre à ses besoins futurs, la CSFY a adopté des stratégies de promotion de la profession enseignante. En partenariat avec l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et l'Université de Sherbrooke, la CSFY a instauré un programme d'échange d'étudiants-maîtres. En date de 2007, quatre stagiaires ont su profiter de ce programme.

De 2005 à 2007, la CSFY a procédé à l'embauche de quatre nouveaux enseignants. Grâce à des fonds supplémentaires du ministère de l'Éducation, l'école a pu apporter du support à son personnel régulier en y ajoutant trois autres éducateurs adjoints, un conseiller pédagogique, une animatrice culturelle, un aide-enseignant et un expert-conseil en éducation spécialisée.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Accroître le nombre d'élèves dans une école de la langue de la minorité, particulièrement en favorisant la transition entre le primaire et le secondaire, demeure l'un des objectifs principaux de la CSFY. Selon les résultats d'un sondage mené en 2005 et ce, sans compter les élèves qui fréquentent déjà l'école Émilie-Tremblay, plus de 300 élèves seraient admissibles à recevoir une éducation en français. Au printemps 2006, la CSFY a embauché un agent de communication pour s'occuper de la rétention et du recrutement des élèves, tout en ayant bien soin de lui confier aussi la promotion des programmes scolaires auprès de la communauté francophone.

En 2005-2006 et 2006-2007, des subventions ont permis l'existence du programme de francisation Jardin d'Émilie et la mise en œuvre d'un programme de la maternelle à temps plein. À l'aide de ces deux programmes, les enfants ont pu atteindre le degré de compétence linguistique nécessaire en français et ainsi, mieux intégrer le système scolaire francophone dès la 1^{re} année. D'autres subventions ont aussi permis d'offrir des services linguistiques d'appoint aux élèves de la 1^{re} à la 12^e année éprouvant des difficultés en français.

Le nombre d'inscriptions à l'école a connu une croissance marquante, passant de 110 en 2005-2006 à 147 en 2006-2007. Les nombres au primaire sont passés de 86 à 116 en moins de deux ans. La CSFY a aussi étudié la possibilité d'offrir une classe d'enrichissement aux ayants droit de Dawson City et ce, à partir de septembre 2007.

La CSFY et la communauté francophone ont toujours accordé une grande importance aux activités socioculturelles comme complément aux programmes d'enseignement en français langue première. La participation à des activités socioculturelles renforce les aptitudes linguistiques en même temps qu'elle sensibilise les élèves à leur culture. Pour l'aider à cette tâche, la CSFY embauche dès 2006 une animatrice culturelle à temps partiel. Tout au long de l'année, cette dernière est responsable d'organiser une panoplie d'activités, tels des concerts, des échanges d'étudiants, des pièces de théâtre, des ateliers d'arts et des événements sportifs. Le choix des activités est effectué conjointement avec le conseil étudiant et le personnel de l'école. Les activités et les projets, quoique financés individuellement ou en bloc, sont très souvent partagés entre les élèves en immersion et les élèves en français langue de base. Grâce à la contribution financière de nombreux partenaires tels l'Association franco-yukonnaise (AFY) et le Canadian Parents for French (parents canadiens en faveur du français) (CPF), la CSFY a pu tenir au-delà d'une centaine d'activités entre 2005 et 2007. Les activités récurrentes furent incorporées au plan stratégique de l'école. Durant la

même période, 125 jeunes francophones et francophiles ont participé aux camps de vacances Picamp et Portes ouvertes.

Élaboration et qualité des programmes

En 2005-2006 et en 2006-2007, des subventions ont servi à la production, à la traduction et à l'adaptation d'une quinzaine de ressources pédagogiques destinées à l'enseignement dans la langue de la minorité, ce qui a enrichi l'éventail d'instruments nécessaires à l'intégration efficace de nouveaux programmes de classe. L'école Émilie-Tremblay s'est procuré plusieurs collections, dont des manuels et des trousseaux en arts plastiques, des livres faciles à lire pour les salles de classe et la bibliothèque, de nouvelles ressources en sciences sociales pour les élèves de la 5^e à la 7^e année et de nouvelles ressources en sciences pour les élèves de la 3^e à la 11^e année. Un référentiel grammatical fut préparé pour tous les niveaux de l'école. Pour sa part, l'école Robert-Service de Dawson a reçu des collections de livres faciles à lire et des ressources pédagogiques pour les élèves de la 1^{re} à la 5^e année. Du matériel supplémentaire fut aussi fourni aux programmes Jardin d'Émilie, Picamp et Parascolaire. Durant cette même période, l'instance a appuyé les partenaires du Protocole de l'Ouest et du Nord canadiens dans la production de matériels pédagogiques, notamment des anthologies et des manuels de mathématiques destinés aux élèves de la 9^e à la 12^e année. Les partenaires ont également mené à terme un examen de la documentation en français pour le programme d'arts de la maternelle à la 12^e année.

Depuis 2005-2006, des subventions fédérales et territoriales ont permis à la CSFY d'ajouter 11 mini-programmes à leur répertoire de cours dont Boules de feu, Photographie, TAM (musique, art et théâtre), Intégration culturelle et PASE (éducation plein air et sciences expérientielles). Ces programmes incorporent l'expérience pratique au processus d'apprentissage. Des recherches ont démontré que cette approche s'avère moins contraignante et plus propice à l'apprentissage pour bien des élèves, même ceux en difficulté d'apprentissage.

La CSFY a maintenu son appui à trois importants projets de partenariats : Le passeport francophone, une initiative de la Colombie-Britannique qui s'adresse aux adolescentes et adolescents pour les inciter à jouer un rôle plus actif au sein de la culture française; S.O.S. devoirs, un programme de tutorat en ligne offert aux élèves après les heures de classe; Transformation pédagogique, un projet auquel participent toutes les provinces de l'Ouest en vue de favoriser le partage des pratiques exemplaires en enseignement.

La CSFY produit son propre manuel de politiques et de procédures, met en place un club de devoirs, un service de garde pour les élèves de la pré-maternelle à la 6^e année, ainsi qu'un programme d'appui et de langue pour les parents exogames. La CSFY appuie à nouveau la Garderie du petit cheval blanc en lui fournissant cette fois les fonds requis pour la rétention d'une éducatrice, la formation du personnel et l'organisation d'un projet en socialisation et éducation de la petite enfance. En 2007-2008, la CSFY tentera de créer un partenariat avec le gouvernement du Yukon afin de prendre en main la gestion de la garderie francophone.

En ce qui a trait aux programmes et au rendement scolaire, les élèves d'Émilie-Tremblay ont bien réussi, selon les tests de connaissance normalisés du Yukon (3^e, 6^e et 9^e année). Selon les Yukon Achievement Tests (tests de compétences du Yukon) (YAT), tests qui permettent d'établir les compétences comparables en anglais, les élèves francophones réussissent bien, sinon mieux, que les élèves anglophones du Yukon. En mathématiques, pour deux années consécutives, les élèves de la 3^e et de la 6^e année obtiennent des résultats semblables à ceux de l'Alberta.

Structure du système éducatif et soutien à l'enseignement

La gouvernance de l'école Émilie-Tremblay relève de la CSFY et, contrairement aux autres écoles de la majorité, la zone de fréquentation englobe tout le territoire. En 2005-2006 et 2006-2007, malgré que la majorité des élèves francophones soit concentrée à Whitehorse, la CSFY a aussi cherché des moyens de répondre aux besoins des élèves francophones de Faro, Mayo et Dawson City. Des subventions ont favorisé le maintien de la qualité et la diversité de l'enseignement dans la langue de la minorité.

Elles ont aussi fait en sorte que les élèves francophones aient accès à une éducation de qualité comparable à celle des élèves de la langue de la majorité. Grâce aux subventions de mise en œuvre et d'entretien, la CSFY a pu continuer d'offrir et d'élargir l'étendue de ses programmes de français langue première.

Un sondage mené en automne 2006 révèle que les parents sont satisfaits de la qualité des programmes scolaires et du soutien que l'école fournit aux familles, mais sont toutefois inquiets de l'exode constant des élèves du secondaire au profit de l'école anglaise. En guise de solution à ce problème, la CSFY introduira, dès septembre 2007, un tout nouveau programme appelé *Académie Parhélie*. Ce programme d'art et de plein air espère non seulement retenir les élèves, mais aussi en recruter de nouveaux. En janvier 2007, la CSFY libère deux enseignants pour le nouveau programme du secondaire. Un conseiller pédagogique est aussi retenu pour appuyer les enseignantes et enseignants et le personnel de l'*Académie Parhélie* à satisfaire aux exigences des nouveaux programmes d'études.

En 2005-2006 et 2006-2007, la CSFY a octroyé cinq bourses à des étudiantes et étudiants francophones de niveau postsecondaire. En plus de la Bourse d'études françaises, les récipiendaires ont aussi reçu une deuxième bourse s'élevant à 4500 \$ par année pendant quatre ans. De plus, 17 jeunes adolescentes et adolescents ont pris part au programme pancanadien d'échange culturel *Destination Clic*. Ce dernier, administré par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), permet aux élèves francophones hors Québec de parfaire la maîtrise de leur langue première. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

Investissement total en enseignement du français, langue de la minorité	2005-2006		2006-2007	
	Contribution fédérale	Contribution du Yukon	Contribution fédérale	Contribution du Yukon
Fonds réguliers	418 800 \$	1 907 693 \$	418 800 \$	2 268 381 \$
Fonds additionnels	715 500 \$	773 738 \$	717 000 \$	787 931 \$
TOTAL	1 134 300 \$	2 681 431 \$	1 135 800 \$	3 056 312 \$

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE SECONDE

Formation et perfectionnement des enseignantes et enseignants

Les subventions dans cette catégorie ont fourni aux enseignantes et enseignants du Yukon des occasions de perfectionner leurs compétences linguistiques et pédagogiques en français et en enseignement de la langue seconde. En 2005-2006 et en 2006-2007, cinq enseignantes d'Immersion française et un enseignant de Français de base ont reçu des bourses afin de poursuivre des études de maîtrise en éducation. Un groupe de six autres personnes ont reçu une subvention pour aller au Québec suivre des cours de conversation française. Les bénéficiaires ont évalué en moyenne à 9 sur 10 leur degré général de satisfaction à l'égard de ce nouveau programme de bourses.

Pour se garder à jour avec les changements dans les programmes d'études de la Colombie-Britannique, le ministère de l'Éducation s'est vu obligé d'offrir plusieurs formations de perfectionnement à son personnel scolaire. En Français de base, plus de 180 participantes et participants ont pris part à 13 séances de formation, tandis qu'en Immersion française, 24 séances de formation ont été présentées à plus de 105 participantes et participants. Quelque 26 personnes ont voyagé à l'extérieur du Yukon pour participer à des conférences, des groupes de travail, des formations ou des certifications en Lecture guidée, en Français intensif ou en Approche gestuelle.

Les subventions ont aussi permis au ministère d'adopter des stratégies de promotion pour tenter de pallier à la pénurie d'enseignantes et enseignants compétents en français langue seconde. En collaboration avec l'Association des enseignantes et enseignants du Yukon, le ministère de l'Éducation offre depuis 2005 un programme d'orientation et de formation de deux jours aux nouveaux arrivants et arrivantes, afin de bien les familiariser avec les ressources et les gens d'appui qui leur sont disponibles. En plus, et ce en partenariat avec des facultés d'éducation de l'Alberta et du Québec, le ministère a aussi pu instaurer un programme d'échange d'étudiants-maîtres. En date de 2007, six stagiaires ont su profiter de ce programme

De 2005 à 2007, pour répondre à une croissance inattendue en Français intensif, le ministère a dû ajouter trois nouveaux enseignants à son personnel et deux nouvelles monitrices de langue. Le personnel enseignant affecté aux nouveaux et aux anciens programmes a reçu l'aide d'un consultant en Immersion française au niveau des méthodes d'enseignement, de l'évaluation et des programmes.

Soutien et élargissement de la clientèle scolaire

Le Français de base est enseigné dans toutes les écoles de Whitehorse et dans plusieurs écoles en région rurale. Le programme d'Immersion française s'étend de la maternelle à la 12^e année et n'est offert qu'à Whitehorse. Depuis une dizaine d'années, les effectifs de la population générale estudiantine du Yukon baissent approximativement de 3 p. 100 par année. En plus, en 2004, à cause d'une surcharge dans le programme pédagogique du niveau primaire, plusieurs écoles furent forcées d'apporter des modifications à leurs horaires quotidiens pour y insérer de longues périodes ininterrompues d'enseignement des mathématiques, de la lecture et de l'écriture. Cette surcharge a eu une incidence sur le nombre d'inscriptions et sur la prestation du programme pédagogique dans toutes les écoles où les programmes de français langue seconde sont offerts. Par exemple, en 2005-2006, il y avait 175 inscriptions en moins au programme de Français de base. Le ministère de l'Éducation s'est donc vu obligé de revoir son approche afin de réduire le taux d'abandon dans les cours de français langue seconde et accroître le pourcentage d'élèves de la majorité linguistique capables de s'exprimer en français. En 2006-2007, grâce à l'appui du Canadian Parents for French (parents canadiens en faveur du français) (CPF), à une meilleure publicité et à des changements majeurs aux programmes d'études de langue, la situation a été lentement renversée et le nombre d'inscriptions est alors passé à la hausse : Français de base est passé de 1490 à 1539 élèves alors que l'Immersion française est passée de 411 à 463 élèves.

Le Yukon a toujours accordé une grande importance aux activités socioculturelles comme complément aux programmes d'enseignement en français langue seconde. La participation à des activités socioculturelles renforce les aptitudes linguistiques tout en sensibilisant les élèves à leur culture. Nos 20 écoles reçoivent des fonds fédéraux et territoriaux pour participer à ce programme socioculturel. Les activités incluent des voyages d'échange avec le Québec ou la France, des pièces de théâtre, des spectacles de musique, des ateliers de création artistique, des ligues d'improvisation, des salons divers et des rencontres sportives. De nombreux jeunes francophiles ont participé aux activités mises sur pied par l'Association franco-yukonnaise (AFY) et le CPF. Par conséquent, un nombre important d'élèves en français langue seconde se sont joints aux membres de la communauté francophone à l'occasion d'une panoplie d'activités telles que : les *Jeux de la francophonie*, la *Semaine nationale de la francophonie*, le *Parlement franco-canadien du Nord et de l'Ouest*, *Un écrivain à l'école*, *La cabane à sucre du Rendez-vous*, le *Festival du conte narratif*, le *Concours d'épellation*, le *Concours d'art oratoire*, etc. Grâce à la gentillesse de nombreux partenaires tels l'AFY, le CPF et la ville de Whitehorse, les écoles ont pu tenir au-delà de 110 activités entre 2005 et 2007. Les activités récurrentes furent incorporées au plan stratégique des écoles. Durant la même période, une trentaine de jeunes francophiles ont participé aux camps de vacances *Portes ouvertes*.

Pour pousser encore davantage les élèves à faire des études dans leur langue seconde, le Yukon offre aux jeunes bilingues des occasions de mettre leur connaissance du français en pratique. Entre 2005-2006 et 2006-2007, le ministère a octroyé 25 bourses à des étudiantes et étudiants en Immersion française. En plus de la Bourse d'études françaises, les bénéficiaires ont aussi reçu une deuxième bourse s'élevant à 4500 \$ par année pendant quatre ans. De plus, 24 jeunes adolescentes et adolescents ont pris part au programme pancanadien d'échange culturel *Explore*. Ce dernier, administré par le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC], permet aux élèves de parfaire la maîtrise de leur langue seconde. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

Élaboration et qualité des programmes

Le ministère de l'Éducation s'est engagé à offrir aux élèves un accès complet à des programmes de langue seconde de qualité dans 20 des 28 écoles du Yukon. Entre 2005-2006 et 2006-2007, le ministère a reçu des fonds pour pallier aux coûts supplémentaires liés à l'enseignement des programmes de langue seconde. En Français de base, l'école Holy Family a effectué les Phases I et II d'un programme en Français intensif pour les élèves de 5^e année. Le financement a servi à l'élaboration et à l'adaptation de cours et de ressources répondant aux besoins de ce programme spécialisé, ainsi qu'à l'organisation de séances de perfectionnement destinées au personnel enseignant qui s'occupe de ce programme. Depuis 2005-2006, 41 élèves de 5^e année et 44 élèves de 6^e année ont profité de ce programme. Suite au succès connu à Holy Family, un projet pilote de programme de Français intensif sera initié à l'école élémentaire Christ the King dès 2007-2008. Depuis 2005-2006, l'école secondaire Vanier offre le Français option plus aux élèves de 10^e année. Ce programme utilise le cours de Sciences sociales comme centre d'intérêt pour aider des élèves en Français de base à maintenir et à développer davantage leurs compétences écrites et orales. L'école élémentaire Hidden Valley a aussi pu offrir des cours de Français de base à 18 élèves de la maternelle alors que l'école Holy Family a pu établir un programme d'appui linguistique pour les parents des enfants inscrits en Français intensif.

De 2005 à 2007, l'Approche gestuelle a continué à connaître beaucoup de succès dans les écoles élémentaires du Territoire. Ce programme est une méthode intégrée qui fait appel aux mouvements des mains dans l'enseignement d'une langue seconde. Les enfants apprennent plus rapidement par des gestes et sont plus en mesure de placer le vocabulaire en contexte en mimant les mots dans des jeux, des chants et des danses. Depuis deux ans, l'Approche gestuelle a été introduite dans cinq écoles en région rurale et huit écoles de Whitehorse. Le ministère a offert sur place plusieurs séances de formation, et six enseignantes et enseignants sont allés suivre une formation approfondie, soit au Québec ou en Ontario.

De 2005 à 2007, avec l'introduction de la maternelle à temps plein, du projet pilote Immersion tardive et la production de deux nouvelles brochures de promotion, le programme d'immersion à l'école élémentaire Whitehorse connaît une hausse de 7 p. 100 dans ses inscriptions. Plus de 100 élèves s'inscrivent à la maternelle. Immersion tardive, offerte aux élèves de la 6^e et 7^e année, continue à prendre de l'ampleur et voit 72 élèves s'inscrire à ce programme. Cette hausse est due en partie aux efforts vigilants du CPF, organisme reconnu localement pour prêter une oreille attentive au gouvernement. Au cours des deux dernières années, le CPF a bien fait connaître les avantages des études de langue seconde et des programmes offerts, que ce soit les nouveaux ou les anciens programmes. Ils ont organisé maintes campagnes publicitaires et donné de nombreuses présentations destinées aux parents, aux élèves, au personnel enseignant, aux administrateurs et aux politiciens.

Depuis 2003, le programme Reading Recovery (soutien en lecture) est devenu obligatoire dans toutes les écoles anglaises du Yukon. Fort de 26 enseignantes et enseignants, le programme fait partie des principaux secteurs d'investissement du ministère. Offert aux élèves du primaire, ce programme de prévention vise à aider les élèves à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. En sus de l'enseignement en classe, les élèves reçoivent de l'enseignement individuel où ils apprennent à lire et à écrire de manière autonome grâce aux stratégies de résolution de problèmes. Puisque l'Immersion française ne possédait pas un tel programme, le ministère de l'Éducation a dû instaurer un programme similaire intitulé Lecture guidée. De 2005 à 2007, pas moins de 300 élèves de la 1^{re} à la 3^e année ont bénéficié de ce programme pilote. Les parents et les enseignantes et enseignants furent agréablement surpris par les résultats préliminaires. En septembre 2007-2008, le programme sera dorénavant offert à tous les élèves de la 1^{re} à la 7^e année.

Afin que ses programmes puissent continuer à satisfaire aux exigences du programme pédagogique de la Colombie-Britannique, le ministère continue d'améliorer le matériel en Français de base. Ainsi, plusieurs ressources furent ajoutées au programme de Français intensif, Approche gestuelle et Option français plus. L'école Robert-Service de Dawson reçoit maintes collections de livres faciles à lire et des ressources pédagogiques pour les élèves de la 1^{re} à la 7^e année.

En immersion, l'école élémentaire Whitehorse se procure un nombre considérable de ressources pour ses programmes Immersion précoce, Immersion tardive et Lecture guidée, y compris des ordinateurs et des imprimantes pour son laboratoire médiatisé. Plusieurs trousseaux d'enseignantes et enseignants et des livres faciles à lire sont aussi ajoutés aux salles de classe et à la bibliothèque. En ce qui a trait au programme d'Immersion française du niveau secondaire, les élèves de la 8^e à la 12^e année de F.H. Collins reçoivent une abondance de ressources de bibliothèques et de salles de classe. Une attention particulière est portée aux cours Planification de carrière, Multimédias et technologie, Français langue seconde, Sciences humaines et Technologie de l'information et de la communication.

L'instance a aussi contribué au programme pancanadien *Accent* et *Odyssée* des moniteurs de langues officielles. De 2005 à 2007, grâce à des contributions additionnelles du gouvernement fédéral, le quota de moniteurs à temps plein est passé de huit à 10. (Consultez « Programmes nationaux » à la page 101 pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes de langues officielles administrés par le CMEC au niveau pancanadien.)

<i>Investissement total en enseignement du français, langue seconde</i>	2005-2006		2006-2007	
	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Yukon</i>	<i>Contribution fédérale</i>	<i>Contribution du Yukon</i>
Fonds réguliers	276 200 \$	611 067 \$	276 200 \$	509 580 \$
Fonds additionnels	678 000 \$	1 384 734 \$	783 000 \$	2 306 112 \$
TOTAL	954 200 \$	1 995 801 \$	1 059 200 \$	2 815 692 \$

PROGRAMMES NATIONAUX

En collaboration avec les provinces et les territoires, le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] coordonne au niveau pancanadien les programmes de langues officielles suivants :

- le programme de bourses *Explore*, qui permet à des anglophones d'apprendre le français dans un milieu francophone et à des francophones d'apprendre l'anglais dans un milieu anglophone;
- le programme de bourses *Destination Clic*, qui permet aux francophones hors Québec de nombreux échanges culturels;
- les programmes *Odysée* à plein temps et *Accent* à temps partiel, qui permettent à des jeunes de tout le Canada de travailler comme monitrices et moniteurs de langues dans des écoles de la langue de la minorité tout en habitant dans une autre instance que la leur et en approfondissant leur connaissance de la langue seconde.

Quelque 7208 étudiantes et étudiants ont participé à *Explore* et *Destination Clic* en 2005-2006, et 7802 en 2006-2007.

Quelque 892 étudiantes et étudiants ont participé aux programmes *Accent* et *Odysée* en 2005-2006, et 881 en 2006-2007.

Le ministère du Patrimoine canadien a accordé aux programmes les fonds suivants :

Programmes	2005-2006	2006-2007
<i>Explore/Destination Clic</i>	15 002 000 \$	16 802 000 \$
<i>Accent/Odysée</i>	8 591 000 \$	9 491 000 \$

explore

Apprenez l'anglais... it's in!
Programme printemps-été de langue seconde

ODYSÉE

Une expérience
qui vous appartient!

Programme des moniteurs de langues à temps plein



Programme des moniteurs
de langues à temps partiel
ACCENT
Un emploi qui parle!



ANNEXE I :

Budget total — de 2005-2006 à 2008-2009

Financement des plans d'action	2005-2006				2006-2007			
	Fonds réguliers (de base)	Fonds additionnels		Total	Fonds réguliers (de base)	Fonds additionnels		Total
		Langue de la minorité	Langue seconde			Langue de la minorité	Langue seconde	
Terre-Neuve-et-Labrador	2 435 000	949 662	390 301	3 774 963	2 435 000	1 060 883	429 199	3 925 082
Île-du-Prince-Édouard	1 222 500	1 081 719	162 929	2 467 148	1 222 500	1 205 791	179 167	2 607 458
Nouvelle-Écosse	4 515 000	1 960 334	858 392	7 333 726	4 515 000	2 171 180	943 941	7 630 122
Nouveau-Brunswick	17 515 000	2 799 182	997 624	21 311 806	17 515 000	3 062 717	1 097 049	21 674 766
Québec	56 497 500	3 784 297	3 931 804	64 213 600	56 497 500	4 070 271	4 323 656	64 891 426
Ontario	51 709 000	12 028 487	9 994 001	73 731 488	51 709 000	13 216 613	10 990 025	75 915 638
Manitoba	7 337 500	3 211 307	1 171 265	11 720 072	7 337 500	3 555 496	1 287 996	12 180 992
Saskatchewan	3 667 500	1 909 803	838 269	6 415 572	3 667 500	2 115 814	921 813	6 705 127
Alberta	8 085 000	2 348 696	2 444 781	12 878 477	8 085 000	2 558 034	2 688 433	13 331 468
Colombie-Britannique	9 465 000	2 444 437	2 792 642	14 702 080	9 465 000	2 684 508	3 070 963	15 220 471
Yukon	695 000	1 099 525	23 664	1 818 189	695 000	1 230 401	26 023	1 951 424
Territoires du Nord-Ouest	542 500	1 221 296	53 944	1 817 741	542 500	1 365 921	59 321	1 967 741
Nunavut	317 500	681 256	20 383	1 019 139	317 500	762 369	22 415	1 102 284
Total partiel	164 004 000	35 520 000	23 680 000	223 204 000	164 004 000	39 060 000	26 040 000	229 104 000
<i>Explore/Destination Clic et Accent/Odyssée</i>								
Explore/Destination Clic				15 002 000				16 802 000
Accent/Odyssée				8 591 000				9 491 000
Total partiel				23 593 000				26 293 000
BUDGET TOTAL				246 797 000				255 397 000

Financement des plans d'action	2007-2008				2008-2009				TOTAL			
	Fonds réguliers (de base)	Fonds additionnels		Total	Fonds réguliers (de base)	Fonds additionnels		Total	Fonds réguliers (de base)	Fonds additionnels		TOTAL
		Langue de la minorité	Langue seconde			Langue de la minorité	Langue seconde			Langue de la minorité	Langue seconde	
Terre-Neuve-et-Labrador	2 435 000	1 073 351	432 495	3 940 847	2 435 000	1 073 351	432 495	3 940 847	9 740 000	4 157 247	1 684 491	15 581 738
Île-du-Prince-Édouard	1 222 500	1 219 291	180 543	2 622 334	1 222 500	1 219 291	180 543	2 622 334	4 890 000	4 726 092	703 181	10 319 273
Nouvelle-Écosse	4 515 000	2 191 889	951 191	7 658 080	4 515 000	2 191 889	951 191	7 658 080	18 060 000	8 515 292	3 704 716	30 280 009
Nouveau-Brunswick	17 515 000	3 082 217	1 105 475	21 702 692	17 515 000	3 082 217	1 105 475	21 702 692	70 060 000	12 026 335	4 305 622	86 391 957
Québec	56 497 500	4 077 770	4 356 864	64 932 134	56 497 500	4 077 770	4 356 864	64 932 134	225 990 000	16 010 108	16 969 186	258 969 294
Ontario	51 709 000	13 315 345	11 074 434	76 098 779	51 709 000	13 315 345	11 074 434	76 098 779	206 836 000	51 875 790	43 132 894	301 844 684
Manitoba	7 337 500	3 589 096	1 297 889	12 224 485	7 337 500	3 589 096	1 297 889	12 224 485	29 350 000	13 944 994	5 055 039	48 350 034
Saskatchewan	3 667 500	2 136 151	928 893	6 732 543	3 667 500	2 136 151	928 893	6 732 543	14 670 000	8 297 918	3 617 867	26 585 785
Alberta	8 085 000	2 571 234	2 709 082	13 365 316	8 085 000	2 571 234	2 709 082	13 365 316	32 340 000	10 049 200	10 551 379	52 940 578
Colombie-Britannique	9 465 000	2 704 202	3 094 549	15 263 752	9 465 000	2 704 202	3 094 549	15 263 752	37 860 000	10 537 350	12 052 704	60 450 054
Yukon	695 000	1 245 401	26 222	1 966 624	695 000	1 245 401	26 222	1 966 624	2 780 000	4 820 728	102 132	7 702 860
Territoires du Nord-Ouest	542 500	1 382 382	59 776	1 984 658	542 500	1 382 382	59 776	1 984 658	2 170 000	5 351 980	232 817	7 754 798
Nunavut	317 500	771 669	22 587	1 111 756	317 500	771 669	22 587	1 111 756	1 270 000	2 986 964	87 972	4 344 936
Total partiel	164 004 000	39 360 000	26 240 000	229 604 000	164 004 000	39 360 000	26 240 000	229 604 000	656 016 000	153 300 000	102 200 000	911 516 000
<i>Explore/Destination Clic et Accent/Odyssée</i>												
Explore/Destination Clic				18 602 000				18 602 000				69 008 000
Accent/Odyssée				10 391 000				10 391 000				38 864 000
Total partiel				28 993 000				28 993 000				107 872 000
BUDGET TOTAL				258 597 000				258 597 000				1 019 388 000

Annexe II :

Liens Web

CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) [CMEC]
www.cmec.ca

PROTOCOLE DES LANGUES OFFICIELLES DANS L'ENSEIGNEMENT (DE 2005-2006 À 2008-2009)
<http://www.cmec.ca/protocols/OLEP2009.fr.pdf>

PLANS D'ACTION PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX (DE 2005-2006 À 2008-2009)

L'Alberta
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/ab/05-09Plan_Education_AB_f.cfm

La Colombie-Britannique
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/cb-bc/05-09Plan_Education_CB_f.cfm

L'Île-du-Prince-Édouard
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/pei/2000-2003/00-03_plan_education_pei_f.cfm

Le Manitoba
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/mb/05-09_Plan_Education_Manitoba_f.cfm

Le Nouveau-Brunswick
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/2005-2006/NB/05-09Plan_Education_NB_f.cfm

La Nouvelle-Écosse
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/ne-ns/05-09Plan_action_N-E_f.cfm

Le Nunavut
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/nun/05-09Plan_Education_nun_f.cfm

L'Ontario
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/ont/2005-2009/schedule_2-4_f.cfm

Le Québec
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/qc/tdm_f.cfm

La Saskatchewan
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/sk/05-09_plan_education_sk_f.cfm

Terre-Neuve-et-Labrador
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/tn-nf/plan_education_tn-nf_f.cfm

Les Territoires du Nord-Ouest
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/tno/05-09Plan_Education_tno_f.cfm

Le Yukon
http://www.pch.gc.ca/progs/lo-ol/entente-agreement/education/yk/05-09_Plan_Education_Yukon_f.cfm

Annexe III :

Personnes-ressources

Les personnes mentionnées ci-dessous sont membres du Comité directeur chargé des rapports pancanadiens sur les langues officielles dans l'enseignement.

L'ALBERTA

Mme Debby Johnston (780) 427-6855
Directrice exécutive, secteur des Programmes
Élaboration des programmes et (780) 422-9735
Établissement des normes debby.johnston@gov.ab.ca
Ministère de l'Éducation
10044, rue 108 N.O., 8^e étage
Edmonton (Alberta)
T5J 5E6

LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Mme Britta Gundersen-Bryden (250) 356-7690
Directrice exécutive (250) 387-1470
Mesure, Évaluation et Langues internationales Britta.GundersenBryden@gov.bc.ca
Ministère de l'Éducation
C.P. 9160, Station Prov Gov
Victoria (Colombie-Britannique)
V8W 9H3

L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Mme Imelda Arsenault (902) 368-4477
Directrice, Division des programmes en français (902) 368-4622
Éducation et Développement de la petite enfance imarsenault@edu.pe.ca
Ministère de l'Éducation
C.P. 2000
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7N8

LE MANITOBA

M. Kassy Assié

Directeur, Programmes de langues officielles et des services administratifs

Bureau de l'éducation française

Ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse

509 – 1181, avenue Portage

Winnipeg (Manitoba)

R3G 0T3

☎ (204) 945-6029

☎ (204) 945-1625

✉ kassy.assie@gov.mb.ca

LE NOUVEAU-BRUNSWICK

M. Marcel Lavoie

Directeur général, Services pédagogiques

Secteur des services éducatifs francophones

Ministère de l'Éducation

C.P. 6000

Fredericton (Nouveau-Brunswick)

E3B 5H1

☎ (506) 453-2743

☎ (506) 457-7835

✉ marcel.lavoie@gnb.ca

LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Gilles LeBlanc

Directeur exécutif, Direction des services

acadiens de langue française

Ministère de l'Éducation

C.P. 578

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 2S9

☎ (902) 424-6097

☎ (902) 424-3937

✉ leblancgg@gov.ns.ca

LE NUNAVUT

M. André Corbeil

Directeur, Bureau de l'éducation en français

Ministère de l'Éducation

C.P. 1000, Station 960

Iqaluit (Nunavut)

X0A 0H0

☎ (867) 975-5627

☎ (867) 975-5613

✉ acorbeil@gov.nu.ca

L'ONTARIO

Mme Ginette J. Plourde

Directrice, Direction des politiques et

programmes d'éducation en langue française

Ministère de l'Éducation

900, rue Bay, 8^e étage

Édifice Mowat

Toronto (Ontario)

M7A 1L2

☎ (416) 327-9072

☎ (416) 325-2156

✉ ginette.plourde@ontario.ca

LE QUÉBEC

M. Leo La France

Sous-ministre adjoint, Services à la communauté anglophone

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

600, rue Fullum, 9^e étage

Montreal (Québec)

H2K 4L1

☎ (514) 873-3788

☎ (514) 873-1082

✉ leo.lafrance@mels.gouv.qc.ca

LA SASKATCHEWAN

Mme Simone Gareau

Directrice générale, Direction de l'éducation française

Ministère de l'Éducation

2220, avenue College, rez-de-chaussée

Regina (Saskatchewan)

S4P 4V9

☎ (306) 787-5632

☎ (306) 787-3164

✉ simone.gareau@gov.sk.ca

TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR

Mme Susan Forward

Directrice, Section des programmes de langues

Ministère de l'Éducation

C.P. 8700

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)

A1B 4J6

☎ (709) 729-5133

☎ (709) 729-4845

✉ susanforward@gov.nl.ca

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Mme Raymonde Laberge

Responsable d'enseignement en langue française

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation

C.P. 1320

Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

X1A 2L9

☎ (867) 920-8992

☎ (867) 873-0109

✉ raymonde_laberge@gov.nt.ca

LE YUKON

M. Gilbert Lamarche

Coordinateur, Programmes en français

Ministère de l'Éducation

Whitehorse (Yukon)

Y1A 3H9

☎ (867) 667-8237

☎ (867) 393-6366

✉ gilbert.lamarche@gov.yk.ca